LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

HUITIÈME ANNÉE. — M DCCC LXXXVI

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.



J. Lefebvre pinx. Vion sc

PORTRAIT DE MME T...

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

QUINZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

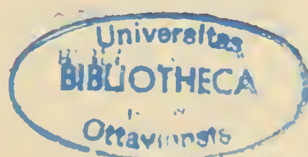
CHAMPOLLION, DAUMONT, DEBLOIS, FAIVRE, HÉDOUIN,
LALAUZE, LE RAT, DE LOS RIOS, MANESSE, L. MASSARD, RAJON,
SALMON, TOUSSAINT, VION, WALTNER

Sous la direction de M. Edmond Hédouin



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE SAINT-HONORÉ, 338

M DCCC LXXXVI





PRÉFACE



FAIRE, chaque année, le même procès aux Exposants des Champs-Élysées, leur reprocher une précipitation de pensée et de mise en œuvre qui se trahit dans presque toutes les peintures, ce serait une redite banale autant qu'inutile. Tant que le régime actuel des Expositions ne sera pas modifié en vue d'un choix plus rigoureux, nous assisterons à ce spectacle d'une agitation plus bruyante que féconde et d'une dépense de travail tout à fait disproportionnée à la somme des résultats obtenus; tant que durera cette tolérance scandaleuse, l'encombrement croissant des médiocrités vaniteuses et illusionnées stérilisera de plus en plus les efforts isolés des artistes sérieux comme il abaissera de plus en plus le goût incertain des visiteurs fatigués. Il faut donc en prendre son parti; en attendant qu'un revirement fatal de l'opinion publique exige, de la part des organisateurs du Salon, une jurisprudence plus sévère, on ne pourra que s'efforcer de trier le mieux possible, dans toute cette pacotille, les quelques œuvres

d'art qui s'y trouvent mêlées, on ne pourra que soutenir, dans cette cohue, avec une énergie de plus en plus nécessaire, les rares combattants dont le caractère résiste à ce milieu débilitant et qui gardent encore, dans ce délaissement général des principes réfléchis, des études consciencieuses et des hautes ambitions, le respect de leur dignité et l'amour de leur métier.

Les deux peintres d'histoire dont les vastes toiles occupaient les parois principales du grand Salon d'entrée, MM. Puvis de Chavannes et Benjamin Constant ne se sont pas montrés inférieurs à eux-mêmes en affirmant, avec plus de décision que jamais, leurs personnalités si différentes. Le grand triptyque de M. Puvis de Chavannes, destiné à l'escalier du Musée de Lyon, *la Vision antique, l'Inspiration chrétienne, le Rhône et la Saône,* est, au point de vue de l'ordonnance linéaire, de la conception poétique, de la tonalité harmonique, l'une des œuvres les mieux réussies de ce savant décorateur. Comprendre un sujet par ses côtés les plus élevés et les plus simples, en disposer les figures avec justesse et clarté, le présenter dans son ensemble coloré avec un charme profond et pénétrant ; ce sont là des mérites assez rares pour qu'on les admire sans marchander par le temps qui court. Aussi le public, surpris et charmé par les chastes évocations dues au dilettantisme ému de M. Puvis de Chavannes, s'est-il montré, avec raison, aussi disposé que jamais à ne point lui demander, dans l'accentuation de ses figures, plus de précision qu'il ne plaît à son rêve d'en donner. Nous nous associons à cette facile indulgence ; mais, si nous acceptons M. Puvis de Chavannes tel qu'il est, nous protestons énergiquement contre la réduction en système de ses procédés qui détermineraient, à brève échéance, la décadence de notre école déjà si gravement compromise, depuis quelques années, par l'insuffisance des études préliminaires et le relâchement des préoccupations techniques. Un pareil parti pris d'harmonies douces et calmes, de lignes paisibles et bien équilibrées, de figures indécises à gestes naïfs, sans action vive, sans modelés précis, peut convenir quelquefois à une déco-

ration de murs plats dans un édifice sévère; on ne saurait déjà plus l'appliquer sans de grandes modifications dans une architecture animée et somptueuse, dans des salles de fêtes ou de réunions, dans des voussures ou des plafonds. A plus forte raison, ne pourrait-on s'en contenter lorsqu'il s'agit d'une peinture mobile, grande ou petite, d'un tableau enfermé dans un cadre. En effet, un tableau vit de sa propre vie; il peut, il doit contenir une action concentrée ou un spectacle complet. La distribution des lumières, l'exactitude des formes, l'intensité des expressions, la précision des détails, toutes choses qu'un décorateur, dans certaines conditions, peut exceptionnellement négliger, y joueront toujours le rôle le plus important.

Nos peintres se mettraient dans une contradiction dangereuse avec le mouvement général de la pensée contemporaine qui demande chaque jour à l'art comme à la littérature plus de précision et plus de couleur s'ils se laissaient aller sur cette pente facile. Aussi a-t-on pu voir avec regret un certain nombre de peintres distingués, se trouvant chargés de décorations murales dans des édifices publics, entraînés par l'exemple de M. Puvis de Chavannes, sans se rendre un compte exact des exigences diverses de l'emplacement ou du sujet, chercher uniformément l'expression harmonique dans une atténuation générale de la forme et de la lumière, lors même qu'il s'agissait de mettre en scène des figures contemporaines pour lesquelles s'impose la réalité du rendu. Un peu plus de solidité et d'éclat n'eût point nui aux compositions héroïques et poétiques de MM. Humbert, Émile Lévy, Comerre, qu'on s'est accordé pour admirer en première ligne sous d'autres rapports. D'autre part, il a suffi à MM. Benjamin Constant, Henri Lévy, Jean-Paul Laurens et à quelques autres de se montrer plus fidèles aux traditions de force, de chaleur, d'agrément, qui sont celles de la peinture française depuis près d'un siècle, pour obtenir un sérieux et légitime succès. Le *Justinien* de M. Benjamin Constant faisait face au triptyque de M. Puvis de Chavannes, et l'on ne pouvait imaginer de contraste

plus frappant. Tandis que les figures de M. Puvis de Chavannes, simplifiées comme dans un rêve, à peine vêtues ou modestement drapées, semblaient prêtes à se perdre dans un crépuscule immatériel, les figures réelles de M. Benjamin Constant, énergiquement accentuées, chargées de costumes éclatants, s'étalaient résolument dans une de ces architectures solides que ce peintre des marbres polis, des métaux luisants, des étoffes somptueuses, excelle à construire et à décorer. Cette magnificence du décor écrasait sans doute quelque peu les acteurs ; on se prenait à regretter que la matière inerte ne fût pas, dans cette toile éclatante, mieux subordonnée à l'humanité vivante; néanmoins, on gardait de cet éblouissement oriental une vive et forte impression. Le *Saint Jean-Baptiste* de M. Henri Lévy, tout plein de l'esprit brillant des décorations mouvementées du XVII[e] siècle, morceau hardi et fier, d'une exécution libre, savante, animée, réchauffait vraiment les yeux attristés par l'uniformité terne et pâle des peintures environnantes. Quant à M. Jean-Paul Laurens, dans un petit cadre anecdotique, il avait su montrer son talent de peintre mûrissant chaque jour par la réflexion et acquérant, par le travail, plus de souplesse, de chaleur et de liberté. C'était encore avec intérêt qu'on s'arrêtait devant le *Roméo et Juliette* de M. Albert Maignan et devant la *Folie du roi Nabuchodonosor* de M. Rochegrosse, bien qu'il soit arrivé souvent à M. Maignan de traiter des sujets littéraires avec une plus heureuse simplicité, et que M. Rochegrosse n'ait pas encore donné, dans cette toile trop anecdotique, ce qu'on est en droit d'attendre, après l'éclat de ses débuts, d'un esprit si curieux et d'une imagination si vive.

Il faut vraiment savoir gré de leurs efforts heureux à MM. Puvis de Chavannes, Benjamin Constant, Humbert, Émile et Henri Lévy, Comerre, Maignan, Rochegrosse et quelques autres, alors que l'appauvrissement de l'imagination poétique et pittoresque devient plus visible chaque jour chez nos peintres de figures en même temps que s'accentue leur soumission irréfléchie aux déclamations courantes sur la modernité de l'art. Le mépris

naturel ou affecté pour toute haute culture intellectuelle, qui caractérise bon nombre des nouveaux venus, se trahit d'ailleurs par leur impuissance à saisir ce que toute réalité contient de grandeur ou de grâce autant qu'à s'élever jusqu'aux conceptions d'ensemble dans l'ordre historique ou idéal. La plupart des nudités exposées au Salon marquent avec une brutalité navrante ce refroidissement de l'esprit. Il est bien peu de ces morceaux de chair, copiés sur le modèle inerte avec l'indifférence du photographe, qui témoignent par la pureté des lignes, la splendeur des formes, l'exaltation de la couleur, une émotion délicate ou même une sensation profonde ressentie devant la créature et la vie. Des apparitions poétiques comme la *Solitude* de M. Henner, des études hardies et brillantes comme l'*Éveil* de M. Carolus-Duran, ou délicates et gracieuses comme le *Floréal* de M. Collin, sont des exceptions trop rares au milieu d'une nombreuse et bien mauvaise compagnie. Là, comme partout, on perd l'habitude de la composition, c'est-à-dire de la réflexion, et cette paresse d'esprit, qui se trahit par des à peu près d'exécution comme par des à peu près de sensation, laisse à bien peu d'ouvrages prendre cette solidité qui est surtout nécessaire à de simples morceaux de bravoure brossés pour le seul régal des yeux.

C'est dans le portrait, c'est-à-dire dans un genre restreint, se prêtant sans doute aux plus beaux développements de l'observation comme aux raffinements les plus exquis de l'exécution, mais n'exigeant, en somme, ni des efforts prolongés, ni une conception puissante, que notre école fatiguée garde encore, par sa franchise, une incontestable supériorité. Par la précision rigoureuse de son dessin, comme par la chaude solidité de sa peinture et la netteté virile de ses expressions, M. Élie Delaunay est un véritable maître. On en peut dire autant de M. Bonnat qui, cette année, a fixé les traits de M. Pasteur et de M. le vicomte Henri Delaborde en des images si vigoureusement frappées, de M. Jules Lefebvre qui a donné à ses deux portraits de femmes, d'une distinction si naturelle, l'autorité d'un style ferme

et pur dont il reste aujourd'hui presque le seul à maintenir la tradition, et, enfin, de M. Cabanel qui, dans sa longue et belle carrière de portraitiste, a rarement fait preuve d'autant de grandeur simple, de force expressive, que dans les deux figures en pied, si calmes et si honnêtes, du *Fondateur et de la Fondatrice de l'ordre des Petites-Sœurs des pauvres*. La jeune école, de son côté, qui cherche à donner plus d'animation au portrait en plaçant hardiment les figures soit en plein air, soit dans leur milieu habituel, a produit des œuvres fort intéressantes, qui ont mis, une fois de plus, en lumière les noms de MM. Roll, Friant, Fantin-Latour, Mathey, Courtois, Doucet, Morot, Machart, Wencker et quelques autres.

La peinture de genre anecdotique, rustique ou mondaine, qui absorbe aujourd'hui presque toute l'attention du public et presque toute l'activité des artistes, ne nous semble pas fournir proportionnellement un aussi grand nombre d'œuvres définitives. Sur ce terrain-là nous nous laissons depuis quelques années gagner de vitesse par les étrangers qui, dans leur observation de la réalité, apportent fréquemment beaucoup de simplicité, de gravité, de sensibilité. Le contingent qu'ils fournissent à nos expositions annuelles grossit chaque année non seulement en quantité, mais encore en qualité. Cependant nous avons des maîtres expérimentés, comme MM. Gérome, Boulanger, Jules Breton, qui, avec des qualités bien différentes, mais avec un égal souci de la perfection, restent constamment au premier rang, et un certain nombre de jeunes artistes, comme MM. Dagnan-Bouveret, Brouillet, Marec, Geoffroy, Gueldry, qui, dans leur manière simple et émue de traiter les scènes populaires, se montrent disposés à accepter la lutte avec tous les rivaux qui surgissent en ce moment des Pays-Bas, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre et d'Amérique. Les mêmes éléments d'émulation se montrent dans la section de paysage; mais là nous avons un plus grand nombre de vaillants combattants, jeunes et vieux, et le seul danger qu'on y court, c'est de ne pas toujours

proportionner les dimensions du contenant à la valeur du contenu et de délayer ses impressions dans de trop vastes cadres. Cependant un des survivants, toujours jeune, de la grande génération, M. Français, reste là pour leur prêcher d'exemple et pour leur montrer qu'aujourd'hui comme autrefois une toile de quelques pouces vaut autant qu'une toile de plusieurs mètres quand elle est bien remplie et que chaque touche y a sa valeur et sa signification. Autour de lui MM. Vollon, Harpignies, Pelouze, Rapin, Boudin, Zuber, Dumont, se montrent convaincus de la même vérité.

Le jury de peinture, qui montre tant de faiblesse dans les opérations de l'admission, a retrouvé, comme les années précédentes, dans les premiers moments, un peu plus d'énergie lorsqu'il s'est agi de décerner les hautes récompenses. Il a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner de première médaille. Dans la distribution des secondes et des troisièmes médailles il s'est appliqué, avec une impartialité qu'il est juste de reconnaître, à récompenser les mérites divers d'ordre secondaire qui l'avaient frappé. La peinture réaliste des mœurs contemporaines a été récompensée en MM. Marec, Brouillet, Geoffroy, Baudoin, de Winter, Perrandeau, Gelhay, Gilbert, Hubert Vos, Halkett, Durangel, Blayn ; la peinture historique, sous sa forme archéologique, en M. Bordes et, sous sa forme classique, en MM. Vimont et Luna; la peinture militaire, en MM. Médard et Grolleron; la peinture décorative, en M. Ruel; la peinture de portrait, en MM. Meslé et Lahaye; le paysage traditionnel, en MM. Albert Girard et Saïn; le paysage d'impression, en MM. Loir et Binet; la peinture de fleurs, en MM. Cesbron, Thomas, Rivoire; la peinture de nature morte, en MM. Bail et Zakarian. Parmi les artistes signalés de la sorte, il se trouve quelques hommes mûrs qui ont probablement atteint le maximum de leur force, mais il en est d'autres plus jeunes, presque à leurs débuts, dont les qualités déjà brillantes marqueront sans doute avec plus d'éclat dans l'avenir. On a remarqué aussi quelques œuvres pleines de jeu-

nesse et rayonnantes d'espérance dans les quarante-six peintures que le jury, avec une bienveillance parfois difficile à comprendre, a généreusement honorées d'une mention, notamment celles de quelques peintres étrangers dont les noms s'y mêlent en assez grand nombre à ceux d'estimables amateurs, de respectables dames, d'aimables demoiselles. Cette section largement hospitalière pourrait s'appeler la section de politesse ; en l'ouvrant aussi facilement, on fait d'ailleurs moins d'heureux que de mécontents ; ceux qui restent à la porte se trouvent, parfois avec raison, aussi méritants que ceux qu'on y accueille et se lamentent d'autant plus fort qu'ils sont soutenus par l'opinion publique.

La médaille d'honneur, dans la section de peinture, a été donnée, comme l'année précédente, par tous les artistes récompensés réunis au nombre de 370. Comme d'habitude, l'entente n'a pu se faire au premier tour. M. Jules Lefebvre n'a obtenu que 136 voix lorsqu'il en fallait 186 pour atteindre la majorité absolue; mais il dépassait de beaucoup déjà tous ses concurrents dont les plus proches, MM. Benjamin-Constant et Humbert, n'avaient rallié l'un que 69 voix, l'autre que 38. Au second tour M. Lefebvre a passé haut la main avec 183 voix, c'est-à-dire la majorité absolue sur 354 votants lorsque le quart seul des voix était exigé. C'est donc une des médailles d'honneur décernées dans la section avec le plus d'entrain possible comme la récompense d'une carrière très honorable et très laborieuse.

Dans la section de sculpture, le jury plus restreint (composé seulement des artistes hors concours) n'a pu, malgré le grand nombre de belles œuvres exposées, s'entendre pour décerner la médaille d'honneur. Au premier tour de scrutin M. Chaplain, graveur en médailles, a obtenu 9 voix, M. Schœnewerk 9, M. Mercié 28, M. Longepied 7, M. Peynot 7, M. Lanson 4, M. Aizelin 3, M. Cain 2, MM. Dubois, Leroux, Franceschi 1. Les deux tours suivants n'ont pas donné non plus de résultats, le règlement plus sévère des sculpteurs exigeant toujours, pour l'obtention de cette haute récompense, la majorité absolue des

voix. Si un règlement uniforme était appliqué à toutes les sections, si le quart des voix avait suffi chez les sculpteurs comme chez les peintres, c'est le pauvre Schœnewerk, mort si malheureusement, qui eût recueilli sur sa tombe cet hommage tardif de ses confrères, hommage bien dû à une existence si laborieuse et à une série d'œuvres si charmantes, car au dernier tour on avait enfin réuni 17 voix sur son nom. En maintenant la rigueur de leurs règlements, les sculpteurs, nous le reconnaissons, conservent à leurs récompenses une plus haute valeur et donnent un bon exemple que les autres sections pourraient imiter utilement. Il n'en reste pas moins fâcheux pour le public que les artistes du rez-de-chaussée et ceux du premier étage ne puissent s'entendre à ce sujet, car les résultats donnés par cette diversité des statuts sont chaque année pour lui un sujet nouveau d'étonnement; les gens simples ont beaucoup de peine à comprendre que la médaille d'honneur trouve si facilement à se placer dans les galeries de la peinture dont la médiocrité générale frappe tous les yeux, tandis qu'on ne sait jamais à qui la remettre dans ces galeries de sculpture où, depuis un certain temps, presque tous les ans, quatre ou cinq chefs-d'œuvre se disputent l'admiration des connaisseurs. Il est probable que si MM. Mercié et Paul Dubois n'avaient pas déjà obtenu plusieurs fois cette marque d'admiration, ils seraient entrés plus sérieusement en ligne avec leurs deux belles œuvres, le *Tombeau du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie* et la *Statue équestre du connétable de Montmorency*.

Le jury de la sculpture a réparti ses autres récompenses avec sa discrétion et sa gravité habituelles : deux premières médailles seulement, à MM. Peynot et Boucher, justement conquises par des ouvrages savants d'une hardiesse de bon aloi; sept secondes médailles et onze troisièmes médailles constatant des progrès marqués chez des artistes déjà en vue, ou signalant des débuts intéressants. En revanche, il s'est montré plus prodigue encore de mentions honorables que le jury de peinture. Soixante et un

artistes lui ont paru mériter cette attention; il faut avouer que, dans le nombre, quelques-uns s'étaient distingués par l'envoi de travaux vraiment remarquables, pour lesquels ils pouvaient espérer plus encore sans trop de présomption. Toutefois ce serait avec peine que nous verrions à son tour le jury de sculpture, soit pour les admissions, soit pour les récompenses, s'engager, même en fait de distinctions honoraires, dans cette voie des bienveillances excessives qui n'est utile à personne, ni aux artistes ni au public. Les conséquences fâcheuses de ce laisser-aller sont trop visibles chez les peintres pour que les sculpteurs puissent avoir envie, ce semble, de les imiter sur ce point.

Georges Lafenestre.



LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE



RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLE D'HONNEUR

LEFEBVRE (Jules), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de M. Cogniet. — Rue La Bruyère, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1422. *Portrait de Mme T...*

H. 2m10. — L. 1m13. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme blonde, tête nue, debout et de face, la main droite sur sa hanche, la main gauche sur le dossier d'un fauteuil en velours rouge. Elle est vêtue de noir, jupe de velours broché, robe étroite à longue traîne, haute collerette bordée de perles noires. Sur le fauteuil, une pelisse et des gants. Fond de draperie d'un vert sombre.

Signé en haut : *Jules Lefebvre*. 1886.

RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

MAREC (VICTOR), né à Paris, élève de M. J.-P. Laurens. — Ex. — Méd. 3e cl. 1885. — Rue Denfert-Rochereau, 77. (Voir le *Livre d'or* de 1885, p. 17.)

N° 1567. *Un Lendemain de paye.*

H. 2m05. — L. 2m45. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Intérieur de chambre nue et délabrée. A gauche, sur des matelas et des couvertures en désordre, vue de profil, tournée à droite, une femme assise, dans l'attitude de la terreur, tenant un enfant entre ses bras. Une petite fille épouvantée se cache derrière elle. A droite, debout, l'air menaçant, un ouvrier ivre, la casquette de travers, soulève de la main gauche une chaise cassée. Au fond, une fenêtre dont les carreaux sont brisés.

Signé à droite : *Victor Marec.* 1886.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.





pinx — Cl. Fauvre

UN LENDEMAIN DE PAYE



RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE [1]

MAREC (VICTOR), né à Paris, élève de M. J.-P. Laurens. — Ex. — Méd. 3e cl. 1885. — Rue Denfert-Rochereau, 77.

N° 1567. *Un Lendemain de paye.*

H. 2m05. — L. 2m45. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

(Ce tableau, ayant aussi obtenu le prix du Salon, a été décrit ci-dessus, p. 2.)

BORDES (ERNEST), né à Pau, élève de MM. Bonnat et

1. Le jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner de médaille de première classe.

Cormon. — Ex. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1884. — Impasse Hélène, 15 (avenue de Clichy). (Voir les *Livres d'or* de 1881, p. 40, et 1884, p. 19.)

N° 286. *La Mort de l'évêque Prætextatus.*

(Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens.*)

H. 2m80. — L. 3m80. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

A gauche, sur un lit de bois, Prætextatus, vu de face, la tête renversée dans des coussins blancs, la poitrine et les bras nus, une blessure saignante au côté gauche, les jambes sous une couverture violette d'où sort l'un de ses pieds chaussé de rouge. Deux prêtres se tiennent à son chevet. L'un d'eux, à gauche, de profil, lui soutient le bras droit, tandis que l'assassiné tourne les yeux et tend l'autre bras vers Frédégonde qui s'avance à droite. La reine, vêtue d'une longue tunique de brocart verdâtre relevé d'ornements violets, le front ceint d'un diadème d'orfèvrerie à pendeloques de perles, ses longues nattes de cheveux roux pendantes sur les épaules, marche vers le lit, droite, de profil, en tenant son manteau de la main gauche. Derrière elle, une portière rouge et bleue. Fond de mur uni. En bas, une plinthe décorée d'ornements en bas-relief.

Acquis par l'État.

LOIR (Luigi), né à Goritz (Autriche), de parents français, élève de l'École des Beaux-Arts de Parme. — Ex. — Méd. 3e cl. 1879. — Rue Turbigo, 89. (Voir le *Livre d'or* de 1879, p. 14.)

N° 1503. *La Fumée du chemin de fer.*

H. 1m75. — L. 3m00.

Sur le devant une large route coupée au deuxième plan par une autre route transversale. Au premier plan, sur la droite, une petite baraque, au bout d'un mur d'enceinte, devant laquelle, sur le trottoir, stationnent deux ouvriers. Un troisième soulève une pelletée de terre. Sur le bord du trottoir, deux chevaux dételés. Au fond, sur les deux

routes, quelques voitures et des groupes de passants. Du fond à gauche arrive un long nuage de fumée blanche qui traverse toute la scène.

Signé à gauche, en bas : *Luigi Loir.* 1886.

MÉDARD (Eugène), né à Paris, élève de L. Cogniet et de M. Gérôme. — Ex. — Méd. 3e cl. 1879. — Rue de Lancry, 44. (Voir le *Livre d'or* de 1879, p. 22.)

N° 1615. *Buzenval* (1870).

H. 2m05. — L. 2m70.

Sur la gauche, au premier plan, de face, une pièce d'artillerie sur laquelle est assis un soldat blessé et que ses servants s'efforcent de sortir d'une fondrière. L'un des artilleurs, en grand manteau, la tête bandée d'un linge sanglant, penché en avant, tire deux des chevaux par la bride, tandis qu'un autre, monté sur l'une des bêtes, la frappe à coups de fouet. Deux autres poussent aux roues. Près d'eux, plusieurs soldats étendus sur le sol. Au deuxième plan, un blessé porté par deux soldats, près d'un fourgon défoncé. A gauche, sur une longue ligne, des soldats battant en retraite sur une route bordée d'arbres dénudés. Au fond, à travers des flots de fumée, on aperçoit un peloton de ligne faisant le coup de feu. La terre est couverte de neige. Ciel gris.

Acquis par l'État.

BINET (Victor-Jean-Baptiste-Barthélemy), né à Rouen. — Ex. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1882. — Rue de la Glacière, 18 *bis*. (Voir les *Livres d'or* de 1881, p. 28, et 1882, p. 14.)

N° 230. *La Plaine, à Saint-Aubin-sur-Quillebœuf* (*Eure*).

H. 1m62. — L. 3m02.

Une vaste plaine verte terminée au fond par quelques collines basses

et suivie à gauche par une ligne d'arbres et de taillis. Ciel gris avec une percée de bleu sur la droite. Sur le milieu, dans un sentier, au loin, marchent un paysan et un petit garçon.

Signé à droite, en bas : *V. Binet.* 1886.

Acquis par l'État.

GAGLIARDINI (Gustave-Julien), né à Mulhouse, élève de Léon Cogniet. — Ex. — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1884. (Voir les *Livres d'or* de 1883, p. 28, et de 1884, p. 12.)

N° 985. *Une Cour d'Auvergne.*

H. 1m32. — L. 1m67.

Une cour de ferme entourée de bâtisses à toitures de chaume. Au milieu, près d'une paysanne portant un seau, un porc couché sur le fumier. Alentour, quelques poules picorant, et, sur la gauche, quelques pigeons voletant. Au fond, à droite, une sortie sur la campagne. Au-dessus des toits, des arbres très verts montant dans un ciel très bleu. Effet de grand soleil.

Signé à droite, en bas : *Gagliardini.*

BROUILLET (André-Pierre), né à Charroux (Vienne), élève de MM. Gérôme et J.-P. Laurens. — Ex. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1884. — Boulevard du Montparnasse, 139. (Voir les *Livres d'or* de 1881, p. 31, et de 1884, p. 16.)

N° 363. *Le Paysan blessé.*

H. 2m78. — L. 2m27. — Fig. grandeur naturelle.

Au fond, sur le haut d'un perron, dans l'embrasure d'une porte ouverte, une paysanne, de face, debout, pleurant, les deux mains sur ses yeux. Deux paysans en bras de chemise et deux paysannes montent les degrés du perron en rapportant un blessé dont on n'aperçoit que la tête, la poitrine nue et le bras nu pendant. Celui qui lui tient les jambes, déjà arrivé sur le troisième degré, se tourne, de

profil, vers la femme qui pleure; l'autre, qu'on voit de dos, au premier plan, le soutient par les épaules. L'une des deux porteuses, vue de profil, au premier plan, se penche vers le blessé avec une expression d'angoisse et d'effroi; l'autre, un peu plus haut, se tient presque de face, le soulevant avec précaution. En bas du perron, à droite, au premier plan, deux petits garçons, vus de profil, regardent avec curiosité; le plus jeune suce son doigt, et le plus grand semble retenir son petit frère.

Signé à gauche, en bas : *André Brouillet.* 1886.

Acquis par l'État.

OLIVE (Jean-Baptiste), né à Marseille, élève de M. Vollon. — Ex. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1885. — Avenue de Clichy, 19. (Voir les *Livres d'or* de 1882, p. 34, et de 1885, p. 18.)

No 1772. *Épaves de « la Navarre » aux Fourques de Carri, près Marseille.*

H. 1m20. — L. 1m90.

A droite, au premier plan, les rochers ensablés d'une côte dentelée montant vers le fond et au bas de laquelle on voit, dans une baie, une chaloupe montée par deux hommes. Sur la gauche s'étend la mer bleue rayée de teintes vertes, dans laquelle est échoué, à quelque distance, un paquebot légèrement incliné sur le côté droit; à l'horizon, plusieurs navires.

Signé à droite, en bas : *J.-B. Olive.*

GIRARD (Albert), né à Paris, élève de son père. — Ex. — Prix de Rome 1861, méd. 3e cl. 1882. — Rue de Courcelles, 69. (Voir le *Livre d'or* de 1882, p. 22.)

No 1059. *La Première Heure; bords de la Seine.*

H. 1m45. — L. 2m10.

Au milieu, le cours du fleuve, enveloppé de brouillards blanchâtres; au fond, une île couverte d'arbres au-dessus de laquelle jaunit le soleil levant. Sur la droite, parmi de grandes touffes de roseaux, s'avancent dans l'eau quatre vaches derrière lesquelles se tient, sur le bord, un petit paysan, son fouet sur l'épaule.

Signé à droite, en bas : *A. Girard.*

CHARNAY (ARMAND), né à Charlieu (Loire), élève de Pils. — Ex. — Méd. 3e cl. 1876. — A Marlotte, par Bourron (Seine-et-Marne).

N° 491. *La Terrasse aux chrysanthèmes; château de Gasthellier.*

A droite, la façade d'un château en briques, flanqué de deux tourelles, avec un perron de pierre garni de pots de roses, de dahlias, de chrysanthèmes. Sur le perron, une dame en noir, un livre à la main, descend en regardant une jeune fille qui cueille des fleurs dans une plate-bande sur la gauche. Les degrés du perron et toute la terrasse sont jonchés de feuilles mortes et de débris de fleurs. Au fond, à gauche, les massifs boisés d'un parc jaunis par l'automne. A droite, sur le premier plan, une chaise de jardin et deux arrosoirs au milieu de feuilles mortes.

Signé à gauche, en bas : *A. Charnay.*

DESTREM (CASIMIR), né à Toulouse, élève de M. Bonnat. — Ex. — Méd. 3e cl. 1879. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 127. (Voir le *Livre d'or* de 1879, p. 20.)

N° 770. *Ruth et Booz.*

... Et Ruth se demandait,
Immobile, ouvrant l'œil à moitié sous ses voiles,
Quel Dieu, quel moissonneur de l'éternel été
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or sur le champ des étoiles.

(V. HUGO.)

A gauche, au milieu d'un champ, Booz, la poitrine nue, la tête enveloppée d'une draperie blanche, étendu sur le dos et dormant, devant une meule, sur un tas de gerbes. Au milieu, à ses pieds, se tient assise, de profil, Ruth, vêtue de bleu, les bras nus, la tête dressée vers le ciel où le croissant de la lune blanchit sur la droite. Au fond, quelques autres moissonneurs endormis dans la plaine.

Signé à droite, en bas : *Destrem.*

GEOFFROY (Jean), né à Marennes (Charente-Inférieure), élève de MM. Levasseur et Eugène Adan. — Ex. — Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1883. —. Rue du Faubourg-du-Temple, 54. (Voir les *Livres d'or* de 1881, p. 40, et 1883, p. 12.)

N° 1037. *Les Affamés.*

H. 2m15. — L. 3m00.

Au milieu, près d'un baquet déposé sur le pavé, dans la rue, se tient, debout et de face, un homme en haillons, mangeant de la soupe dans une gamelle. Il tourne la tête et jette un mauvais regard sur un petit garçon et une petite fille tout déguenillés qui s'avancent sur la gauche. Autour du baquet sont agenouillés trois jeunes gens d'aspect misérable, dont l'un dévore un morceau de pain. Derrière eux, debout, un vieillard à la barbe blanche et inculte, le dos voûté, la tête basse, s'appuie sur un gros bâton. Plus loin, à droite, un enfant, mordant dans un morceau de pain qu'il porte d'une main à sa bouche, de l'autre croise, en frissonnant, sa veste sur sa poitrine ; derrière lui, deux mendiants, assis et vus de dos, en train de se partager leur pitance.

Signé à droite, en bas : *J. Geo.*

VALADON (Jules-Emmanuel), né à Paris, élève de Drolling, de L. Cogniet et de H. Lehmann. — Ex. — Méd. 3e cl. 1880. — Rue de Monsieur, 5. (Voir le *Livre d'or* de 1880, p. 23.)

N° 2338. *Un Vieux.*

H. 0^m62. — L. 0^m48.

Tête de vieillard chauve, à longue chevelure et longue barbe blanches. Vêtement brun. Sur l'épaule une courroie. Fond neutre.

Signé à droite, en bas : *J. Valadon.*

Acquis par l'État.

BAUDOUIN (Paul-Albert), né à Rouen, élève de Gleyre et de MM. Delaunay et Puvis de Chavannes. — Ex. — Méd. 3e cl. 1882. — Rue du Cherche-Midi, 55. (Voir le *Livre d'or* de 1882, p. 19.)

N° 135. *Panneau décoratif pour la mairie de Saint-Maur.*

H. 3^m45.— L. 11^m70. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, au premier plan, près du perron d'une maison garnie de fleurs, un jeune garçon et une jeune fille sont en train de cueillir des fleurs. Près d'eux, debout, portant un enfant, la tête tournée à droite, regardant les hommes qui travaillent, se tient une jeune femme en robe brune et tablier bleu. Une jeune fille est assise, à côté d'elle, sur une pierre, et tricote ; un enfant, à terre, joue avec un maillet. A l'arrière-plan, un homme donne à manger à un cheval. Sur la droite, plusieurs groupes d'ouvriers travaillant dans un chantier, au milieu de blocs de pierres de taille. Les uns poussent des pierres sur un chariot bas ; un autre tire de l'eau. Au fond, la campagne que traverse une rivière.

Signé, à droite, sur une pierre : *P. Baudouin.* 86.

Commandé par la Préfecture de la Seine.

CESBRON (Achille), né à Oran. — Ex. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1884. — Rue Jacquemont, 13. (Voir les *Livres d'or* de 1882, p. 27, et 1884, p. 15.)

N° 470. *Fleurs du sommeil.*

H. 2m77. — L. 2m10.

En bas, un champ de grands pavots blancs et mauves. En haut, une femme nue, les bras relevés derrière la tête, s'envolant vers la gauche dans un ciel étoilé.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

WINTER (Pharaon-Abdon-Léon de), né à Bailleul (Nord), élève de MM. Cabanel et J. Breton. — Mention honorable 1880. — A Bailleul (Nord). (Voir le *Livre d'or* de 1880, p. 50.)

N° 2458. *Au dispensaire.*

H. 1m32. — L. 2m09. — Fig. un peu moins grandes que nature, vues jusqu'aux genoux.

A droite, une religieuse assise, de face, regardant un papier qu'elle tient à la main, feuillette un gros livre posé sur ses genoux, tandis qu'une autre religieuse, debout, à gauche, vue de trois quarts, les mains appuyées sur une table où sont placés des fioles, un encrier, des papiers, semble attendre sa réponse. Au fond, du même côté, une femme assise, portant un enfant, une autre femme debout, et, derrière, un petit garçon.

Signé à gauche, en bas : *Pharaon de Winter.*

LELIÈVRE (Maurice), né à Lille (Nord), élève de MM. Harpignies et J.-P. Laurens. — Mention honorable 1881. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir le *Livre d'or* de 1881, p. 43.)

N° 1448. *Sur la levée de la Loire, à Baule.*

H. 2m20. — L. 1m80.

A gauche, le lit du fleuve où se reflètent des nuages au soleil couchant. Au milieu, une langue de terre avec des arbustes. A droite, une route longeant le fleuve, entre une prairie en fleurs et un terrain boisé.

Signé à droite, en bas : *M. Lelièvre.*

Acquis par l'État.



Ph de Winter pinx. | Manesse sc

AU DISPENSAIRE

BERTHELON (Eugène), né à Paris, élève de MM. E. Lavieille et Berne-Bellecour. — Mention honorable 1879. — Boulevard de Clichy, 12. (Voir le *Livre d'or* de 1879, p. 30.)

N° 195. *Ancienne Jetée du Tréport un jour de tempête.*

H. 2m00. — L. 2m75.

A droite, l'extrémité d'une jetée avec la tour d'un phare au pied duquel s'élèvent quelques baraques et contre laquelle de hautes vagues écumantes déferlent avec fureur. En bas, au premier plan, les solives moussues d'une estacade par-dessus laquelle montent les eaux. Ciel d'orage plus noir sur la gauche.

Signé à droite, en bas : *Eug. Berthelon.* 1886.

Acquis par l'État.

VIMONT (Édouard), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Maillot. — Mention honorable 1876. — Rue Constance, 11.

N° 2399. *Vitellius empereur.*

Fabius Valens, chef d'une légion, vint, à la tête de ses soldats, saluer empereur Vitellius qui, les jours précédents, semblait rejeter ce titre et redouter le poids de l'empire ; mais alors, plein de vin et gorgé de viande (car il était à table depuis plusieurs heures), il accepta le titre de Germanicus. — Aussitôt les soldats lui jurèrent obéissance. — C'est ainsi que ce général fut élevé à l'empire.

(Plutarque.)

H. 2m75. — L. 3m90. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, étendu sur un lit de festin, de face, appuyé sur le coude gauche, Vitellius tient dans la main une coupe pleine de vin. De la gauche s'avance vers lui un groupe de soldats romains et barbares. L'un d'eux, portant une chlamyde rouge sur sa cuirasse, vu de profil, au pied du lit, ouvre les bras en abaissant, de la main droite, son épée. Près de lui, au premier plan, un barbare, coiffé d'une peau de bête, en sayon noir, un bras levé, tenant la hampe d'une aigle romaine qui traîne à terre. Derrière eux, plusieurs autres soldats brandissant des lances et des enseignes, les bras en l'air, poussant des cris. Au fond,

un Gaulois à longues tresses, acclamant l'empereur, agite son casque à grandes ailes. A droite de Vitellius, une table servie, derrière laquelle, se dresse de profil un Romain chauve, tendant la main droite vers les soldats; plus loin, un autre convive assis, et, dans le fond, deux esclaves faisant le service.

Signé à gauche, en bas : *E. Vimont.* 1885.

RUEL (Léon), né à Paris, élève de Pils. — Mention honorable 1882. — Rue Rodier, 62. (Voir le *Livre d'or* de 1882, p. 46.)

N° 2094. *Hommage à l'amiral Courbet.*

H. 3m60. — L. 2m40. — Fig. grandeur naturelle.

Au fond, un monument de marbre blanc, au haut duquel le buste en bronze de l'amiral Courbet est posé dans une niche cintrée. A gauche, une femme volante vue de dos, les bras et les pieds nus, tenant dans la main gauche un drapeau tricolore enveloppé d'un crêpe, dépose un laurier près du buste. A droite, en bas, un adolescent nu, vu de face, tenant un aviron, s'appuie sur un écusson où on lit ces deux dates : 1827-1885. Près de lui, sur le degré, une couronne d'immortelles et des fleurs. Sur le tombeau, une inscription, en grande partie cachée par la figure volante, dont on ne voit que ces mots : *Courbet... France...*

Signé à gauche, en bas : *L. Ruel.*

Acquis par l'État.

MESLÉ (Joseph-Paul), né à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), élève de M. Bonnat. — Rue Aumont-Thiéville, 4.

N° 1645. *Deux Sœurs.*

H. 1m15. — L. 1m30. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Deux jeunes filles, vues de trois quarts, regardant une toile posée sur un chevalet à gauche. La première, blonde, portant sur les épaules

une pèlerine de velours, tient de la main gauche une palette avec des pinceaux. La seconde, brune, en robe grise, gantée de jaune, se penche, par derrière, sur l'épaule de sa sœur.

Signé à droite, en bas : *J. Meslé.* 1886.

PERRANDEAU (Charles), né à Sully-sur-Loire (Loiret), élève de M. Cabanel. — Mention honorable 1881. — Impasse du Maine, 18 *bis.* (Voir le *Livre d'or* de 1881, p. 42.)

N° 1828. *Misère.*

H. $1^{m}52$. — L. $2^{m}22$. — Fig. grandeur naturelle.

Dans une chambre délabrée, au fond, une femme en chemise, déguenillée, les yeux hagards, assise contre le mur ; sur ses jambes allongées, en travers, est étendu un homme en haillons. A gauche, dans un fond de cruche cassée, quelques charbons allumés.

Signé à gauche, en bas : *Perrandeau.* 1886.

Acquis par l'État.

LAHAYE (Alexis-Marie), né à Paris, élève de M. Carolus-Duran. — Mention honorable 1884. — Rue des Mathurins, 1.

N° 1328. *Rêverie.*

H. $1^{m}75$. — L. $1^{m}40$. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme blonde, en cheveux, assise dans l'herbe, au bord de l'eau. Elle porte une robe d'un gris pâle, garnie de dentelles blanches avec des nœuds de ruban noir. Elle tient les mains posées sur un livre entr'ouvert. A droite, un petit chien qui joue ; à gauche, un panier à ouvrage.

Signé à gauche, en bas : *Lahaye.*

SAIN (PAUL-JEAN-MARIE), né à Avignon, élève de MM. Guilbert d'Anelle et Gérôme. — Mention honorable 1883. — Rue du Dragon, 33. (Voir le *Livre d'or* de 1883, p. 25.)

N° 2105. *Réserve du moulin de Saint-Cénéry, près d'Alençon (Orne).*

H. 1^m30. — L. 2^m00.

Une rivière longée à droite par un chemin vert, dans laquelle se reflètent les arbres qui couvrent ses rives. Au fond, une langue de terre et, derrière, des collines boisées. Ciel d'un gris pâle semé de vapeurs blanches et roses.

Signé à gauche, dans l'eau : *Paul Sain.*

GELHAY (ÉDOUARD), né à Bresles-sur-Vesles (Aisne), élève de MM. Tony Robert-Fleury et Bouguereau. — Mention honorable 1884. — Rue Blanche, 81, et chez M. Robert-Fleury, rue de Douai, 69.

N° 1032. *La Crèche aux Enfants-Trouvés.*

H. 1^m18. — L. 1^m73.

Une salle d'hospice éclairée par deux fenêtres sur la droite. Au milieu, une rangée de tables de marbre sur lesquelles sont posés des fioles et gobelets que range une servante en tablier blanc. Au fond, contre le mur, une rangée de petits berceaux avec des rideaux blancs. Une religieuse présente des nourrissons à des nourrices assises sur un banc. Près de la cheminée, à droite, sur une table couverte d'une étoffe blanche, une religieuse et une servante emmaillotent des enfants. Au premier plan, quelques enfants assis ou jouant sur le parquet.

Signé à gauche, en bas, dans une corbeille de linge : *Ed. Gelhay.*

GROLLERON (Paul), né à Seignelay (Yonne), élève de M. Bonnat. — Mention honorable 1882. — Rue Lemercier, 49, et chez M. Cahen, rue Laffitte, 6. (Voir le *Livre d'or* de 1882, p. 31.)

N° 1117. *Épisode de la bataille de Loigny* (*Loire*).

On se battait tout près de nous avec une véritable rage. Les débris de notre colonne défendaient chaque maison. Les Allemands avaient pénétré dans le village en même temps que nos mobiles. Ce combat sans espoir donnait lieu à des actes sublimes... Un officier et quelques fantassins faisaient feu presque à bout portant.

H. 1m35. — L. 1m05.

A gauche, une maison avec un perron sur les degrés duquel est étendu un mobile blessé. D'une fenêtre ouverte, au rez-de-chaussée, où pend un matelas, partent deux coups de feu; à côté, dans l'embrasure d'une porte, un soldat épaule son fusil, et, près de lui, se tient un officier qui regarde au loin. Par une fenêtre du premier étage on tire d'autres coups de feu. En se rapprochant du premier plan, dans un renfoncement de muraille, un soldat mort étendu sur le ventre, et, près de lui, un officier, la tête bandée, un genou en terre, charge son fusil en prenant des cartouches dans la giberne du mort. Derrière eux, trois autres soldats, dont l'un tombe en portant la main à sa tête.

Signé à droite, en bas : *Grolleron.* 86.

RICHEMONT (Alfred-Paul-Marie de), né à Paris, élève de MM. Bin et A. Maignan. — Mention honorable 1884. — Rue Bayen, 27 *bis* (Ternes).

N° 1999. *Légende de sainte Marie de Brabant* (1290).

Quand les reliques de sainte Marie furent déposées au tombeau, on vit treize vierges descendre du ciel et entourer le cercueil. Elles rayonnaient de

clarté et étaient vêtues de robes blanches; elles firent trois fois le tour du tombeau.

(*Vies des Saints.*)

H. 2m00. — L. 2m72.

A droite, dans le fond d'une chapelle éclairée par une verrière peinte, la châsse de sainte Marie, couverte d'une draperie brodée, devant laquelle plusieurs jeunes filles, vêtues de blanc, les pieds nus, se tenant par la main, dansent dans une atmosphère vaporeuse. A gauche, devant une colonne, un moine, les mains croisées, et une vieille femme, appuyée sur une béquille, vus de profil, regardent avec surprise tourner la ronde des vierges. Au premier plan, une jeune fille à genoux, le front penché sur une balustrade.

Signé à droite, sur la balustrade : *A. de Richemont.* 86.

MÉLIDA (Enrique), né à Madrid. — Mention honorable 1884. — Rue de Bassano, 48.

N° 1620. *Carmen.*

H. 1m90. — L. 0m85. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune Espagnole debout, de face, les mains sur les hanches, le pied droit en avant, la tête un peu penchée à gauche. Très brune, une rose dans les cheveux, coiffée d'une mantille de dentelle noire, elle porte une veste noire brodée d'argent et une jupe jaune à liséré vert.

Signé à droite, en bas : *Mélida.*

GRIDEL (Joseph-Émile), né à Baccarat (Meurthe-et-Moselle). — A Baccarat, et à Paris, chez M. Magnen, rue Taitbout, 47.

N° 1105. *Prise d'un sanglier par un équipage de mâtins.*

H. 3m00. — L. 4m00.

Intérieur de forêt par un temps de neige. Au milieu, un sanglier, assailli de tous côtés par les chiens, piétine l'un d'eux, tout éventré. A gauche, au premier plan, près d'un rocher, un chien est étendu dans la neige. A droite, un autre, blessé à la cuisse, perdant son sang, hurle à pleine gueule; un autre, à ses côtés, montre ses crocs à la bête. Au fond, à travers les branches, dans la brume, la tache rouge du soleil.

Signé à droite, en bas : *Gridel.*

LUNA (JUAN), né à Badoc (îles Philippines), élève de M. Vera. — Boulevard Arago, 65.

N° 1528. *Spoliarium.*

Descendu presque au niveau du sol, de sourds gémissements frappèrent mon oreille; j'écoute, quelqu'un passe près de moi, et, en me voyant tendre l'oreille, me jette ces mots sans s'arrêter : « Ce sont les échos du spoliaire. » Je continue de descendre sans deviner le sens de cette réplique, et, guidé par le bruit, je m'avance sous les voûtes qui supportent les gradins inférieurs de l'amphithéâtre; j'arrive dans un vaste réduit éclairé seulement par quelques torches fumantes, et je vois une scène de carnage : c'étaient tous les mourants traînés hors de l'arène...

(CH. DEZOBRY, *Rome au siècle d'Auguste,* t. III.)

H. $4^{m}25$. — L. $7^{m}55$. — Fig. un peu plus grandes que nature.

Intérieur de bâtiment voûté et obscur qu'éclairent au fond des torches fumeuses. Au milieu, trois hommes, demi-nus, vus de dos, tirent sur le sol, par des cordes, plusieurs cadavres de gladiateurs. Sur la gauche, un quatrième, vêtu de blanc, traînant un autre cadavre, écarte la foule qui, descendant les degrés de l'amphithéâtre, s'écoule sous le vomitoire. A droite, près d'un amas de cadavres, une femme en bleu, agenouillée, qu'on voit de dos, et un vieillard portant une torche. Dans le fond, des femmes en pleurs.

Signé à droite, en bas: *Luna. Romæ. M DCCC LXXIV.*

Appartient à la députation provinciale de Barcelone.

GILBERT (René), élève de M. A. Gilbert. — Rue Aumont-Thiéville, 6.

N° 2886. *Un Repriseur de tapisseries.*

Pastel. — H. 1m20. — L. 1m95. — Fig. grandeur naturelle.

Un vieil ouvrier, en bras de chemise, des lunettes sur le nez, assis, vu de profil, tourné à gauche, sur une tapisserie dont l'extrémité est suspendue à droite. Il est en train d'enfiler une aiguille. Sur le premier plan, des ciseaux, un étui à lunettes, et, dans un plat de faïence, de longues aiguilles et un mètre.

Signé à gauche, en bas : *Gilbert.* 1886.

Acquis par l'État.

LE POITTEVIN (Louis), né à la Neuville-Champ-d'Oise (Seine-Inférieure), élève de M. Bouguereau. — Mention honorable 1883. — Rue Montchanin, 10. (Voir le *Livre d'or* de 1883, p. 32.)

N° 1463. *La Montée de Bénouville* (*Étretat*).

H. 1m75. — L. 2m45.

A gauche, au second plan, une rangée de gros arbres formant demi-cercle, devant des prés, en face d'une route montante qui tourne sur la droite. Sur le premier plan, des touffes épaisses de fougères et de ronces. Ciel d'été semé de légères nuées roses et blanches.

Signé à droite, en bas : *Le Poittevin.*

FERRY (Jules), né à Bordeaux, élève de M. Cabanel. — Mention honorable 1877. — Rue André-del-Sarte, 15.

N° 921. *Diane au bain.*

H. 2m30. — L. 1m50. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme nue, assise, de face, dans un bois, près d'un ruisseau. Ses cheveux roux, dénoués, flottent sur ses épaules. Elle porte sur le devant de la tête un petit croissant. A droite, suspendus à une branche de bouleau, un carquois et un oiseau. A terre, un sanglier.

Signé à gauche, en bas : *J. Ferry*.

VOS (HUBERT), né à Maëstricht (Hollande), élève de MM. Jean Portaëls et Cormon. — Rue Tourlaque, 22, et à Bruxelles, rue Verte, 213.

N° 2417. *Le Réfectoire des femmes à l'Hospice des vieillards, à Bruxelles.*

H. 1m60. — L. 3m00.

Intérieur de salle éclairée au fond par trois fenêtres donnant sur un jardin. Au deuxième plan, vers la droite, une longue table autour de laquelle sont assises de vieilles femmes tricotant. Une autre, debout, vue de dos, s'appuie sur le rebord de la fenêtre. Sur la gauche, quatre vieilles femmes assises sur un banc, l'une endormie, l'autre en train de se moucher, une autre offrant une prise de tabac à sa voisine. Au premier plan, debout, une vieille femme, la tête enveloppée dans une capuche noire, appuyée sur un parapluie. A droite, dans le fond, une femme levant le bras pour atteindre quelque chose dans une armoire entr'ouverte, et, sur le devant, une chaise.

Signé à droite, en bas : *Hubert Vos*. 1885.

THOMAS (CHARLES-ARMAND), né à Paris, élève de V. Leclaire. — Mention honorable 1882. — Rue de Navarin, 12. (Voir le *Livre d'or* de 1882, p. 37.)

N° 2282. *Veille de fête.*

H. 3m06. — L. 1m92.

Intérieur d'atelier éclairé au fond par un châssis vitré. A droite, sur un socle enveloppé de soie bleue, un vase japonais en bronze rempli de chrysanthèmes, reines-marguerites, roses blanches, etc., devant un petit paravent jaune. Au milieu, une table en chêne couverte d'une serviette, sur laquelle sont posés un faisan, deux perdrix, des bouteilles. A gauche, une toile sur un chevalet auquel est suspendu un lièvre.

Signé à gauche, en bas : *Ch. Thomas.*

RIVOIRE (François), né à Lyon, élève de M. Reignier. — Mention honorable 1883. — Rue Bréda, 15. (Voir le *Livre d'or* de 1883, p. 28.)

N° 3289. *Roses trémières.*

Aquarelle. — H. 0^m78. — L. 1^m28.

Dans un vase de faïence verte, une touffe de roses trémières mêlées à quelques marguerites et fleurs des champs.

Signé à droite, en bas : *Rivoire.*

HALKETT (François-Joseph-Clément), né à Bruxelles, élève de MM. Jules Lefebvre et G. Boulanger. — A Bruxelles, rue Birmingham, 30.

N° 1150. *Dans la sapinière.*

Triptyque. — H. 2^m25. — L. 5^m40. — Fig. grandeur naturelle.

Panneau de gauche. Dans un bois de sapins, venant de face, une dame, en robe grise, portant un sac et un pliant, et donnant le bras à une jeune fille maigre et pâle, à l'air maladif.

Panneau central. Dans un bois de sapins, au premier plan, à droite, une dame en chapeau noir à rubans rouges, assise sur un pliant, un panier de paille sur les genoux. Au milieu, au deuxième plan, en face,

une jeune malade, assise, les mains croisées, regarde devant elle une fillette qui joue dans l'herbe. Une autre jeune fille, debout, lui entoure le cou d'un châle blanc. Dans le fond, à gauche, on voit arriver un jeune homme à grands pas.

Panneau de droite. Sur un tertre sablonneux, un groupe de sapins. A terre, des fleurs éparpillées et un voile de dentelle noire.

BAIL (JOSEPH), né à Limonest (Rhône), élève de M. J.-A. Bail. — Mention honorable 1885. — Avenue Trudaine, 3.

N° 90. *Bibelots du musée de Cluny et de la collection de M. Drapé; croix du XVe siècle.*

H. 1m50. — L. 1m00.

Sur une table, devant un rideau rose, une plaque d'or à figures en relief, une croix en argent, un encensoir, un livre à reliure d'ivoire enrichie de pierres précieuses, un ostensoir et quelques autres objets.

Signé à gauche, en bas : *Bail Joseph.* 1886.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

DURANGEL (LÉOPOLD-VICTOR), né à Marseille, élève de Wachsmuth et Horace Vernet. — Mention honorable 1876. — Rue de Bruxelles, 30.

N° 861. *Résignation.*

H. 1m65. — L. 1m15. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le seuil d'une porte, un aveugle, de face, agenouillé sur un coussin. Il s'appuie de la main gauche sur un bâton, et tend de la main droite un chapeau de feutre mou. Il porte une chemise de couleur, une petite cravate, une vieille redingote. A gauche, un pilastre.

Signé à droite, en bas : *L. Durangel.* 86.

BLAYN (Fernand), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Lerolle. — Mention honorable 1879. — Avenue de Breteuil, 63. (Voir le *Livre d'or* de 1879, p. 26.)

N° 253. *Enterrement d'une jeune fille dans un petit village de Picardie.*

H. 1m83. — L. 2m90.

Une place de village bordée, au fond et à droite, par des maisons basses. A gauche, l'entrée d'une église; un prêtre, précédé de quatre enfants de chœur tenant des cierges et suivi d'une jeune fille en blanc qui porte une bannière, est en train d'en monter les degrés. Derrière eux, au milieu de la toile, s'avance, venant du fond, un cercueil blanc, couvert de fleurs, porté par quatre jeunes filles, qu'en accompagnent quatre autres tenant des cierges, et que suivent, avec d'autres jeunes filles, quelques hommes marchant tête nue. A droite, au deuxième plan, un groupe de femmes à genoux, qui regardent passer le convoi, un vieillard appuyé sur un bâton, et, au premier plan, trois femmes, enveloppées dans de grandes capelines noires, agenouillées avec une petite fille.

Signé à droite, en bas : *F. Blayn.* 1886.

LAURENT-DESROUSSEAUX (Henri-Alphonse-Louis), né à Joinville-le-Pont (Seine), élève de MM. Bin et A. Maignan. — Rue Hippolyte-Lebas, 12.

N° 1383. *La Veuve.*

H. 1m80. — L. 2m75.

Au milieu, au premier plan, un petit enfant, assis sur l'herbe, berçant une poupée, et deux autres plus grands, un garçon et une fille, regardant vers la gauche où, devant une petite maison, un cercueil est posé sur deux chaises. Autour du cercueil plusieurs paysans; une femme, qu'on voit de dos, y dépose des fleurs. Sur un tabouret, couvert d'une serviette blanche, une chandelle allumée et un crucifix. A

droite, assise devant un mur d'appui, près d'une cabane de planches, une paysanne en costume de travail, la tête sur la main, et, près d'elle, une autre paysanne en noir.

Signé à droite, en bas : *Laurent-Desrousseaux*. 86.

CAVÉ (Jules-Cyrille), né à Paris, élève de MM. Bouguereau et T. Robert-Fleury. — Rue du Ranelagh, 54.

N° 465. *Une Martyre aux Catacombes.*

H. 0m87. — L. 1m92. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme, étendue en long sur le dos, la tête posée à gauche sur deux degrés de pierre, les yeux fermés, les cheveux épars. De la draperie, couleur lilas, jetée sur son corps, sortent ses pieds nus, ses épaules nues et ses bras nus croisés sur sa poitrine jonchée de fleurs. A son côté, derrière, une longue palme. La muraille formant le fond est couverte d'inscriptions en rouge.

Signé à gauche, en bas : *J. Cavé*. 1886.

GUÉTAL (Laurent), né à Vienne (Isère). — A Grenoble, au Rondeau, et à Paris, chez M. Pépin-Malherbe, rue de Laval, 4.

N° 1133. *Le Lac de Léchauda, dans le massif du Pelvoux (Hautes-Alpes).*

H. 1m80. — L. 2m60.

Au premier plan, quelques rochers bas, devant un lac d'eau limpide, que bordent à droite des rochers escarpés, d'où se détache, au second plan, un promontoire plus bas. A gauche, sur la même ligne, une

langue de terre. Au fond, une ligne de montagnes couvertes de neige à leurs sommets. Ciel pur et clair.

Signé à droite, en bas, sur un rocher : *L. Guétal.* 1886.

ZAKARIAN, élève de M. Humbert. — Mention honorable 1885. — Rue Mansart, 11.

N° 2478. *Fromages et Fruits.*

H. 1^m30. — L. 1^m00.

Sur une table de pierre, dans une étagère ronde en verre, de forme pyramidale, des fraises, des pommes, des raisins. A gauche, des fromages sous une cloche. Sur le devant, des biscuits, une moitié de citron, un couteau, une figue coupée.

Signé à droite, en bas : *Zakarian.*

PROUVÉ (Émile-Victor), né à Nancy, élève de MM. Devilly et Cabanel. — Mention honorable 1885. — Rue du Moulin-de-Beurre, 12 et 14 (Plaisance).

N° 1938. *Madeleine.*

H. 1^m40. — L. 1^m00. — Fig. grandeur naturelle.

Nue, de profil, à genoux sur le sol, les jambes couvertes d'une draperie rouge, les cheveux épars, la tête en arrière, elle tient ses seins des deux mains. En face d'elle, à droite, une croix de branches plantée dans l'herbe et soutenue par une grosse pierre. Ciel sombre.

Signé à droite, en bas : *Prouvé.* 1886.



ARTISTES HORS CONCOURS

BARILLOT (Léon). — Rue de la Tour-d'Auvergne, 16. (Voir les *Livres d'or* de 1880, p. 20; 1884, p. 8; 1885, p. 27.)

N° 110. *Matinée d'été.*

H. 2m28. — L. 3m28.

Au premier plan, une mare dans laquelle s'abreuvent, à droite, trois grands bœufs. Plus loin, longeant le bord de la mare, plusieurs autres bœufs qui viennent les rejoindre. Au fond, une plaine coupée par quelques lignes d'arbres. Ciel blanchâtre.

Signé en bas : *Barillot.*

Acquis par l'État.

BENJAMIN-CONSTANT (Jean-Joseph), né à Paris. — Impasse Hélène, 15, avenue de Clichy. (Voir les *Livres d'or* de 1881, p. 60; 1884, p. 33; 1885, p. 29.)

N° 168. *Judith.*

H. 2m42. — L. 1m33. — Fig. grandeur naturelle.

Debout, le torse nu, ses épais cheveux noirs roulant sur ses épaules,

couronnée d'un bandeau de perles, elle se montre de face, la tête tournée à droite, tenant des deux mains, derrière son dos, un cimeterre. Elle porte une ceinture de plaques d'argent ornées de corail et une jupe blanche brodée d'or. Fond de tapis orientaux; sur le sol, des tapis et des fourrures.

N° 169. *Justinien.*

H. 3m78. — L. 6m62. — Fig. un peu plus grandes que nature.

Au milieu, sur un siège de marbre dressé contre la muraille en mosaïque d'or, entre deux pilastres de porphyre, sous une niche contenant une Victoire ailée en bronze, Justinien, de face, est assis, les deux bras appuyés sur les montants de son siège. Il est couronné d'un bandeau d'or orné de pierreries, et porte une robe violette semée de croix d'or. A gauche, le long de la muraille, sont assis, la tête nue, trois personnages en robes de brocart d'or. A droite, dans la même attitude, se tiennent un ecclésiastique, en chasuble blanche brodée d'or; un autre ecclésiastique, en chasuble de brocart d'or; un jeune dignitaire, en robe bleue semée de pierreries, tenant un rouleau de parchemins. Au premier plan, un peu à droite, vu de dos, assis sur les dalles, un vieillard, bras et jambes nus, vêtu d'un sayon de chèvre, est en train de lire sur un grand rouleau de parchemin qu'il tient déployé des deux mains.

Signé à gauche, en bas : *Benjamin-Constant.* 86.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

BÉRAUD (JEAN), né à Saint-Pétersbourg, de parents français, élève de M. Bonnat. — Rue Clément-Marot, 3. (Voir les *Livres d'or* de 1882, p. 22; 1883, p. 11; 1884, p. 28.)

N° 176. *La Salle des filles au Dépôt.*

H. 1m48. — L. 1m15.

Salle nue, aux murs badigeonnés de jaune, éclairée à gauche par deux hautes fenêtres grillagées. Entre les deux fenêtres, une petite

estrade en forme de chaire, sur laquelle une religieuse, vue de face, les yeux baissés, tricote. A gauche, au premier plan, près de la chaire, une fille debout, en cheveux, un ruban rose au cou, s'étire en bâillant; une autre se baisse pour remettre son soulier; au milieu, un peu en arrière, une autre, blonde, la tête basse, tient un mouchoir sur sa bouche. Derrière elle, à droite sur deux bancs rangés de face, six femmes dont une grosse, debout, en manteau de fourrures, avec un énorme chapeau à fleurs, devant laquelle une autre lui tournant le dos, en costume d'ouvrière, un panier à ses pieds, assise, croise les bras. Au fond, à gauche, sur un banc, contre le mur, trois filles assises, et à droite, dans l'angle, trois debout, dont l'une fume, l'autre montre le poing, l'autre fait un pied de nez.

Signé à droite, en bas : *J. Béraud.* 1886.

BERNIER (Camille), né à Colmar (Alsace), élève de L. Fleury. — Rue Jean-Nicot, 2. (Voir les *Livres d'or* de 1879, p. 40; 1882, p. 50; 1883, p. 47.)

N° 187. *Le Vallon* (*Bretagne*).

H. 1m91. — L. 2m65.

Une lisière de bois. Au premier plan, à gauche, sous une futaie de grands arbres, une mare vers laquelle se dirigent plusieurs vaches qu'un paysan surveille en taillant un bâton. A droite, au fond, une prairie, où paissent des vaches, terminée par un rideau d'arbres.

Signé à droite, en bas : *C. Bernier.* 86.

BONNAT (Léon), membre de l'Institut, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de L. Cogniet. — Rue de Bassano, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 273. *Portrait de M. Pasteur et de sa petite-fille, Mlle Vallery-Radot.*

H. 1^m58. — L. 1^m16. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il se tient, debout, de face, tête nue, la main droite dans la jointure de la redingote, le bras gauche sur l'épaule de sa petite-fille qui, de face aussi, s'appuie contre lui en lui tenant la main. Il est vêtu de noir, avec la rosette rouge à la boutonnière. La petite-fille, aux cheveux blonds et flottants, porte une robe bleue garnie de dentelles blanches. Fond neutre.

Signé à gauche, en bas : *L^n Bonnat.* 1886.

N° 274. *Portrait de M. le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.*

H. 0^m71. — L. 0^m61. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Il est vu, de trois quarts, tourné à gauche. Cheveux grisonnants et courts. Vêtement noir. Rosette rouge à la boutonnière.

BOUDIN (Eugène), né à Honfleur (Calvados). — Place Vintimille, 11. (Voir les *Livres d'or* de 1881, p. 23, et 1883, p. 11.)

N° 302. *Un Grain.*

H. 1^m19. — L. 1^m60.

Mer grise et agitée. Au fond, un grand nuage noir emplit presque tout le ciel rayé de pluie. Sur la droite, au deuxième plan, deux barques de pêche, les voiles dehors, ballottées par les vagues et s'efforçant de gagner la gauche.

Signé à droite, en bas : *E. Boudin.* 1886.

Acquis par l'État.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut, né à La Rochelle, élève de Picot. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 306. *Le Printemps.*

H. 2^m00. — L. 1^m20. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme, nue, debout, de face, croisant les bras sur sa poitrine. Autour de sa tête voltigent trois Amours armés de flèches. A gauche, trois autres Amours gambadent sur le gazon ; trois autres, à droite.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1886.

N° 307. *L'Amour désarmé.*

H. 1^m32. — L. 1^m00. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme, nue, les jambes drapées, de face, accroupie dans l'herbe, tenant devant elle, par les deux bras, un Amour aux ailes blanches, qui serre dans sa main droite un petit arc doré. A droite, à terre, sur le premier plan, parmi les fleurs, deux flèches, et une haute touffe de chardons.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1885.

BOULANGER (Gustave-Rodolphe), membre de l'Institut, né à Paris, élève de Jollivet et de P. Delaroche. — Rue de Boulogne, 6. (Voir le *Livre d'or* de 1885, p. 31.)

N° 309. *Un Maquignon d'esclaves à Rome.*

H. 0^m78. — L. 1^m00.

Sur le bord d'une estrade décorée de guirlande de feuillages au milieu, assis, les jambes ballantes, un gros homme, chauve et rubicond, couronné de roses, en robe jaune, mange des fèves dans une

écuelle qu'il tient entre ses jambes. Derrière, sur l'estrade, le long d'une muraille sur laquelle on lit : *Storax. Servorum Mango,* sont rangés, de face, un écriteau au cou, les esclaves à vendre : à gauche, un petit garçon nu, une femme coiffée d'un serre-tête noir, accroupie devant un jeune homme couronné de lierre, qui se tient roide, les bras croisés ; à droite, une négresse serrée contre une jeune femme, à demi nue sous un voile déchiré, qui se tord, en se cachant la tête de la main ; une petite fille, et, enfin, sur le devant, une jeune femme, aux cheveux rouges, le torse nu, les jambes drapées d'une étoffe rose, qui, assise sur un escabeau, de profil perdu, regarde de côté.

Signé en bas : *G. Boulanger.*

BRETON (Jules-Adolphe), membre de l'Institut, né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de Félix de Vigne et de Drolling. — A Courrières (Pas-de-Calais). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 342. *Le Goûter.*

H. 0^m78. — L. 1^m22.

Au premier plan, trois paysannes, dans un champ, près d'un petit feu qui fume. L'une, à gauche, assise de profil, les pieds nus, tient un morceau de pain ; à droite, une autre, plus jeune, allongée sur le ventre, retournant la tête, sourit sous sa coiffe rose en mangeant. Entre les deux, la troisième, un peu en arrière, de face, se baisse pour retirer une pomme de terre de la cendre. Dans le lointain, on aperçoit, à droite, une femme, debout, soulevant une cruche au-dessus de la bouche d'un enfant qui boit, et, à l'ombre d'une meule, des moissonneurs faisant leur repas ; à gauche, quelques autres meules.

Signé à gauche, en bas : *J. Breton.* 1886.

N° 343. *La Bretonne.*

H. 0^m96. — L. 0^m80. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune paysanne du Finistère, vêtue de noir, assise de face, la tête penchée à gauche, devant un pilier d'église. Elle tient entre ses deux mains croisées un cierge qui penche sur son épaule gauche. Au fond, dans l'ombre, une lueur rouge.

Signé à droite, en bas : *J. Breton.* 1886.

CABANEL (Alexandre), membre de l'Institut, né à Montpellier, élève de Picot. — Rue de Vigny, 14. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 412. *Portrait du fondateur de l'Ordre des Petites Sœurs des pauvres.*

H. 1m94. — L. 1m41. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Un ecclésiastique en soutane noire et manteau noir, assis, de trois quarts, tourné à droite, près d'une petite table sur laquelle il appuie la main gauche. Il tient une calotte dans la main droite. Sa tête chauve, aux cheveux blancs et courts, se détache sur le fond bleu d'une carte géographique suspendue à la muraille derrière lui, près d'une gravure de la Vierge. Sur la table, des papiers, un livre, une écritoire, un crucifix, une statuette. A ses pieds, plusieurs cahiers reliés en parchemin, sur l'un desquels on lit : *Constitution des Petites Sœurs des pauvres.*

Signé à gauche, en bas : *Alex. Cabanel.* 1884.

N° 413. *Portrait de la fondatrice de l'Ordre des Petites Sœurs des pauvres.*

H. 1m94. — L. 1m41. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Une religieuse vêtue de noir, la tête enveloppée d'une capuce noire, assise de trois quarts, le visage de face, tournée à gauche, près d'un petit bureau de bois blanc. Elle tient dans la main droite une lettre, et dans la main gauche des lunettes. Au fond, suspendue à la muraille claire, une grande carte des établissements de l'institution

dans tous les pays, près d'un crucifix. Au premier plan, à droite, sur un escabeau, une boîte de fer-blanc remplie de lettres ouvertes.

Signé à gauche, en bas : *Alex. Cabanel.* 1885.

CAROLUS-DURAN (ÉMILE-AUGUSTE), né à Lille (Nord). — Passage Stanislas, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 443. *Éveil.*

H. 1m06. — L. 1m86. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme nue, aux cheveux roux flottants, couchée, la tête à gauche, sur un lit en désordre. Elle s'accoude sur le bras droit, se montrant de face, sur une pile de coussins blancs ; son bras gauche est allongé sur sa cuisse. A droite, un brûle-parfum en bronze. Au fond, une tenture de peluche brune.

Signé à gauche, en haut : *Carolus-Duran. Paris,* 1885.

N° 444. *Portrait de Miss* ***.

H. 1m80. — L. 1m30. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune fille en robe rose, assise, le corps de trois quarts, la tête de face, dans un fauteuil de jardin, les pieds sur un tapis gris. Elle tient une rose-thé dans sa main droite qui repose sur ses genoux. Au fond, une tenture de peluche grise.

Signé à gauche, en haut : *Carolus-Duran. Paris,* 1885.

CHARTRAN (THÉOBALD), né à Besançon, élève de M. Cabanel. — Place Malesherbes, 9. (Voir les *Livres d'or* de 1881, p. 13 ; 1883, p. 52 ; 1884, p. 32.)



T. Chartran pinx   R. de Los Rios sc

PLAFOND D'UNE SALLE DES MARIAGES

N° 499. *Fragment du plafond de la salle des mariages de la mairie de Montrouge.*

H. 4^{m}00. — L. 3^{m}85.

En bas, sur les degrés d'un autel orné de guirlandes de lauriers-roses et portant l'inscription : *Hymen,* sont assis, pressés l'un contre l'autre, un jeune homme en costume de guerrier antique et une jeune femme vêtue de blanc, couronnée de fleurs d'oranger sous un long voile de gaze. Près de l'autel, à gauche, un Amour, debout, les ailes étendues, élève un flambeau allumé. A droite, dans le ciel bleu semé de nuages blancs, plane une femme habillée de rose, qui tient le bout d'une guirlande, dont l'autre extrémité est portée par deux Amours voltigeant sur la gauche.

Signé à gauche, en bas : *T. Chartran.* 1886.

Commandé par la Préfecture de la Seine.

COLLIN (Raphael), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Rue de Vaugirard, 52, impasse Ronsin, 6. (Voir le *Livre d'or* de 1884, p. 32.)

N° 561. *Floréal.*

H. 1^{m}10. — L. 1^{m}91. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme nue, étendue sur le dos, la tête à droite, dans le gazon d'une prairie. Les genoux relevés, le corps de profil, elle regarde de face, les yeux à demi clos, en mordillant un brin d'herbe qu'elle tient de la main droite; le bras gauche est allongé sur l'herbe. Au fond, dans le pré d'un vert pâle, une nappe d'eau.

Signé à gauche, en bas : *R. Collin.* 1886.

Acquis par l'État.

CORMON (Fernand), né à Paris, élève de MM. Cabanel, Fromentin et Portaëls. — Rue Rochechouart, 38. (Voir les *Livres d'or* de 1880, p. 57; 1884, p. 33; 1885, p. 36.)

N° 584. *Déjeuner d'amis.*

H. $0^{m}94$. — L. $1^{m}22$.

Intérieur d'atelier d'artiste. Autour d'une table longue, couverte de plats et de bouteilles, sont assis, prenant le café, quatre jeunes gens et deux jeunes femmes riant à gorge déployée. Au fond, un bahut breton; à droite, une toile sur un chevalet.

Signé à gauche, en bas : *F. Cormon.* 1885.

DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Avenue de Villiers, 147. (Voir les *Livres d'or* de 1880, p. 7; 1882, p. 54; 1884, p. 35; 1885, p. 36.)

N° 627. *Le Pain bénit.*

H. $1^{m}20$. — L. $0^{m}87$. — Fig. moins grandes que nature, jusqu'aux genoux.

Plusieurs paysannes assises, de profil, tournées vers la droite, sur trois rangs, dans les bancs d'une église. Au milieu, sur le premier plan, vu de dos, un enfant de chœur habillé de rouge, portant une corbeille dans laquelle la première femme du second banc, tournant la tête, de trois quarts, prend un morceau de pain bénit. A gauche, sur le dernier banc, une petite fille blonde, en robe verte, un livre entre les mains, regarde l'enfant de chœur.

Signé à gauche, en bas : *Dagnan-Bouveret.* 1885.

Acquis par l'État.

DELAUNAY (Élie), membre de l'Institut, né à Nantes, élève de J. Sotta, H. Flandrin et L. Lamothe. — Rue Notre-Dame-de-Lorette, 58. (Voir les *Livres d'or* de 1879, p. 44; 1881, p. 61; 1884, p. 36; 1885, p. 37.)

N° 711. *Portrait de Henri Meilhac.*

H. 1m12. — L. 0m91. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il est assis, de face, dans un fauteuil vert à franges rouges, la main droite reposant sur la cuisse, le bras gauche appuyé sur la tablette d'un petit bureau couvert de papiers. Vêtement noir et pantalon gris. La rosette rouge à la boutonnière. En bas, à droite, sur un fauteuil rouge, un chapeau noir et un pardessus. Fond de tenture rouge.

Signé sur un morceau de papier : *Élie Delaunay*. 1885.

N° 712. *Portrait de Mme ***.*

H. 1m04. — L. 1m82. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame d'âge mûr, en vêtements noirs, de face, assise sur un canapé bleu clair. Tête nue, les cheveux relevés à la chinoise, gantée de jaune jusqu'aux coudes, elle tient de la main gauche un éventail rouge dont elle touche l'extrémité avec la main droite, et porte un manteau tombant, de velours noir bordé de fourrures, qui laisse à découvert le col et les bras. Fond de tenture sombre.

Signé en haut : *Élie Delaunay*. 1886.

DEMONT (Adrien-Louis), né à Douai (Nord), élève de M. E. Breton. — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir les *Livres d'or* de 1879, p. 14; 1882, p. 10; 1884, p. 36.)

N° 732. *La Fleur du paysan.*

H. 0m95. — L. 1m59.

Au milieu d'un jardin potager en pleine floraison, une large fleur de tournesol épanouie sur sa haute tige. Tout près, à droite, un paysan à genoux, coupant quelque plante, et des touffes de pois grimpant à des échalas. Au fond, à l'arrière-plan, quelques chaumières que dépassent, derrière, des massifs d'arbres; à gauche, dans l'éloignement, une plaine avec des meules et deux clochers. Effet du matin.

Signé à droite, en bas : *Adr. Demont.* 1886.

DESGOFFE (Blaise), né à Paris, élève de H. Flandrin et de M. Bouguereau. — Méd. 3e cl. 1861, 2e cl. 1863, ✻ 1878. — Rue de l'Abbaye, 3.

N° 756. *Armes et armures anciennes de la collection de Sir Richard Wallace.*

H. 1m80. — L. 1m40.

Une table couverte en velours cramoisi devant laquelle sont déposées, pêle-mêle, diverses pièces d'armures. Sur la table, un bouclier arabe et une pertuisane. A gauche, sur un petit meuble en marqueterie, un morion damasquiné et empanaché, un poignard incrusté de nacre et un étrier arabe émaillé. Au premier plan, en bas, à droite, un gantelet et un casque; à gauche, un fusil, un pistolet, une poire à poudre.

Signé à gauche, en haut : *Blaise Desgoffe.* 1883.

Appartient à Sir Richard Wallace.

DUBOIS (Paul), membre de l'Institut, né à Nogent-sur-Seine (Aube), élève de Toussaint. — A l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, 14. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 814. *Portrait de Mme ***.*

H. 1m65. — L. 1m03.



Julien Dupré pinx. Ch. Deblois sc

DANS LA FERME

Dame d'âge mûr, assise, de face, dans un fauteuil Louis XVI garni d'étoffe claire. Tête nue, brune, elle porte une robe noire ouverte en pointe sur la poitrine et garnie de dentelles, des bas rouges et des souliers découverts; elle tient sur ses genoux des gants de couleur jaune. A gauche, un paravent bas en peluche de couleur, par-dessus lequel on voit un fond d'appartement.

Signé à gauche, en haut : *P. Dubois.*

N° 815. *Portrait de Mme ***.*

H. 0m34. — L. 0m26.

Jeune femme en buste, de trois quarts, cheveux châtains. Décolletée, les bras nus, elle porte un corsage bleu garni de dentelles blanches sous un manteau de fourrure. Fond neutre.

Signé à droite, en haut : *P. Dubois.*

DUPRÉ (JULIEN), né à Paris, élève de Pils, de Lehmann et de M. Laugée. — Méd. 3e cl. 1880, 2e cl. 1881. — Boulevard Flandrin, 10 (Passy). (Voir les *Livres d'or* de 1880, p. 24; 1881, p. 9; 1884, p. 38.)

N° 852. *Dans la ferme.*

H. 1m10. — L. 1m80.

Une vache, vue de profil, la tête basse, les jambes raidies, refusant d'entrer dans une porte à droite sous laquelle une jeune fille l'attire de toutes ses forces par une corde liée autour de ses cornes, tandis qu'à gauche, un vieux paysan la tire par la queue dans le même sens et que, par derrière, une paysanne la frappe d'un bâton. Alentour des bâtiments de ferme. Au second plan, à droite, un petit garçon, sur le haut d'un perron, regarde, dans l'embrasure d'une porte.

EDELFELT (Albert), né à Helsingfors (Finlande), élève de M. Gérôme. — Méd. 3e cl. 1880, 2e cl. 1882. — Avenue de Villiers, 147. (Voir les *Livres d'or* de 1880, p. 27, et 1882, p. 8.)

N° 881. *Portrait de M. Pasteur.*

H. 1m56. — L. 1m28. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Le savant est debout, presque de face, dans son laboratoire. La tête nue, accoudé sur un gros livre posé sur un meuble à sa gauche, un carnet dans la main, il examine attentivement une pièce anatomique dans un flacon qu'il tient, de la main droite, à la hauteur de ses yeux. A droite, sur le meuble, des bocaux, des fioles, des instruments de chimie; plus loin, une étagère chargée de fioles, un store rayé de rouge, une fenêtre éclairée, et, dans le fond, une table couverte de bocaux.

Signé à droite, en bas : *A. Edelfelt.* 1885.

Acquis par l'État.

FRANÇAIS (François-Louis), né à Plombières (Vosges). — Boulevard du Montparnasse, 139. — (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 968. *Dans un ravin, près Plombières; étude de printemps.*

H. 0m56. — L. 0m47.

Dessous de bois. Au premier plan, quelques rochers moussus parmi des broussailles, des herbes et des fleurs. Au milieu, un ramier blanc poursuit un papillon jaune; un autre vole, en bas, vers la droite. Au fond, à droite et à gauche, des troncs d'arbres frappés par la lumière.

Signé en bas, d'un côté : *Français;* de l'autre : 1885.

N° 969. *Pont sur l'Eaugronne, près Plombières (Vosges).*

H. 0m56. — L. 0m47.

A droite, une route en talus, plantée d'arbres, passant sur un petit pont. Sur la route un attelage de bœufs; sur le pont, quelques passants; une femme, assise et lisant, vue de dos, et un homme assis près du parapet. A gauche, dans la prairie en contre-bas, un faucheur et une femme cueillant des fleurs. Dans le fond, une colline boisée que traverse une fumée de locomotive. Ciel clair et blanc. Effet du matin.

Signé à gauche, en bas : *Français;* à droite : 1885.

FRIANT (Émile), né à Dieuze (Alsace-Lorraine), élève de MM. Cabanel et Devilly. — Méd. 3e cl. 1884, 2e cl. 1885. — A Nancy, rue Jeanne-d'Arc, 26, et à Paris, chez M. E. Petitjean, rue Alfred-Stevens, 3. (Voir les *Livres d'or* de 1884, p. 12, et 1885, p. 5.)

N° 979. *Portrait de Mme C...*

H. 1m24. — L. 0m98. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame d'âge mûr, brune, en cheveux, vètue de noir, assise, de face, devant une cloison tendue de papier gris très clair. Elle incline légèrement la tête sur l'épaule gauche et tient ses mains tombantes et croisées.

Signé à gauche, en bas : *E. Friant.* 85.

GÉROME (Jean-Léon), membre de l'Institut, né à Vesoul, élève de P. Delaroche. — Boulevard de Clichy, 65. (Voir les *Livres d'or* de 1881, p. 75; 1884, p. 40; 1885, p. 40.)

N° 1042. *Œdipe.*

H. 0m62. — L. 1m04.

A droite, le buste du Sphinx de Gizeh, s'élevant au-dessus d'un monticule de débris et de sable. A gauche, arrêté sur la pente du monti-

cule et regardant le Sphinx, le général Bonaparte à cheval. Derrière lui s'allongent sur le sol les ombres de quatre cavaliers qu'on ne voit pas. Au loin, à gauche, en contre-bas, dans la plaine, l'armée française marchant en lignes régulières ; au fond, une ligne de montagnes.

Signé à droite, en bas : *J.-L. Gérôme.*

N° 1043. *Le Premier Baiser du soleil.*

H. 0^m55. — L. 1^m00.

Au premier plan, à gauche, près d'un ruisseau bordé de palmiers, quelques tentes arabes et quelques chameaux accroupis. Plus loin, une oasis au milieu de la plaine de sable, et une ligne de collines jaunes au-dessus de laquelle s'élèvent les trois pyramides de Gizeh, dont les deux plus hautes, à droite, sont vivement illuminées, du côté de l'orient, par une lumière fraîche et rose.

Signé à droite, en bas : *J.-L. Gérôme.*

HARPIGNIES (Henri), né à Valenciennes (Nord), élève de J. Achard. — Rue de l'Abbaye, 14. (Voir les *Livres d'or* de 1882, p. 56 ; 1883, p. 55 ; 1884, p. 42 ; 1885, p. 43.)

N° 1166. *Saules et aulnes ; souvenir de Saint-Privé (Yonne).*

H. 1^m18. — L. 1^m65.

Au milieu, un ruisseau aux eaux bleues, bordé d'arbres, tournant sur la droite près d'un bouquet de saules. A gauche, sur l'autre rive, un grand arbre au pied duquel deux figures sont assises à l'ombre. Dans le fond, une maisonnette brillant au soleil et une ligne basse de petits arbres. Ciel bleu semé de nuages blancs.

Signé à gauche, en bas : *H. Harpignies.* 1885.



Henner pinx. Ch. Waltner sc.

ORPHELINE

HÉBERT (ERNEST), membre de l'Institut, né à Grenoble, élève de David d'Angers et de P. Delaroche. — Villa Médicis, à Rome. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1175. *Portrait de Mme B***.*

H. 0m33. — L. 0m25.

Jeune femme blonde, aux cheveux bouclés tombant sur le front, de face, en buste. Elle porte une robe blanche échancrée en carré sur la poitrine et bordée de dentelles blanches, avec des manches courtes et bouffantes et une écharpe tombant sur les bras. Fond rouge.

Signé à gauche, en haut : *E. H.*

N° 1176. *Portrait de Mme C***.*

H. 0m30. — L. 0m22.

Jeune femme aux cheveux châtains, de face, la tête un peu penchée à droite. Elle porte un corsage de mousseline blanche décolleté, retenu sur l'épaule droite par une broche de lapis entourés de brillants. Fond de ciel nuageux.

HENNER (JEAN-JACQUES), né à Bernwiller (Alsace), élève de Drolling et de Picot. — Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1184. *Orpheline.*

H. 0m66. — L. 0m52.

Jeune fille au teint blanc, en robe noire, la tête enveloppée d'un voile noir, de face, en buste. Elle tient croisées devant elle, sur une balustrade, ses mains gantées de noir.

Signé à droite, en haut : *Henner.*

N° 1185. *Solitude.*

H. 0m66. — L. 0m52.

Femme nue, aux cheveux roux flottants, assise dans un bois, près d'un talus couvert d'herbes rousses. Accoudée sur la gauche, elle tient ses jambes allongées à droite. L'un de ses pieds traîne dans une flaque d'eau. Fond de feuillage sombre avec une trouée de ciel bleu.

Signé à gauche, en bas : *J.-J. Henner.*

HUMBERT (Ferdinand), né à Paris, élève de Picot, Fromentin et de M. Cabanel. — Méd. 1866, 1867 et 1869, ✠ 1878, méd. 3e cl. 1878 (E. U.), O. ✠ 1885. — Rue de Laval, 26 (avenue Frochot, 8).

N° 1221. *En temps de guerre.*

Panneau décoratif destiné à la Mairie du XVe arrondissement.

H. 4m15. — L. 9m58. — Fig. un peu plus grandes que nature.

A gauche, sortant d'une maison, sur laquelle flotte un drapeau tricolore, un garde mobile en armes, accompagné d'un jeune garçon. Devant eux des ambulanciers portent à boire à un blessé étendu sur un brancard près d'un arbre. Au fond une ligne de maisons que dépassent des branchages d'arbres dénudés. A droite, deux soldats emportent un blessé; derrière eux, une arche de viaduc sous laquelle gît le cadavre d'un cheval. Effet de crépuscule.

N° 1222. *Pro patria.*

Panneau décoratif destiné au Panthéon.

H. 5m05. — L. 2m55. — Fig. un peu plus grandes que nature.

Au premier plan, à droite, sur le seuil d'une maison, une jeune femme embrasse un homme nu, portant à la main une pique, qui se tient de face et auquel un enfant nu, de l'autre côté, s'attache par les deux bras. A gauche, un genou en terre, un homme soulevant un faisceau de javelots. Au second plan deux cavaliers sonnant de la trompette. Effet de jour naissant.

Commandé par l'État.



J P Laurens pinx — L. Massard sc

LE GRAND INQUISITEUR CHEZ LES ROIS CATHOLIQUES

LAURENS (Jean-Paul), né à Fourquevaux (Haute-Garonne), élève de L. Cogniet et de M. Bida. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir les *Livres d'or* de 1879, p. 50; 1880, p. 62; 1882, p. 57; 1884, p. 44; 1885, p. 45.)

N° 1376. *Le Grand Inquisiteur chez les rois catholiques.*

... Les juifs d'Espagne, menacés par l'Inquisition, offrirent, pour détourner le danger, 30,000 ducats destinés à la guerre de Grenade. Torquemada, ayant été averti que Ferdinand et Isabelle prêtaient l'oreille à ces propositions, se présenta devant eux, un crucifix à la main, et leur dit : « Judas a le premier vendu son maître pour 30 deniers; Vos Altesses pensent à le vendre une seconde fois pour 30,000 pièces d'argent. Le voici, prenez-le, et hâtez-vous de le vendre. »

(D. Juan Antonio Llorente, *Hist. crit. de l'Inquisition d'Espagne.*)

H. 1m16. — L. 1m50.

A droite, sur un banc de chêne à dossier, sous une fenêtre grillée, sont assis, presque de face, Isabelle et Ferdinand. La reine, en robe verte, semée de fleurs blanches, à revers roses, la tête couverte d'une grande coiffe blanche, portant au cou une croix de grenats, tend ses mains croisées en se penchant en avant; à sa droite, le roi, en manteau fourré, la tête baissée, la main gauche posée sur le genou, tient sa toque de velours de la main droite. A gauche, en face d'eux, s'avance, vu de profil, le grand inquisiteur, en robe blanche et manteau noir, leur montrant dans sa main droite levée un crucifix. Au fond, à gauche, près d'une image sainte, dans la muraille, un cierge allumé.

Signé à droite, en bas : *Jean-Paul Laurens.* 1886.

LE BLANT (Julien), né à Paris. — Méd. 3e cl. 1878, 2e cl. 1880. — Avenue Trudaine, 3. — (Voir les *Livres d'or* de 1880, p. 11, et 1885, p. 57.)

N° 1406. *Combat de La Fère-Champenoise, le 25 mars* 1814.

Entourés et accablés de mitraille, ces gardes nationaux venus de plusieurs parties de la France et commandés par le général Pacthod avaient tenu

ferme, jusqu'à ce que, démolis par l'artillerie prussienne et enfoncés enfin par la cavalerie russe, ils furent sabrés presque jusqu'au dernier homme; ces carrés, poussés vers les marais de Saint-Gond, finirent par se confondre en une seule masse, se refusant toujours, sous les flots de mitraille, à mettre bas les armes. »

(THIERS, *le Consulat et l'Empire*)

H. 2m50. — L. 3m70.

A gauche, au premier plan, une troupe en désordre d'hommes armés en costumes divers, soldats, gardes nationaux, paysans, se précipite par une trouée dans un carré d'infanterie qui lui ouvre ses rangs. Au second plan, les soldats du carré croisent la baïonnette et font feu contre des cavaliers cosaques chargeant en désordre à la droite. A l'arrière-plan, à droite, en contre-bas, un autre carré français chargé par la cavalerie ennemie, et, au loin, dans la plaine des mouvements de troupes et des lueurs d'artillerie. Ciel orageux troué par deux jets de lumière.

Signé à droite, en bas : *J. Le Blant.* 1886.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LEFEBVRE (JULES), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de L. Cogniet. — Rue Labruyère, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1422. *Portrait de Mme T...*

(Ce tableau, ayant obtenu la médaille d'honneur, a été décrit plus haut, page 7.)

N° 1423. *Portrait de Mme L. G...*

H. 1m15. — L. 0m85. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame d'âge mûr, assise, de trois quarts, la tête tournée à droite, dans un fauteuil de soie jaune. La tête nue, les mains tombantes et croisées, elle porte un corsage de velours bleu décolleté, à manches



UN SOIR

A. Leleux pinx — Ed. Hedouin sc

DOUCE IVRESSE

courtes, une robe bleue et une mantille de dentelle noire jetée sur l'épaule droite. Fond gris.

Signé à gauche, en haut : *Jules Lefebvre;* à droite : *MDCCC LXXXV.*

LELEUX (Adolphe), né à Paris. — Méd. 3e cl. 1842, 2e cl. 1843 et 1848, ✠ 1855. — Rue Bonaparte, 22.

N° 1445. *Douce Ivresse (Basse-Bretagne).*

H. 1m10. — L. 0m80.

A droite, un cabaret sur le seuil duquel se tient debout un paysan breton. Au milieu, sur le premier plan, un autre paysan, une chope à la main, s'avance vers la gauche en chancelant. Derrière lui marche sa femme, tenant son chapeau et son bâton. Un chien les précède en jappant. Au fond, une haie, dans la campagne, sous un ciel gris.

Signé à droite, en bas : *Adolphe Leleux.* 1886.

LEROUX (Hector), né à Verdun (Meuse), élève de Picot. — Rue Lemercier, 26. (Voir les *Livres d'or* de 1881, p. 67, et 1883, p. 58.)

N° 1468. *Un Soir.*

H. 0m57. — L. 0m92.

Au milieu, sur une mer calme et grise, une barque se dirigeant vers la droite; à l'avant, deux femmes en costume antique, assises, l'une de face, l'autre de dos et tenant une rame; à l'arrière, une autre femme jouant de la mandoline. Au deuxième plan, un promontoire dentelé, et, derrière, à l'horizon, une autre ligne de côtes montagneuses. Effet de soleil couché.

Signé à gauche, en bas : *Hector Leroux.*

LÉVY (Émile), né à Paris, élève d'Abel de Pujol et de Picot. — Boulevard Malesherbes, 199. (Voir les *Livres d'or* de 1882, p. 58, et 1885, p. 47.)

N° 1480. *La Jeunesse.*

Panneau décoratif destiné à la Mairie du XVIe arrondissement.

H. 2m38. — L. 2m45. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, assis sur un débris de mur, au milieu d'herbes sauvages, un jeune homme en tunique bleue, les jambes nues et croisées, serre du bras droit contre lui une jeune fille en tunique blanche. Fond de campagne verte boisée que traverse une rivière.

Commandé par la Préfecture de la Seine.

N° 1481. *La Famille.*

Panneau décoratif destiné à la Mairie du XVIe arrondissement.

H. 2m36. — L. 2m65. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur le premier plan, de face, un homme en tunique grise, tête nue, jambes nues et bras nus, un manteau à raies jeté sur l'épaule, s'avance, la main droite sur la hanche, accompagné d'un adolescent portant une ceinture blanche, qui le tient par le bras droit. A quelques pas d'eux, derrière, à droite, marche une femme, en robe blanche et manteau rouge à large bordure brodée, qui porte dans ses bras un petit enfant, et vers laquelle l'homme se retourne. A l'arrière-plan, sur la droite, accourent, dansant et chantant, sous des arbustes verts, deux fillettes et trois enfants qui se tiennent par la main. Fond de campagne au printemps.

Commandé par la Préfecture de la Seine.

LÉVY (Henri-Léopold), né à Nancy, élève de Picot, Fromentin et de M. Cabanel. — Rue de Laval, 17. (Voir le *Livre d'or* de 1885, p. 48.)

chevelure rousse, assise sur l'herbe, devant des arbres assombris par la fuite du jour, joue de la flûte. A droite, une autre femme nue, debout, vue de face, aux longs cheveux pendants, l'écoute, accoudée sur un grand socle de pierre. Au-dessus tombent d'épais et noirs feuillages. Une flaque d'eau bleuâtre miroite entre les deux femmes. Au fond, une ligne de collines obscures au-dessus desquelles bleuissent les lueurs pâles du ciel qui s'éteint.

HERKOMER (H.), Grande-Bretagne. — Méd. d'honneur 1878 (Exp. un.).

N° 1547. *Asile pour la vieillesse en Angleterre.*

H. 1^m50. — L. 2^m30.

Une salle nue et longue, éclairée au fond d'un jour jaune par une petite fenêtre. A droite, au premier plan, autour d'une table, cinq vieilles femmes cassées et tremblotantes. Les unes cousent, une autre lit, une autre prend son café. Une jeune femme se penche entre elles, découpant une bande de toile. Des fleurs bleues tremblent dans un pot de faïence sur la table. A droite, le long de la triste muraille blanche, en perspective, toute une rangée de vieilles, assises ou debout, caquetant ; à gauche, dans la lumière, au fond, deux autres vieilles se promenant, huit ou dix assises.

LANSYER (Emmanuel), né à l'île de Bouin (Vendée), élève de Viollet Le Duc, de Courbet et de M. Harpignies. — Méd. 1865 et 1869; méd. 3e cl. 1873.

N° 1763. *Pleine mer, à Granville (Manche).*

H. 1^m80. — L. 2^m30.

Une plage basse sur laquelle les vagues déferlent en écumant

Vaste ciel clair, semé de nuages. A gauche, quelques rochers dentelés se dressent dans le sable.

LAURENS (Jean-Paul), né à Fourquevaux (Haute-Garonne), élève de MM. L. Cogniet et Bida. — Méd. 1869; 1re cl. 1872; ✱ 1874; méd. d'honneur 1877; Off. ✱ 1878. —

N° 1790. *Délivrance des emmurés de Carcassonne.*

H. $4^{m}90$. — L. $4^{m}05$. — Fig. grandeur naturelle.

« Au mois d'août 1303, les gens de Carcassonne et d'Albi vinrent arracher aux cachots de l'inquisition les nombreux prisonniers qu'ils renfermaient. Le frère mineur Bernard Délicieux s'efforce de contenir la foule que ses discours ont ameutée. Le réformateur du Languedoc, Jean de Picquigny, accompagné de plusieurs consuls de Carcassonne, assiste à l'envahissement des cachots qu'il n'a pu éviter. »

(B. Hauréau, *Bernard Délicieux et l'Inquisition albigeoise*.)

Le frère Bernard Délicieux, en froc brun, de profil, tourné à gauche, se dresse, au milieu, sur la pointe des pieds, calmant de ses deux mains étendues des hommes, des femmes, des enfants, qui s'avancent sur la gauche sous un grand mur de brique au-dessus duquel montent sous le ciel bleu les tours et les murailles du château. A droite, les consuls, l'un de dos, l'autre de profil, regardent travailler trois ouvriers qui, avec des pics, soulèvent les pierres qui muraient une porte.

Acquis par l'État.

LECOMTE DU NOUY (Jules-Jean-Antoine), né à Paris, élève de Gleyre et de MM. Gérome et Signol. — Méd. 1866 et 1869; 2e cl. 1872; ✻ 1876.

N° 1831. *Saint Vincent de Paul secourt les Alsaciens et les Lorrains, après leur réunion à la France.*

H. 5m20. — L. 2m50. — Fig. grandeur naturelle.

A droite, saint Vincent de Paul, debout près d'une dame en riche costume Louis XIII, sur un parvis, en bas d'une façade à colonnes, distribue des pains qu'il prend dans un panier posé sur la balustrade. Une religieuse, apportant une corbeille pleine, paraît dans la porte du palais. Au premier plan, au milieu, une femme déguenillée, à genoux, soulève vers le saint prêtre son enfant; un homme demi-nu soutient une femme malade. Plus loin, une femme drapée tend la main, tandis que, derrière elle, d'autres misérables serrent sur leur cœur les pains qu'ils ont reçus, ou se hâtent pour en recevoir. Au fond, à gauche, une arcade ouvrant sur une ville. Dans le haut, un petit ange nu portant un livre ouvert, et deux grands anges drapés déployant, entre les armes d'Alsace et de Lorraine, une banderole avec l'inscription : « 1637. *Lorraine. Alsace.* 1648. » Au-dessus, le Christ, en buste, tenant le globe.

Commandé par l'État et la Ville de Paris
pour l'église de la Trinité.

LEFEBVRE (Jules-Joseph), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de M. Léon Cogniet. — Prix de Rome 1861.

— Méd. 1865, 1868 et 1870; ✻ 1870; méd. 1re cl. 1878 (Exp. un.); Off. ✻ 1878.

N° 1846. *Diane surprise.*

« Au bruit qui vient des bois, Diane s'est dressée,
Frémissante, et la troupe, autour d'elle empressée,
De ses nymphes sortant de l'eau, blanches de peur,
Jette un voile hâtif à sa fière pudeur. »

(Georges Lafenestre.)

H. 3m. — L. 4m. — Fig. grandeur naturelle.

Diane nue, de face, portant le croissant lumineux sur ses longs cheveux blonds qu'elle ramène des deux mains sur ses seins, se tourne, vivement redressée, vers la gauche, où monte, au-dessus de l'eau, le sentier du bois. Deux de ses nymphes, qu'on voit de dos à gauche, l'une nue, l'autre à demi couverte d'une tunique transparente, sorties en hâte de l'eau, un genou en terre, lui tendent un grand vêtement blanc, que saisit de l'autre côté une autre nymphe vêtue de violet. Sur la gauche, dans l'eau jusqu'aux genoux, accourt, de face, une autre baigneuse avec un geste de terreur. A droite, sur le premier plan, une fillette très blonde, à genoux, de profil, se cache la poitrine et les jambes avec un voile blanc. Une dernière, assise, se drape dans un manteau sombre. Une biche morte à leurs pieds. Comme fond, à gauche, une percée dans un bois; à droite, l'ouverture d'une grotte dans les rochers.

MÉLINGUE (Lucien), né à Paris, élève de MM. L. Cogniet et Gérome. — Méd. 1re cl. 1877.

N° 2097. *Le Prévôt des marchands Étienne Marcel et le dauphin Charles* (1358).

« Sauvez-moi la vie! » dit-il au prévôt. Marcel lui dit de ne rien crain-



L. Melingue pinx A Duvivier sc

ÉTIENNE MARCEL ET LE DAUPHIN CHARLES.
(1358)

dre. Il changea de chaperon avec lui, le couvrant ainsi des couleurs de la ville. Toute la journée, Marcel porta hardiment le chaperon du dauphin. »

(MICHELET, *Histoire de France*, t. IV.)

H. $3^{m}25$. — L. 4^{m}.

A droite, le petit dauphin, vêtu d'une robe bleue brodée mi-partie aux fleurs de lis d'or et aux dauphins d'or, est assis, blême et tremblant, sur le pied d'un lit à colonnes. Étienne, de face, au centre, vient de lui enfoncer sur la tête son large chaperon rouge et bleu, et, d'un geste résolu, pose sur la sienne la toque royale. Il est vêtu d'une houppelande mi-partie rouge et brune, et porte à la ceinture un grand coutelas. Derrière lui tombe, frappé par un des émeutiers qui apparaît sous les rideaux, un des maréchaux du roi. Le second gît déjà tout sanglant au pied du lit. Son meurtrier, bras nus, tête nue, montre le cadavre de son épée. Derrière, une troupe d'hommes armés envahissent la chambre, prêts à s'élancer sur le dauphin.

Signé à gauche : *Mélingue*, 1879.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MERSON (LUC-OLIVIER), né à Paris, élève de Pils et de M. G. Chassevent. — Prix de Rome 1869. — Méd. 1re cl. 1873.

N° 2111. *Saint Isidore, laboureur.*

« Pendant qu'il prie Dieu dans son champ, un ange conduit sa charrue. »

H. $3^{m}07$. — L. $3^{m}51$.

A gauche, de face, saint Isidore, paysan rude et hâlé, vêtu d'un caleçon bleu, un genou en terre, prie avec ferveur, les mains croisées. Au second plan, l'ange, vêtu de blanc, avec de grandes ailes roses, pousse vers la droite d'un pas alerte les deux bœufs dans le

sillon. A gauche, dans l'éloignement, on voit accourir, du haut d'une colline où s'élève une ferme italienne, le maître du champ avec un chien. Le ciel clair d'une matinée de printemps répand sur toute la scène une lumière paisible, légère et fraîche.

Acquis par l'État.

PELOUSE (Léon-Germain), né à Pierrelaye (Seine-et-Oise). — Méd. 2e cl. 1873; 1re cl. 1876; 2e cl. 1878 (Exp. un.); ✻ 1878.

N° 2355. *Le Vieux Puits.*

H. 1m90. — L. 2m50.

A gauche, dans un verger feuillu, un vieux puits au pied d'une grande masure. Sur la margelle est assise une paysanne, les mains posées sur un seau. Devant elle, debout, une autre paysanne verse de l'eau dans un grand seau de cuivre. Des poules picorent dans les herbes. Au fond, à travers les arbres jaunis par l'automne, le soleil se couche derrière quelques chaumières.

Signé à droite : *L. G. Pelouse.*

PONSAN (Édouard-Bernard Debat-), né à Toulouse, élève de M. Cabanel. — Méd. 2e cl. 1874.

N° 2460. *Piété de saint Louis pour les morts.*

H. 5m20. — L. 2m50.

Au premier plan, saint Louis, armé de pied en cap, soulève avec peine, des deux bras, un cadavre demi-nu, en se tournant à gauche vers un groupe de religieux et de seigneurs dont l'un fait un geste

de dégoût en se bouchant le nez. A gauche, trois cadavres jetés pêle-mêle. Derrière le roi, un cavalier, tenant l'oriflamme, garde le cheval du roi. Au loin, un fourmillement de lances et de casques. Fond de hautes roches escarpées.

COMMANDÉ PAR L'ÉTAT POUR LA CATHÉDRALE DE LA ROCHELLE.

PUVIS DE CHAVANNES (PIERRE), né à Lyon, élève de Couture et de H. Scheffer. — Méd. 2e cl. 1860; méd. 1864; méd. 3e cl. 1867 (Exp. un.); ✻ 1867; Off. ✻ 1877.

N° 2488. *L'Enfant prodigue.*

H. 1m80. — L. 1m50.

Chétif, hâve, amaigri, mal couvert d'une chemise en loques et d'un lambeau de manteau pourpré, l'Enfant prodigue est assis, de face, les bras croisés, dans un paysage aride et pâle. Autour de lui, quelques porcs errants ou vautrés sur le sol nu.

Signé à gauche : *Puvis de Chavannes*, 1879.

N° 2489. *Jeunes Filles au bord de la mer.*

Panneau décoratif. — H. 2m70. — L. 2m30.
Fig. grandeur naturelle.

A gauche, une femme nue jusqu'à la ceinture, drapée de blanc, est assise, de face, sur la grève blanche. Au centre, une autre femme, drapée de la même façon, debout, vue de dos, relève nonchalamment de la main droite sa longue chevelure blonde. A droite, une

troisième femme, qu'on ne voit qu'à moitié, se montre aussi de dos. Devant elles, une mer d'azur tendre qu'endort un crépuscule rose.

Signé à gauche : *Puvis de Chavannes,* 1879.

ROUSSEAU (Philippe), né à Paris. — Méd. 3e cl. 1845; 1re cl. 1848; ✻ 1852; méd. 2e cl. 1855 (Exp. un.); Off. ✻ 1870; méd. 1re cl. 1878 (Exp. un.).

N° 2616. *Les Tulipes.*

H. 1m40. — L. 1m75.

Dans une grande aiguière d'argent et un bassin de faïence orientale posés sur une pierre s'épanouissent des faisceaux de tulipes. Quelques autres trempent encore, à gauche, dans un verre de Venise de forme élancée. Sur la droite, un pot de cuivre auquel sont suspendus une pipe et une blague à tabac, une vieille montre et une lettre dépliée. Au fond, une muraille avec un pilastre cannelé.

WORMS (Jules), né à Paris. — Méd. 1867, 1868 et 1869; ✻ 1876; méd. 3e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 3012. *La Tournée pastorale.*

H. 1m75. — L. 1m50.

Dans une cour de maison espagnole, monté sur une chaise, un jeune évêque, coiffé d'un tricorne et vêtu d'un long manteau, s'apprête à réenfourcher sa mule, brillamment harnachée, qu'un muletier, chargé de couvertures et d'un parasol rouge, debout, à gauche, tient en bride. Il se retourne avec un sourire vers l'hôte, qui soutient

la chaise, béatement radieux. L'hôte est flanqué de deux belles filles aux corsages éclatants et d'une gamine qui demeure extasiée, les bras derrière le dos. A droite, sous la colonnade, grand émoi. Au fond, un vieux, tremblotant sur sa canne, descend en hâte un escalier; à gauche, deux vieilles, debout sous une porte, suivent le départ d'un œil attendri. Au premier plan, vue de dos, une fillette qui porte un pot se retourne.



SCULPTURE



Gravé par Le Rat d'après Saint-Marceaux

GÉNIE GARDANT LE SECRET DE LA TOMBE

(Marbre)



SCULPTURE

GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

IDRAC (Jean-Antoine-Marie), né à Toulouse, élève de MM. Guillaume, Cavelier et Falguière. — Prix de Rome 1873. — Méd. 3e cl. 1877.

N° 5007. *Mercure invente le caducée.*

Statue en marbre. — Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}95$. — L. 2^{m}. — Pr. $0^{m}80$.

Mercure, nu, agenouillé sur le sol, s'allonge, en s'appuyant de la main gauche à un tronc d'arbre, pour atteindre avec précaution, de la baguette qu'il porte dans sa main droite, les deux serpents enlacés sous une plante aquatique.

Acquis par l'État.

SAINT-MARCEAUX (René de).

N° 5352. *Génie gardant le secret de la tombe.*

Cette statue, ayant obtenu en outre la médaille d'honneur, a été décrite plus haut. (Voir p. 2.)

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

LANSON (Alfred-Désiré), né à Orléans, élève de MM. Aimé Millet et Jouffroy. — Prix de Rome 1876. — Méd. 3e cl. 1878.

N° 5140. *La Résurrection.*

« Il est vivant, notre vengeur, le Messie, le Nazaréen Jésus! Voici le Sauveur! »

(*Traduction d'une inscription composée par* M. Renan.)

Haut relief en plâtre. — Fig. grandeur naturelle.

H. 3m. — L. 1m15. — Pr. 0m75.

En bas, Jésus ressuscité est assis à gauche, de profil, sur la pierre du tombeau où est gravée une inscription hébraïque. Il se dresse sur le bras droit et lève un regard de surprise et de reconnaissance vers un grand ange enveloppé de draperies flottantes, aux longues ailes ouvertes, qui s'envole, de face, au centre, le bras gauche dressé vers le ciel. En haut, un angelot nu vole en déroulant une banderole. A droite, un garde assis sur une peau de bête et tenant un glaive dans la main, vu de dos. A gauche, de larges feuilles de cactus dans les rochers.

Signé à gauche, dans le rocher : *Lanson*, Rome, 1878.

Acquis par l'État.

DAMPT (Jean), né à Vénarey (Côte-d'Or), élève de MM. Jouffroy, Dubois et Bonnassieux.

N° 4938. *Ismaël.*

« Agar et Ismaël erraient dans la solitude de Béer-Scébah. Or, quand l'eau qui était dans le ruisseau fut épuisée, Agar laissa Ismaël couché... »

(Genèse, XXI, 14, 15.)

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 0m75. — L. 0m56. — Pr. 1m35.

L'enfant, épuisé, s'est allongé sur le sable, le dos appuyé à un rocher. Sa tête penche, ses yeux se ferment, ses deux bras pendent inertes le long de son corps amaigri. A sa gauche, une amphore vide.

Acquis par l'État.

CUYPERS (Jean), né à Louvain (Belgique), élève de l'Académie de Louvain et de M. Cavelier.

N° 4935. *Hallali : le chevreuil forcé et terrassé par le chasseur.*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m48. — L. 0m67. — Pr. 0m98.

Un jeune chasseur nu serre, terrassé entre ses jambes, un chevreuil qu'il a saisi de la main gauche par la corne. De la main droite il tient une trompe dans laquelle il souffle à pleines joues.

CARLIER (Émile-Joseph-Nestor), né à Cambrai (Nord), élève de MM. Jouffroy et Hiolle.

N° 4852. *Gilliatt.*

« Gilliatt avait enfoncé son bras dans le trou. Tout à coup il se sentit

saisi. Quelque chose qui était moite, âpre, plat, glacé, gluant et vivant, venait de se tordre dans l'ombre autour de son bras nu. La bête l'avait happé... Gilliatt se rejeta en arrière... L'angoisse à son paroxysme est muette. »

(VICTOR HUGO, *Les Travailleurs de la Mer.*)

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2m20. — L. 1m. — Pr. 0m90.

Presque nu, debout sur un fragment de roc que bat la vague, Gilliatt s'efforce de la main gauche d'arracher les tentacules de la pieuvre enroulées autour de sa jambe; de la droite il brandit un couteau.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LAGRANGE (JEAN), né à Lyon, élève de V. Vibert et de H. Flandrin. — Prix de Rome 1870 (gravure en médailles). — Méd. 3e cl. 1874.

N° 5442. — 1. Médaille pour les écoles de dessin.

Un jeune homme, assis sur un escabeau, dessine sur une planchette qu'il tient sur ses genoux. Devant lui, un buste d'Apollon.

— 2. Médaille pour les expositions de Nouméa.

L'Australie, sous la figure d'une femme portant une corbeille de fruits, accueille l'Art et l'Industrie, qui, personnifiés aussi par deux femmes avec les attributs traditionnels, s'avancent vers elle, l'Art à droite, l'Industrie à gauche. Au-dessous est écrit : *Nouméa.*

— 3. Médaille de récompense pour les expositions annuelles des beaux-arts (section de sculpture).

Le Milon de Crotone, d'après Pierre Puget, vu de profil, avec la devise : *Et ament meminisse periti.*

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

GAUDEZ (Adrien), né à Lyon, élève de M. Jouffroy.

N° 5042. *Moissonneur.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $1^{m}30$. — L. $0^{m}90$. — Pr. $1^{m}30$.

Il est représenté nu, ceint d'une courte draperie, le corps plié en avant. De la main gauche il saisit une gerbe presque au ras du sol; de la main droite il s'apprête à la couper avec une faucille.

Acquis par la Ville de Paris.

FERRARY (Maurice), né à Embrun (Hautes-Alpes), élève de M. Cavelier.

N° 5021. *Belluaire agaçant une panthère.*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2^{m}. — L. 1^{m}. — Pr. 1^{m}.

Il est nu, debout, les jambes écartées, le corps penché en arrière, faisant du bras gauche un geste impérieux à la panthère, couchée à ses pieds, qui grince des dents et lève en tremblant la patte vers une longue baguette dont le belluaire la menace de la main droite.

Acquis par la Ville de Paris.

DEVILLEZ (LOUIS-HENRI), né à Mons (Belgique), élève de M. Cavelier.

N° 4974. *Bacchante endormie.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m05. — L. 0m83. — Pr. 1m89.

Elle est nue, allongée sur une peau de lion, soutenant d'une main ses longs cheveux, laissant tomber l'autre le long de son corps.

LE DUC (ARTHUR-JACQUES), né à Torigny-sur-Vire (Manche), élève de l'École des beaux-arts de Caen, de Barye et de M. A. Dumont.

N° 5163. *Centaure et Bacchante.*

Groupe en bronze. Grandeur naturelle.

H. 2m64. — L. 0m70. — Pr. 1m31.

Le centaure, lancé au galop, agitant dans sa main droite un tambour de basque, emporte, assise sur son dos, une bacchante couronnée de vigne, qui se penche gaiement sur lui, entourant son cou de son bras.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

GEEFS (GEORGES), né à Anvers (Belgique), élève de MM. J. et G. Geefs, Bonnassieux et Cavelier.

N° 5049. *Léandre jeté inanimé sur les bords de l'Hellespont.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 0m90. — L. 0m72. — Pr. 1m75.

Il est étendu sur le dos, les cheveux épars, les bras écartés, les jambes un peu relevées, les yeux et la bouche encore entr'ouverts.

PRINTEMPS (Jules), né à Lille, élève de M. Jouffroy.

N° 5297. *Adraste mourant sur le tombeau de son ami Atys.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m45. — L. 1m15. — Pr. 0m85.

Adraste, assis sur le tombeau, s'affaisse, haletant, échevelé, sur son coude gauche. Dans la main droite il tient un poignard.

GEMITO (Vincenzo), né à Naples, élève de M. Lista.

N° 5053. *Portrait du docteur Landolt.*

Buste en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 0m53. — L. 0m20. — Pr. 0m23.

Tête nue. Visage long, fortes et longues moustaches.

HIOLIN (Louis-Auguste), né à Septmonts (Aisne), élève de MM. Perrey et Jouffroy.

N° 5100. *Abel offre au Seigneur le premier-né de son troupeau.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2m20. — L. 0m60. — Pr. 0m60.

L'adolescent est debout, tête nue, les yeux dressés au ciel, élevant dans ses deux mains un petit chevreau.

Acquis par l'État.

PETER (Victor), né à Paris, élève de Cornu et de M. Devaux.

N° 5281. *L'Age heureux.*

Bas-relief en plâtre.

H. 1m47. — L. 1m34.

A gauche, une jeune femme est assise, serrant sur son sein nu un petit enfant qui tend les bras vers une biche et une jeune fille placées à droite. La jeune fille, des fleurs à la main, s'incline vers la biche, lui prend la tête et lui donne un baiser.

BARRAU (Théophile), né à Carcassonne, élève de MM. Jouffroy et Falguière.

N° 4777. *Hosanna!*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m83. — L. 0m66. — Pr. 0m75.

Un jeune Hébreu, la tête drapée, le corps ceint d'une étoffe courte à plis symétriques, s'avance gaiement en chantant. De la main gauche il tient une palme et une corbeille dans laquelle il prend, pour les jeter, des fleurs de la main droite.

LÉONARD (Agathon), né à Lille, élève de M. Delaplanche.

N° 5180. *Le Génie des fleurs.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m70. — L. 0m80. — Pr. 0m70.

Le génie des fleurs est représenté sous la figure d'un adolescent

nu, des ailes au dos, qui, un peu penché en avant, regarde se poser sur son avant-bras gauche un hanneton qu'il essaye de saisir de la main droite. A ses pieds, un tronc d'arbre enguirlandé de fleurs.

Acquis par l'État.

CORDIER (Louis-Henri), né à Paris, élève de son père.

N° 4912. *Le Ralliement.*

Statue équestre en plâtre. Grandeur demi-nature.

H. 1^m60. — L. 1^m40. — Pr. 0^m50.

Un cuirassier à cheval se retourne sur sa selle d'un air furieux, menaçant l'ennemi de son poing serré, auquel pend un sabre brisé.

Acquis par l'État.

DUBUCAND (Alfred), né à Paris, élève de Barye et de M. Rouillard.

N° 4987. *Chasseur persan au guépard.*

Groupe en bronze.

H. 0^m55. — L. 0^m44. — Pr. 0^m41.

Cavalier en costume persan. De la main gauche il s'appuie sur sa selle; de la main droite il tient sa carabine et la chaîne d'un guépard assis en croupe, vers lequel il se retourne.

MENTIONS HONORABLES

HOUSSIN (Édouard-Charles), né à Douai (Nord), élève de MM. Jouffroy et A. Millet.

N° 5103. *Évohé!*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m42. — L. 0m85. — Pr. 1m15.

Un jeune faune, nu, couronné de pampres, assis sur une panthère. De la main gauche il tire par l'oreille la panthère, qui grimace; de la main droite il s'apprête à la fouetter de son thyrse.

Acquis par l'État.

PERRIN (Jacques), né à Lyon, élève de M. A. Dumont.

N° 5280. *Tobie.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m95. — L. 0m85. — Pr. 0m71.

« Tobie s'étant approché du fleuve afin de s'y laver les pieds, il en sortit un poisson monstrueux pour le dévorer. Saisi de frayeur à cet aspect, il poussa un grand cri. « Seigneur, dit-il, il se jette sur moi!... »

(*Ancien Testament.*)

Tobie debout, nu, fait un geste d'effroi, en se rejetant à droite,

à l'aspect de l'animal qui s'agite sous son pied gauche. Le bras droit est levé, le bras gauche replié en arrière avec la main grande ouverte.

Acquis par l'État.

GUGLIELMO (Lange), né à Toulon (Var), élève de MM. Jouffroy et Courdouan.

N° 5073. *Jeune Mère consolant un enfant.*

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m25. — L. 0m67. — Pr. 0m92.

Elle est nue, assise sur un tronc d'arbre, tenant sur ses genoux un petit enfant qui regarde en pleurant un oiseau mort; elle le console d'un geste caressant.

Acquis par l'État.

RODIN (Auguste), né à Paris, élève de Barye et de M. Carrier-Belleuse.

N° 5322. *Saint Jean-Baptiste prêchant.*

Buste en plâtre bronzé. Grandeur naturelle.

H. 0m60. — L. 0m40. — Pr. 0m33.

Maigre, les yeux caves, les narines serrées, les cheveux longs, en désordre, collés par la sueur, la bouche grande ouverte.

SCHULZ (Jean-Georges), né à Birkenfeld (grand-duché d'Oldenbourg), élève de M. Bissinger. *Graveur en pierres fines.*

N° 5457. *Mars et Vénus.*

Camée sardonyx à cinq couches.

H. 0m37. — L. 0m27. — Ép. 0m07.

Deux bustes, de profil, tournés à gauche. Au premier plan, Mars, coiffé d'un casque ; au deuxième plan, Vénus, l'épaule couverte d'un voile.

CARLÈS (Antonin), né à Gimont (Gers), élève de M. Jouffroy.

N° 4848. *Le Mendiant.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m75. — L. 0m60. — Pr. 0m42.

Un adolescent debout, presque nu, coiffé d'une draperie enroulée, s'efforce d'apitoyer les passants. Il se tient la tête de la main droite avec une mine désolée, et tend la main gauche

---

COCHEY (Claude), né à Nuits (Côte-d'Or), élève de l'École des beaux-arts de Dijon et de Cabet.

N° 4904. *L'Aurore.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 2m75. — L. 0m77. — Pr. 0m77.

L'Aurore est représentée sous la figure d'une femme ailée qui s'élance, les yeux encore à demi fermés, vers le ciel. D'une main

elle brandit une torche; de l'autre elle agite un voile flottant au-dessus de sa tête. A ses pieds, la sphère du monde.

POWER (Jean-Baptiste-Charles-Émile), né à Charenton (Seine), élève de Ramey et de M. A. Dumont.

N° 5293. *Artilleur.*

Modèle d'une figure décorative destinée au monument élevé aux victimes du siège.

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m82. — L. 0m50. — Pr. 0m50.

Il est debout, couvert d'un grand manteau, la tête un peu penchée à droite, le poing droit fermé, la main gauche appuyée sur la poignée de son sabre.

PLE (Henri-Honoré), né à Paris, élève de MM. Picault et Mathurin Moreau.

N° 5289. *Alerte!*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m60. — L. 0m80. — Pr. 0m71.

Un jeune homme à la longue chevelure est assis à l'extrémité d'un rocher, sur une peau de lion, une jambe en avant, prêt à se dresser. De la main gauche il s'appuie sur un bouclier placé derrière lui; de la droite il saisit une épée près du bouclier.

Acquis par l'État.

BORJESON (John), né à Gothembourg (Suède), élève de l'Académie des beaux-arts de Stockholm.

N° 4819. *Psyché abandonnée.*

Statue en marbre. Grandeur naturelle.

H. 1^m02. — L. 0^m85. — Pr. 0^m39.

Elle est nue, assise sur sa robe défaite, la jambe gauche allongée, laissant tomber sa tête sur ses bras croisés, qui pressent son genou droit; elle porte deux ailes de papillon aux épaules.

HERMAN (Lambert), né à Liège (Belgique), élève de Liénard et de M. Delaplanche.

N° 5098. *Diane.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1^m90. — L. 0^m53. — Pr. 0^m42.

Elle est debout, adossée à un tronc d'arbre, le pied droit sur une pierre, ployant des deux mains un grand arc dont la pointe pose sur le sol.

DELOYE (Gustave), né à Sedan, élève de J. P. Dantan et de MM. Jouffroy et Lemaire.

N° 4955. *Le Génie des arts.*

Statue en marbre. Grandeur demi-nature.

H. 1^m60. — L. 0^m48. — Pr. 0^m48.

Il est représenté sous la figure d'un jeune homme aux cheveux

bouclés, couronné d'olivier, une flamme au front; il tient dans la main droite une Minerve en orfèvrerie, et s'appuie de la main gauche sur un cartouche aux armes de Lichstenstein. Derrière lui, une palette, des pinceaux, un maillet, un ciseau.

Appartient a S. A. le prince de Lichstenstein.

MARIOTON (Claudin), né à Paris, élève de l'École des beaux-arts et de MM. A. Dumont et Levasseur.

N° 5205. *L'Amour fait à son caprice tourner le monde.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $1^{m}35$. — L. $0^{m}54$. — Pr. $0^{m}68$.

L'Amour, adolescent, est assis, les jambes croisées, sur un siège antique à large dossier. Dans la main gauche il tient le globe du monde, qu'il fait tourner de la main droite avec la pointe d'une flèche. Au dos du siège, un carquois suspendu.

JOUANDOT (Amédée), né à Bordeaux, élève de Duret et de M. Jouffroy.

N° 5121. *La Fiancée d'Isaac.*

Statue en pierre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}60$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}50$.

« Rebecca, levant les yeux, vit Isaac et descendit du chameau; car elle avait dit au serviteur : « Qui est cet homme qui vient, le long du champ, « au-devant de nous? » Et le serviteur avait répondu : « C'est mon seigneur. » Et elle prit aussitôt son voile et se couvrit. »

(Ancien Testament, *Genèse*, ch. XXIV.)

Rebecca est debout et enveloppée d'un voile qu'elle ramène de la main gauche sur son visage.

LARREGIEU (Fulbert-Pierre), né à Bordeaux, élève de Maggesi.

N° 5148. *Homme d'armes en vedette.*

Statuette équestre en plâtre.

H. 0^m57. — L. 0^m50. — Pr. 0^m30.

Cavalier en costume Louis XIII, coiffé d'un feutre à plumes. De la main gauche il tient les rênes de son cheval, de la main droite un pistolet.

ARTISTES HORS CONCOURS

ALLAR (André-Joseph), né à Toulon (Var), élève d'A. L. Dantan et de MM. Guillaume et Cavelier.

N° 4751. *Les Adieux d'Alceste.*

« Étendez-moi! mes pieds ne peuvent plus me soutenir; la mort est proche, et la nuit ténébreuse se répand sur mes yeux. Mes enfants, mes chers enfants, c'en est fait! vous n'avez plus de mère. »

(Euripide, *Alceste.*)

Groupe en plâtre. Grandeur naturelle.

H. $1^{m}25$. — L. $0^{m}85$. — Pr. $1^{m}40$.

Alceste s'est affaissée, mourante, les jambes croisées, sur un siège à dossier. Ses yeux se ferment, sa bouche s'entr'ouvre avec peine, sa tête, couronnée du diadème et du voile, se renverse sur l'épaule droite. Elle essaye encore d'attirer vers elle, de ses mains tremblantes, ses deux enfants, dont l'un, une petite fille agenouillée à sa droite, lui jette des regards suppliants, et l'autre, un plus petit garçon, dressé à sa gauche sur ses pieds, s'efforce de se hisser sur la grande chaise, et soulève de la main droite le voile de la mourante. Alceste, vêtue du péplos et de la tunique, porte un riche collier; ses pieds nus posent sur un escabeau. Les deux enfants sont nus.

Acquis par l'État.

AUBÉ (Jean-Paul), né à Longwy (Meurthe-et-Moselle), élève de Duret et d'A. L. Dantan. — Méd. 2e cl. 1874; rapp. 1876; 3e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 4765. *Dante Alighieri.*

« Je ne sais si ce fut ma volonté ou le hasard, mais, en marchant au milieu des têtes, mon pied en heurta fortement une au visage. L'âme me cria en pleurant : « Pourquoi me foules-tu? pourquoi me tourmentes-tu? »

(Dante, *l'Enfer.*)

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m. — L. 0m60. — Pr. 0m50.

Le poète, vêtu d'un camail qu'il serre de ses deux mains décharnées sur sa poitrine, heurte la tête du pied droit et se penche vers elle, la regardant avec une surprise contenue. Il est coiffé d'un haut bonnet à oreillons, qu'entoure une couronne de laurier.

Acquis par la Ville de Paris.

BLANCHARD (Jules), né à Puiseaux (Loiret), élève de M. Jouffroy. — Méd. 1866 et 1867; méd. 2e cl. 1873.

N° 4807. *Diane surprise par Actéon.*

Statue en plâtre. Grandeur naturelle.

H. 1m90. — L. 0m78. — Pr. 0m85.

Nue, debout, la déesse se retourne à droite d'un mouvement vif et fier. De la main droite, qui cache ses seins, elle fait un geste menaçant; sa main gauche retient une draperie flottante.

Acquis par l'État.

CHAPU (Henri-Michel-Antoine), né au Mée (Seine-et-Marne), élève de Pradier, de Duret et de M. Léon Cogniet. — Prix de Rome 1855. — Méd. 3e cl. 1863; méd. 1865 et 1866; ✻ 1867; Off. ✻ 1872; méd. d'honneur 1875 et 1877.

N° 4871. *Jeune Garçon.*

Statue en marbre. Grandeur naturelle.

H. 1m36. — L. 0m45.

Jeune garçon d'une douzaine d'années, en pied, la tête nue, d'une allure simple, vive, résolue. Veste ronde, grand col, cravate flottante, culottes courtes, souliers découverts. Il tient la main droite dans la poche de sa veste, et laisse tomber son bras gauche le long du corps. Derrière lui, son pardessus posé sur une pierre.

COUTAN (Jules-Félix), né à Paris, élève de M. Cavelier. — Prix de Rome 1872. — Méd. 1re cl. 1876.

N° 4923. *Saint Christophe.*

« ... Ayant à grand'peine franchi le torrent, le géant lui dit : « Il me « semblait porter le monde! » Et l'enfant lui répondit : « Tu portais le « monde et celui qui l'a créé. » — (*Légende dorée.*)

Groupe colossal en marbre.

H. 2m75. — L. 0m90. — Pr. 0m90.

Le géant, un énorme bâton à la main, le dos et les jambes ployant sous l'effort, lève à droite, avec une surprise naïve, sa grosse tête vers le petit enfant juché sur son épaule, qui de la main gauche se tient à ses cheveux, et de la main droite montre le ciel. En bas, des racines d'arbres et des plantes aquatiques.

Acquis par l'État.

CUGNOT (Léon-Louis), né à Paris, élève de Duret et de Diébolt. — Prix de Rome 1859. — Méd. 3e cl. 1863; méd. 1865 et 1867; 3e cl. 1867 (Exp. un.); ✻ 1874.

N° 4932. *Messager d'amour.*

Groupe en bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m40. — L. 0m45. — Pr. 0m45.

« Jupiter, transformé en nuage et métamorphosé par l'amour en pluie d'or, ordonne à Mercure de se rendre chez Danaé. »

Mercure est représenté s'envolant, le pied gauche encore posé sur l'extrémité du nuage, qui monte en spirale. Il tient un miroir dans la main droite et dans la main gauche des bijoux.

DAMÉ (Ernest), né à Saint-Florentin (Yonne), élève de Duret et de MM. Lequesne, Guillaume et Cavelier. — Méd. 2e cl. 1875; méd. 3e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 4936. *Fugit Amor.*

Groupe en bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m75. — L. 0m85. — Pr. 1m25.

Une jeune fille nue se dresse pour retenir des deux bras l'Amour, jeune homme ailé qui, déjà envolé, touche d'un doigt léger, comme d'une dernière caresse, son épaule droite. Vainement de sa main gauche elle lui saisit le bras, tandis que de la droite elle s'efforce de rapprocher vers un baiser sa tête bouclée; il monte toujours, agitant un arc de sa main droite. La draperie qui flotte sur l'épaule de l'Amour retombe sur un autel éteint aux pieds de la jeune fille.

Près de l'autel, un carquois, des roses effeuillées, un papillon mort.

Appartient a la Ville de Paris.

FALGUIÈRE (Jean-Alexandre-Joseph), né à Toulouse, élève de M. Jouffroy. — Prix de Rome 1859. — Méd. 1864 et 1867; méd. 1re cl. 1867 (Exp. un.); méd. d'honneur 1868; ✻ 1870; rapp. méd. 1re cl. 1878 (Exp. un.); Off. ✻ 1878.

N° 5013. *Saint Vincent de Paul.*

Statue colossale en marbre.

H. 3m. — L. 1m. — Pr. 0m79.

Le saint, debout, coiffé d'une calotte ronde, vêtu d'une soutane et d'un grand manteau, serre des deux mains sur sa poitrine deux enfants nus qui dorment enlacés. Il regarde devant lui d'un regard compatissant et attendri.

Commandé par l'État pour l'église de Sainte-Geneviève (Panthéon), a Paris.

GAUTHERIN (Jean), né à Ouroux (Nièvre), élève de Gumery et de MM. A. Dumont et P. Dubois. — Méd. 1868 et 1870; méd. 3e cl. 1873; 3e cl. 1878 (Exp. un.); ✻ 1878.

N° 5045. *Clotilde de Surville.*

Groupe en marbre. Grandeur naturelle.

H. 1m80. — L. 1m60. — Pr. 0m66.

Elle est debout, les cheveux pendants sous un mince diadème, vêtue d'une longue robe à plis droits, à corsage lacé, un peu traînante. Elle tient dans les bras et regarde tendrement son cher enfan-

telet qui, assis sur son bras gauche, laisse tomber sa petite tête endormie sur son épaule.

Acquis par l'État.

GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), né à Montbard (Côte-d'Or), élève de Pradier. — Prix de Rome 1845. — Méd. 2e cl. 1852; 1re cl. 1855 (Exp. un.); ❋ 1855; Membre de l'Institut 1862; méd. d'honneur 1867 (Exp. un.); Off. ❋ 1867; Comm. ❋ 1875; rapp. méd. d'honneur 1878 (Exp. un.).

N° 5079. *Philippe de Girard.*

Statue en plâtre. Figure plus grande que nature.

Modèle de la statue en bronze destinée à la ville d'Avignon.

H. $2^{m}40$. — L. $0^{m}80$. — Pr. $1^{m}40$.

Le célèbre ingénieur, déjà vieux, est assis, vêtu d'une longue robe de chambre, sur un fauteuil, dans une attitude méditative. De la main droite il tient un compas, de la main gauche un papier plié. Tête nue, chauve sur le sommet, avec de longs cheveux pendant en couronne. Barbe en collier.

N° 5080. *François Buloz, fondateur de la* Revue des Deux Mondes.

Buste en marbre. Grandeur naturelle.

H. $0^{m}50$. — L. $0^{m}33$. — Pr. $0^{m}23$.

Tête nue et chauve. Cou et poitrine découverts. Draperie à l'antique.

HUGOULIN (Émile), né à Aix en Provence, élève de M. A. Dumont. — Méd. 2e cl. 1876.

N° 5104. *Oreste se réfugie à l'autel de Pallas.*

H. 2m40. — L. 1m65. — Pr. 1m17.

Groupe en marbre. Fig. plus grande que nature.

Oreste, nu, assis sur les marches de l'autel, entoure de ses deux bras, avec désespoir, les pieds de la statue de Pallas, sur laquelle il laisse tomber sa tête, en fermant les yeux.

Acquis par l'État.

LEMAIRE (Hector), né à Lille, élève de MM. A. Dumont et Falguière. — Méd. 3e cl. 1877; prix du Salon 1878; méd. 2e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 5003. *L'Amour maternel.*

Groupe en marbre.

H. 0m85. — L. 1m70. — Pr. 0m55.

Jeune femme nue, étendue sur une draperie. Elle se soulève, en souriant, sur son bras droit, et tend ses lèvres à son enfant, assis sur sa hanche gauche, qu'elle soutient de l'autre bras et qui lui caresse la joue en s'efforçant de lui donner un baiser.

Acquis par l'État.

MARQUESTE (Laurent-Honoré), né à Toulouse, élève de MM. Jouffroy et Falguière. — Prix de Rome 1871. — Méd.

3e cl. 1874; 1re cl. 1876; 2e cl. 1878 (Exp. un). — Hors concours.

N° 5207. *Douleur d'Orphée.*

Statue en plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m45. — L. 0m85. — Pr. 0m80.

Orphée, couronné de laurier, est assis sur un rocher; il laisse tomber d'un air accablé sa tête et ses bras, dont l'un, à droite, reste pendant, tandis que l'autre s'appuie, à gauche, sur le sommet d'une lyre posée derrière lui.

Appartient a l'Institut de France (Musée de la Comtesse de Caen).

MERCIÉ (Marius-Jean-Antoine), né à Toulouse, élève de MM. Geoffroy et Falguière. — Prix de Rome 1868. — Méd. 1re cl. 1872; ☼ 1872; méd. d'honneur 1874; méd. d'honneur 1878 (Exp. un.). — Hors concours.

N° 5227. *Tombeau de Michelet.*

Bas-relief en plâtre. Fig. grandeur naturelle.
(Pour le cimetière du Père-Lachaise.)

H. 2m85. — L. 1m92. — Pr. 0m70.

En bas, l'historien, allongé sur un cercueil, dans un suaire, est couché, de gauche à droite, la tête sur un coussin, la main gauche sur le cœur, tenant une plume dans sa main droite pendante. Au-dessus de lui s'envole, la tête enveloppée et ombragée d'un grand voile sous une couronne, une femme drapée qui, de la main gauche, tient le rouleau des œuvres de Michelet, et de l'autre en haut écrit ces mots : *L'histoire est une résurrection*. Sur la bière est cette inscription : *Que Dieu reçoive mon âme reconnaissante !*

N° 5228. *Arago.*

Statue en plâtre. Grandeur colossale.
(Pour la ville de Perpignan.)

H. 2m90. — L. 1m38. — Pr. 1m70.

L'astronome est debout, la tête nue et un peu penchée à droite, vêtu d'une ample redingote flottante. De son bras droit majestueusement levé il montre le ciel, et tient dans la main gauche des feuilles portant les titres de ses œuvres. Derrière lui, une grande sphère sur laquelle sont jetés pêle-mêle des cartes astronomiques et des papiers.

Sur le piédestal, un bas-relief représentant la *Jeunesse d'Arago* :

Le jeune Arago, en costume XVIIIe siècle, étendu sous un arbre dépouillé, feuillette un livre et se retourne pour regarder les remparts et les églises de Perpignan, qui se profilent dans le lointain.

MOREAU-VAUTHIER (Augustin-Jean), né à Paris, élève de Toussaint. — Méd. 1865; 2e cl. 1875; ✻ 1877; méd. 3e cl. 1878 (Exp. un.).

N° 5248. *La Fortune.*

Statue en bronze. Grandeur naturelle.

H. 2m20. — L. 0m48. — Pr. 0m48.

Elle est debout, le pied gauche posé sur une roue tournant au-dessus d'un globe; elle est vêtue d'une draperie légère et collante qui flotte derrière elle. De la main gauche elle tient un aviron, de la main droite une corne d'abondance.

SCHŒNEWERK (Alexandre), né à Paris, élève de David d'Angers, de Jolivet et de Triqueti. — Méd. 3e cl. 1845; 1re cl. 1861; rapp. 1863; ✻ 1873; méd. 1re cl. 1878 (Exp. un.).

N° 5359. *Au matin.*

Statue en marbre. Grandeur naturelle.

H. 1m. — L. 0m54. — Pr. 1m15.

Une jeune femme nue, coiffée d'un bandeau, assise sur un tabouret très bas, les deux jambes allongées, attache des deux mains une chaussure à son pied gauche. Sur le tabouret, une draperie.

Acquis par l'État.



APPENDICE

APPENDICE

RÈGLEMENT

DE L'EXPOSITION TRIENNALE

DES OUVRAGES

DES ARTISTES VIVANTS

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,
Sur la proposition du directeur général des beaux-arts,
Le conseil supérieur des beaux-arts entendu,

Arrête :

CHAPITRE Ier. — *Du dépôt des ouvrages.*

Art. 1er. — L'Exposition triennale sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Art. 2. — Sont admises à l'Exposition les œuvres des sept genres ci-après indiqués :

1° Peinture;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exclusion toutefois des vitraux et cartons de vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation;

3° Sculpture;

4° Gravure en médailles et sur pierres fines;

5° Architecture;

6° Gravure;

7° Lithographie.

Le nombre des ouvrages que peut présenter chaque artiste est illimité.

Le nombre total des ouvrages à recevoir sera déterminé.

Sera considéré comme ne formant qu'un seul ouvrage tout assemblage d'œuvres placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1 mètre 20 centimètres.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent;

Les peintures sur émail, sur porcelaine ou sur faïence, servant à la décoration d'objets ayant une forme usuelle, tels que vases, coupes, plats, etc., si ces sortes de peinture ont le caractère de produits industriels;

Les ouvrages qui ont figuré aux Expositions de Paris antérieurement à la dernière période triennale;

Les tableaux et autres objets sans cadre;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture de la dernière Exposition triennale ;

Les ouvrages anonymes;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés.

Art. 4. — Le maximum pour la dimension des bordures sera de 30 centimètres en largeur et de 20 centimètres en épaisseur.

Art. 5. — Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde, ou ovale, ou à pans coupés, devront être ajustés sur des planches dorées de forme rectangulaire.

Chaque ouvrage exposé devra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

L'indication du sujet sera facultative pour les portraits.

Art. 6. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être adressés, francs de port, à M. le directeur général des beaux-arts, au palais des Champs-Élysées.

Art. 7. — Chaque artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra en même temps remettre ou faire remettre une notice, signée de lui, contenant ses nom, prénoms, le lieu de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux Expositions de Paris, sa qualité de grand prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourront accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite.

Art. 8. — Les ouvrages de chacun des sept genres désignés ci-dessus, à l'article 2, devront être inscrits sur une notice séparée.

Art. 9. — Des salles spéciales et un appendice du catalogue seront réservés aux esquisses, cartons, modèles des ouvrages d'architecture, de sculpture,

de peinture, exécutés dans les monuments publics depuis l'Exposition dernière, qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer à l'Exposition.

Les artistes, en déposant au bureau du Catalogue la notice indicative des travaux de cette nature exécutés par eux, devront produire à l'appui de leur déclaration un certificat de l'architecte du monument, attestant la commande de ces travaux et la date de leur réception.

Art. 10. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 11. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 12. — L'administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les ouvrages ornés de pierres et de métaux précieux.

Nul objet exposé ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont l'administration sera juge.

Les ouvrages exposés devront être retirés dans le courant du mois qui suit la clôture.

Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'administration.

CHAPITRE II. — *De l'admission.*

Art. 13. — L'admission des ouvrages est prononcée par un jury composé pour moitié de membres élus et pour moitié de membres nommés par l'administration, sur la proposition du conseil supérieur des beaux-arts.

Art. 14. — Le jury sera divisé en quatre sections.

La première comprendra la peinture, les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux;

La seconde, la sculpture et la gravure en médailles et pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie;

Art. 15. — Les listes des quatre sections du jury élu par les artistes seront composées de :

10 membres pour la section de peinture,
6 membres pour la section de sculpture,
6 membres pour la section d'architecture,
6 membres pour la section de gravure.

La section de peinture devra comprendre deux membres représentant la peinture de paysage, d'animaux, de fleurs, de nature morte, etc.

La section de sculpture devra comprendre au moins un graveur en médailles et un graveur en pierres fines.

La section de gravure devra comprendre trois graveurs au burin, un graveur à l'eau-fore, un lithographe et un graveur sur bois.

Art. 16. — Sont électeurs les artistes exposants remplissant l'une des conditions suivantes :

Membres de l'Institut,
Décorés de la Légion d'honneur,
Médaillés aux Expositions annuelles et universelles de Paris,
Grands prix de Rome,
Prix du Salon.

Art. 17. — Les artistes électeurs seront admis à voter après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans celle des quatre urnes qui correspondra à sa section un bulletin portant les noms des jurés choisis par lui.

Les électeurs exposants qui, domiciliés hors Paris ou absents momentanément de cette ville, ne pourraient venir voter en personne, pourront adresser, par la poste, à M. le directeur général des beaux-arts, au palais des Champs-Élysées, un pli cacheté, signé d'eux, contenant leur bulletin de vote également cacheté. Ces votes seront mentionnés sur le registre des électeurs.

Art. 18. — Le dépouillement du scrutin aura lieu en présence de M. le directeur général des beaux-arts et des artistes qui voudront assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en prenant parmi les personnes que l'élection aura désignées à la suite.

Art. 19. — Le directeur général des beaux-arts sera président du jury, mais chacune des sections élira un président et un vice-président particuliers.

Art. 20. — La présence, dans chaque section, de la moitié au moins des jurés, sera nécessaire pour la validité des opérations.

Art. 21. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Art. 22. — Nul ouvrage ne sera exempté de l'examen du jury.

Art. 23. — Le placement des ouvrages sera fait par l'administration, sur les indications et avec le concours du jury, qui devra se faire représenter par un ou deux délégués.

Quand ce travail de placement sera terminé, le jury tout entier sera invité à donner son avis sur les dispositions générales ou particulières; mais pendant les travaux de placement les portes seront fermées à tout le monde sans exception.

CHAPITRE III. — *Des récompenses.*

Art. 24. — Le jury d'admission est chargé aussi de décerner les récompenses.

Art. 25. — Les fonctions de juré entraînent la renonciation à toutes les récompenses.

Art. 26. — Six médailles d'honneur seront les seules récompenses qui pourront être accordées aux auteurs des œuvres les plus remarquables par le jury, toutes sections réunies, sous la présidence du directeur général des beaux-arts.

A la suite de la distribution des récompenses, la direction générale des beaux-arts est chargée de faire reproduire par la gravure les ouvrages qui auront mérité les médailles d'honneur.

Les médailles d'honneur ne pourront être obtenues qu'une seule fois.

Art. 27. — Les résolutions du jury des récompenses seront prises à la majorité absolue des suffrages, la voix du président étant prépondérante. La présence des deux tiers au moins des membres sera indispensable pour la validité des opérations. Les médailles de chaque classe ne pourront donner lieu à plus de deux tours de scrutin à la majorité absolue, et d'un troisième à la majorité relative.

Art. 28. — Les récompenses seront distribuées en séance solennelle, dans l'ordre même où le jury les aura votées, et les œuvres récompensées seront désignées au public par des cartels.

CHAPITRE IV. — *Des entrées.*

Art. 29. — L'Exposition sera ouverte tous les jours de la semaine, de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

L'entrée sera gratuite le jeudi à partir de midi, et le dimanche à partir de dix heures.

Les autres jours le droit d'entrée sera de 2 francs jusqu'à midi et de 1 franc dans la journée.

Art. 30. — Des cartes d'entrée rigoureusement personnelles seront mises à la disposition des artistes exposants, des artistes non exposants faisant partie d'une des catégories d'électeurs, et des représentants de la presse qui en feront la demande.

MM. les sénateurs, MM. les députés et MM. les membres de l'Institut seront admis sur la présentation de leurs médailles.

En dehors des personnes ci-dessus désignées, nul ne sera admis à visiter gratuitement l'Exposition sans un permis spécial de M. le directeur général des beaux-arts.

Des cartes d'abonnement, valables pour une, deux, trois personnes, et donnant accès au palais dès huit heures du matin, seront délivrées au prix de 20 francs pour une personne, 30 francs pour deux personnes et 40 francs pour trois personnes.

Paris, le 28 décembre 1878.

A. BARDOUX.

RÈGLEMENT

DE L'EXPOSITION PUBLIQUE

DES OUVRAGES

DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1879

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,
Sur la proposition du directeur général des beaux-arts,
Le conseil supérieur des beaux-arts entendu,

Arrête :

CHAPITRE Ier. — *Du dépôt des ouvrages.*

Art. 1er. — L'Exposition des ouvrages des artistes vivants aura lieu au palais des Champs-Élysées, du 1er mai au 22 juin 1879.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Les ouvrages de peinture, architecture, gravure, devront être déposés du 8 mars au 20 mars inclusivement, de dix heures à quatre heures; le 20 mars, ils seront reçus jusqu'à six heures du soir.

Les ouvrages de sculpture, dans leur forme définitive, devront être déposés du 8 mars au 5 avril, de dix heures à quatre heures; le 5 avril, ils seront reçus jusqu'à six heures du soir.

Aucun sursis ne sera accordé, pour quelque motif que ce soit; en conséquence, toute demande de sursis sera considérée comme non avenue, et laissée dès lors sans réponse.

Art. 2. — Sont admises à l'Exposition les œuvres des sept genres ci-après indiqués :

1° Peinture;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exclusion toutefois des vitraux et cartons de vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation;

3° Sculpture;

4° Gravures en médailles et sur pierres fines;
5° Architecture;
6° Gravure;
7° Lithographie.

Les artistes ne pourront envoyer à l'Exposition que deux ouvrages de chacun des sept genres désignés ci-dessus.

Sera considéré comme ne formant qu'un seul ouvrage tout assemblage d'œuvres placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1 mètre 20 centimètres.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent;

Les peintures sur émail, sur porcelaine ou sur faïence, servant à la décoration d'objets ayant une forme usuelle, tels que vases, coupes, plats, etc., si ces sortes de peinture ont le caractère de produits industriels;

Les ouvrages qui ont figuré aux Expositions précédentes à Paris;

Les tableaux et autres objets sans cadre;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon;

Les ouvrages anonymes;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés.

Art. 4. — Le maximum pour la dimension des bordures sera de 30 centimètres en largeur et 20 centimètres en épaisseur.

Art. 5. — Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde, ou ovale, ou à pans coupés, devront être ajustés sur des planches dorées de forme rectangulaire.

Chaque ouvrage exposé devra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

L'indication est facultative pour les portraits.

Art. 6. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être adressés, francs de port, à M. le directeur général des beaux-arts, au palais des Champs-Élysées.

Art. 7. — Chaque artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra en même temps remettre ou faire remettre une notice, signée de lui, contenant ses nom et prénoms, le lieu de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux Expositions de Paris, sa qualité de grand prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourront accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite.

Art. 8. — Les ouvrages de chacun des sept genres désignés ci-dessus, à l'article 2, devront être inscrits sur une notice séparée.

Art. 9. — Des salles spéciales et un appendice du catalogue seront réservés aux esquisses, cartons, modèles des ouvrages d'architecture, de sculpture, de peinture, exécutés dans les monuments publics depuis l'Exposition dernière, qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Les artistes, en déposant au bureau du Catalogue la notice indicative des travaux de cette nature exécutés par eux, devront produire à l'appui de leur déclaration un certificat de l'architecte du monument attestant la commande de ces travaux et la date de leur réception.

Art. 10. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne rera admis à les retoucher.

Art. 11. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 12. — L'administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les ouvrages ornés de pierres et de métaux précieux.

Nul objet exposé ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont l'administration sera juge.

Les ouvrages exposés au Salon devront être retirés dans le courant du mois qui suit la clôture.

Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'administration.

CHAPITRE II. — *De l'admission.*

Art. 13. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes qui ne remplissent aucune des conditions indiquées à l'article 22 ci-après sera prononcée par un jury composé de membres nommés à l'élection.

Art. 14. — Le jury sera divisé en quatre sections.

La première comprendra la peinture, les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux;

La seconde, la sculpture et la gravure en médailles et en pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 15. — Les listes des quatre sections du jury élu par les artistes seront composées de :

15 membres pour la section de peinture,

9 membres pour la section de sculpture,

9 membres pour la section d'architecture,

9 membres pour la section de gravure.

La section de peinture devra comprendre cinq membres représentant la peinture de paysages, d'animaux, de fleurs, de nature morte, etc.

La section de sculpture devra comprendre au moins un graveur en médailles et un graveur en pierres fines.

La section de gravure devra comprendre cinq graveurs au burin, deux graveurs à l'eau-forte, un lithographe et un graveur sur bois.

Art. 16. — Sont électeurs tous les artistes exposants remplissant l'une des conditions suivantes : membres de l'Institut ou décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres; ayant obtenu soit une médaille, soit le prix du Salon, soit le grand prix de Rome, soit une mention honorable, ou ayant été déjà admis trois fois à l'Exposition.

Art. 17. — Le vote des noms à désigner par le jury aura lieu le dimanche 23 mars, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Les artistes électeurs seront admis à voter après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans celle des quatre urnes qui correspondra à sa section un bulletin portant les noms des jurés choisis par lui.

Les électeurs exposants qui, domiciliés ou hors de Paris, ou absents momentanément de cette ville, ne pourraient venir en personne voter le 23 mars, pourront adresser, par la poste, à M. le directeur général des beaux-arts, au palais des Champs-Élysées, un pli cacheté signé d'eux, contenant leur bulletin de vote également cacheté. Ces votes seront mentionnés sur le registre des électeurs.

Art. 18. — Le dépouillement du scrutin aura lieu le 24 mars, à dix heures du matin, en présence de M. le directeur général des beaux-arts et des artistes qui voudront assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en prenant parmi les personnes que l'élection aura désignées à la suite.

Art. 19. — Le directeur général des beaux-arts sera président du jury, mais chacune des sections élira un président et un vice-président particuliers.

Art. 20. — La présence, dans chaque section, de la moitié au moins des jurés, sera nécessaire pour la validité des opérations.

Art. 21. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Art. 22. — Seront reçus sans examen les ouvrages des artistes membres de l'Institut, décorés de la Légion d'honneur pour leurs œuvres, ayant obtenu soit une médaille aux précédentes Expositions, soit le prix du Salon, soit le grand prix de Rome, soit une mention honorable.

Nul ne jouira de cette exemption que dans la section où il aura obtenu ses récompenses.

Art. 23. — Le placement des ouvrages sera fait par l'administration, sur les indications et avec le concours du jury, qui devra se faire représenter par un ou deux délégués.

Quand ce travail de placement sera terminé, le jury tout entier sera invité à donner son avis sur les dispositions générales ou particulières; mais pendant

les travaux de placement les portes seront fermées à tout le monde sans exception.

CHAPITRE III. — *Des récompenses.*

Art. 24. — Le jury des récompenses sera composé :

1° Des jurés élus ;

2° De membres nommés par l'administration sur la présentation du conseil supérieur des beaux-arts, savoir :

5 pour la peinture,
3 pour la sculpture,
3 pour l'architecture,
3 pour la gravure.

Art. 25. — Les fonctions de juré, soit pour l'admission, soit pour les récompenses, entraînent la renonciation à toutes les récompenses.

Art. 26. — Les médailles seront de trois classes, sauf ce qui est spécifié à l'article 29.

La 1re classe, d'une valeur de 1,000 fr.; la 2e, d'une valeur de 600 fr.; la 3e, d'une valeur de 400 fr.

Art. 27. — Les propositions du jury ne pourront dépasser :

Pour la section de peinture, dessins, etc., trois médailles de 1re classe, six médailles de 2e classe, douze médailles de 3e classe ;

Pour la section de sculpture, gravure en médailles et pierres fines, deux médailles de 1re classe, quatre médailles de 2e classe et huit médailles de 3e classe. Une médaille au moins sera réservée à la gravure en médailles et une à la gravure en pierres fines ;

Pour la section d'architecture, une médaille de 1re classe, trois médailles de 2e classe, trois médailles de 3e classe ;

Pour la section de gravure, une médaille de 1re classe, deux médailles de 2e classe, quatre médailles de 3e classe.

Des mentions honorables pourront être décernées dans chaque section, à la suite des médailles, savoir :

12 pour la peinture ;
8 pour la sculpture ;
8 pour l'architecture ;
4 pour la gravure ;

Art. 28. — Nul artiste ne pourra obtenir une médaille d'un ordre inférieur ou égal aux médailles déjà obtenues ; celui qui aura obtenu la première médaille sera considéré comme hors concours.

Les médailles et rappels de médailles antérieures à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées ; la médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Art. 29. — Tous les jurys, réunis en séance générale, sous la présidence

du directeur général des beaux-arts, choisiront entre les exposants des diverses sections un artiste, âgé de moins de trente-deux ans, qui paraîtra, par les qualités de son œuvre exposée, le plus propre à profiter d'un séjour de trois années à l'étranger, dont deux devront être passées en Italie.

Il est alloué au jeune artiste désigné par le jury une somme de 4,000 fr. pour chacune de ces trois années, aux conditions indiquées par l'arrêté du 16 mai 1874.

Art. 30. — Les résolutions des jurys des récompenses seront prises à la majorité absolue des suffrages, la voix du président étant prépondérante. La présence des deux tiers au moins des membres sera indispensable pour la validité des opérations. Les médailles de chaque classe ne pourront donner lieu à plus de deux tours de scrutin à la majorité absolue, et d'un troisième à la majorité relative.

Art. 31. — Les récompenses seront distribuées en séance solennelle, dans l'ordre même où le jury les aura votées, et les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

CHAPITRE IV. — *Des entrées.*

Art. 32. — L'Exposition sera ouverte tous les jours de la semaine, de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

L'entrée sera gratuite le jeudi à partir de midi et le dimanche à partir de dix heures.

Les autres jours le droit d'entrée sera de 2 fr. jusqu'à midi et 1 fr. dans la journée.

Art. 33. — Des cartes d'entrée rigoureusement personnelles seront mises à la disposition des artistes exposants, des artistes non exposants qui en feront la demande, et des représentants de la presse.

MM. les sénateurs, MM. les députés, et MM. les membres de l'Institut seront admis sur la présentation de leurs médailles.

En dehors des personnes ci-dessus désignées, nul ne sera admis à visiter gratuitement l'Exposition sans un permis spécial de M. le directeur général des beaux-arts.

Des cartes d'abonnement, valables pour une, deux, trois personnes, et donnant accès au palais dès huit heures du matin, seront délivrées au prix de 20 fr. pour une personne, 30 fr. pour deux personnes et 40 fr. pour trois personnes,

Paris, le 28 décembre 1878.

A. BARDOUX.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Hier dimanche, 27 juillet, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu, à l'École des beaux-arts, la distribution solennelle des récompenses pour le Salon.

M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, présidait. Il était assisté de M. Turquet, sous-secrétaire d'État aux beaux-arts, et de M. le directeur de l'école. Les membres du conseil supérieur et des commissions des beaux-arts, les membres du conseil d'administration de l'école, de hautes notabilités du monde artistique, avaient pris place sur l'estrade. Dans la salle, aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait les lauréats du Salon et les nouveaux légionnaires dont on allait proclamer les noms.

M. Jules Ferry a déclaré la séance ouverte et a prononcé le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

C'est un usage constant que le ministre des beaux-arts se rende à cette solennité annuelle, qu'il vienne vous entretenir pendant quelques instants, avant la distribution des récompenses, de ce que le gouvernement a fait ou veut faire pour le bien de l'art français, mettant ainsi en présence ces deux puissances d'ordre divers, le gouvernement représenté par le ministre, et les beaux-arts représentés par l'élite des exposants de l'année.

Je me conforme avec une grande joie à cet usage traditionnel, et pourtant je ressens, à cette heure, quelque embarras. J'ai là à côté de moi mon collaborateur le sous-secrétaire d'État des beaux-arts, dont vous appréciez chaque jour l'activité ingénieuse, la bonne grâce, et la parfaite connaissance des choses de l'art et du milieu parisien. (*Approbation générale.*) Il me semblait juste, en vérité, qu'ayant été depuis six mois à la peine, il fût aujourd'hui à l'honneur. Sa modestie ne s'y est pas prêtée.

J'ai l'intention de vous dire, Mesdames et Messieurs, le plus brièvement qu'il me sera possible, de quelle façon je comprends les rapports du gouvernement républicain, que j'ai l'honneur de représenter ici, avec les beaux-arts. Et d'abord j'estime que le gouvernement, selon le point de vue auquel il se

place, peut beaucoup pour les arts, et aussi qu'il ne peut rien. Il ne peut rien s'il se flatte de les gouverner ; je le dis à votre honneur, messieurs les artistes qui m'écoutez, vous êtes absolument ingouvernables. (*Rires et applaudissements.*) Et je vous en félicite de tout mon cœur : les gouvernements sérieux ne cherchent pas à ajouter aux difficultés réelles de leur mission les difficultés et les responsabilités de tâches pour lesquelles ils ne sont pas faits. Les destinées de l'art sont entre les mains des artistes, et elles y sont bien. On vous les a laissé conduire depuis trente ans ; nous ferons à cet égard, comme ont fait nos devanciers. Je crois fermement que, si l'on voulait gouverner les arts, on ferait fausse route, et que l'entreprise aboutirait à un échec éclatant. Il y a, dans un passé qui n'est pas très loin de nous, des exemples bien décisifs.

Il y a quarante ans, Messieurs, on voulait gouverner l'art, et l'on se flattait de le discipliner. Un grand corps savant, représenté ici même, à mes côtés, par des hommes éminents, mais qui me permettront sans doute de parler librement de leurs illustres devanciers, l'Institut, avait conçu le dessein de soumettre à sa discipline la France artistique et de lui dicter des règles. A cet effet, la docte compagnie s'était constituée le gardien vigilant des portes du Salon. Les hommes qui vous ont précédés dans la vie n'ont pas perdu le souvenir de ses incroyables rigueurs. On pouvait voir, il y a quelques jours, chez un des principaux experts en peinture de la ville de Paris, une toile admirable, un grand paysage, véritable chef-d'œuvre, autant par la recherche merveilleuse du détail que par la grandeur harmonieuse de l'ensemble. C'est un tableau de Théodore Rousseau. Eh bien, il y a quarante ans, ce tableau était consigné à la porte du Salon. (*Mouvement.*) Les hommes qui ont forcé cette consigne, après en avoir souffert, ont presque tous disparu ; nous les avons vus se coucher les uns après les autres, ces astres glorieux de l'art moderne, les Delacroix, les Daubigny, les Rousseau, les Corot ; de cette génération de lutteurs, bien peu survivent : j'en vois un à ma droite, et non le moindre de ces combattants illustres, de ces grands révolutionnaires de la peinture moderne, M. Robert-Fleury. (*Applaudissements*)! Oui, révolutionnaires, — l'expression semble étrange aujourd'hui. — Révolutionnaire, l'auteur du *Colloque de Poissy,* un de ceux qui ont serré de plus près la nature et l'histoire, le mieux conservé le beau style dans leurs œuvres. Mais ainsi le voulaient les idées du temps. Telle était l'école, et tel était l'Institut d'alors, bien différent de celui d'aujourd'hui...

Ces hommes de grand talent, de grand génie, ont renversé toutes les barrières, et ils vous ont légué, Messieurs, une très grande chose, la liberté de l'art. Oui, vous l'avez tout entière, vous la possédez dans sa plénitude. L'art actuel, c'est à la fois un art très puissant et absolument individuel. On y trouverait difficilement des groupements d'école, des influences de traditions analogues à celles d'autrefois. On peut dire qu'à cette heure l'individualisme coule à pleins bords. Et en vérité, Messieurs, peut-on s'en plaindre quand dans la même Exposition il nous a été donné d'admirer d'un côté le maître qui a retrouvé, rajeuni, reconstitué (car il n'y a pas ici d'imitation, il y a seulement un génie moderne qui retrouve la route d'un génie ancien), qui fait revivre en quelque sorte parmi nous les grands maîtres de la Renaissance, et le plus mystérieux de tous, le grand Léonard de Vinci, dont il semble avoir surpris

les secrets, la science, la profondeur?... N'avez-vous pas tous, aux simples mots que je viens de dire, reconnu Henner? (*Applaudissements répétés.*)

Et à côté de cette restauration du grand style, de cette nouvelle floraison d'un grand passé, nous assistons dans le même moment à la recherche la plus patiente, la plus acharnée, de la vérité naturelle qu'on ait jamais tentée à aucune époque de l'art. Nous avons toute une école nouvelle, dont j'ai tenu à récompenser, si jeune qu'il fût, un des représentants les plus brillants... (*Applaudissements.*); toute une génération d'artistes, qui, non contente de rechercher la vérité comme on l'entendait autrefois, la vérité dans l'atelier, poursuit une vérité plus fugitive, mais aussi plus intime, plus difficile à saisir, mais par là même plus saisissante, ce qu'on appelle aujourd'hui la vérité du plein air. (*Nouveaux applaudissements.*)

Lorsque l'individualisme qui caractérise notre peinture contemporaine a produit deux efflorescences aussi diverses et aussi puissantes du génie de nos artistes, on peut être rassuré sur les destinées de la peinture française.

Messieurs, une époque artistique ne peut être mise en péril que de deux manières : ou bien parce que l'idéal décline, ou bien parce que le procédé d'exécution baisse. Que l'un ou l'autre de ces phénomènes se produise, l'art est en décadence, parce qu'il tombe dans la convention. Eh bien, je le dis avec confiance, nous sommes à l'abri de ce double danger : car aujourd'hui les maîtres de l'idéal sont astreints à être en même temps les maîtres de la couleur et du procédé, et le naturalisme obligé qui est entré dans les habitudes du public et dans les traditions des artistes nous garantit par ses salutaires exigences contre tout retour aux formules conventionnelles. Aussi, Messieurs, vous avez affronté et vous pouvez, en toute occasion, affronter toutes les épreuves et toutes les comparaisons. Vous avez pris une part glorieuse à l'Exposition universelle, et c'était là une grande épreuve. Vous avez pu voir que, pendant les quinze dernières années, les écoles étrangères n'avaient pas perdu leur temps. Vous avez vu, aussi bien dans l'école austro-hongroise que dans l'école espagnole, de la bonne et sérieuse peinture; vous avez vu dans l'école anglaise un effort très original, une recherche curieuse de la vérité et un sentiment exquis.

Mais enfin, nous pouvons le dire sans vanité, vous avez vu que dans cette grande lice ouverte à toutes les nations la France a maintenu son rang, qui a toujours été et qui est encore le premier. (*Nombreuses marques d'assentiment.*)

Nous croyons donc qu'il est bon pour l'art, qu'il est bon pour l'école moderne, d'accepter, toutes les fois qu'elles se présentent, ces luttes pacifiques avec les autres nations. Aussi avons-nous demandé des crédits pour envoyer des peintures et des sculptures à l'Exposition de Sydney, qui sera fort belle, croyons-nous. Nous avons envoyé des œuvres à l'Exposition de Munich, et je n'hésite pas à vous prédire un grand succès. Nous sommes représentés là-bas par plus de soixante tableaux de l'école moderne, par un grand nombre de sculptures, et je suis sûr que sur le terrain des expositions d'outre-Rhin, nous trouverons un nouveau témoignage de la supériorité artistique de la France. (*Applaudissements.*)

Messieurs, en proclamant tout à l'heure la parfaite indépendance de l'art en lui-même et l'impossibilité absolue de le gouverner, en constatant que l'art est

une chose et que le gouvernement en est une autre, en affirmant que l'art se développe en dépit de tout, je ne conteste pas qu'il y a des gouvernements qui encouragent l'art et que l'art en profite; mais alors son développement n'en est pas moins spontané et autonome. A ce sujet, je puis invoquer un exemple qui est de notre temps et sur lequel on ne saurait trop insister, c'est le développement toujours croissant de l'art de la sculpture.

Voilà un art dont le gouvernement est le principal client; malheureusement c'est un client qui dispose de ressources bien limitées, et l'on peut dire que, si l'art de la sculpture fait vivre les sculpteurs les plus émérites, il en laisse végéter un bien grand nombre dans la gêne et la misère. Et cependant expliquez-moi pourquoi nous voyons chaque année plus de sculpteurs, pourquoi le nombre va toujours s'augmentant de ceux qui s'abandonnent à cet art improductif, pourquoi tant d'hommes s'y attachent avec persistance. C'est qu'au fond de toute vocation artistique il y a une force qui l'empêche de s'arrêter, qui la pousse au travail, qui fait que l'artiste lutte avec la misère parce qu'il regarde en haut, la face tournée vers un idéal qu'il peut chercher toute sa vie sans l'atteindre, mais dont la pensée, dont le rêve, seuls, le font vivre et lui donnent la force de se débattre contre les difficultés de l'existence et de résister aux dures étreintes de la misère. (*Vifs applaudissements.*)

Il y a des vocations artistiques, et c'est ce qui fait que votre métier, Messieurs, est le métier le plus noble de tous. Et ce mot de métier, Messieurs, je l'emploie avec intention, pour le relever. Oui, votre profession est la plus grande des professions, parce que, pour s'y livrer tout entier, il faut posséder une merveilleuse grâce d'état; il faut pouvoir marcher, comme a dit le poète, dans son rêve étoilé, l'œil fixé sur cette lumière qui pour vous, jeunes gens qui m'écoutez, est l'espérance; qui à l'homme mûr redonne sans cesse la force nécessaire pour soutenir la bataille de la vie, et qui pour la vieillesse est encore une consolation. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

Ainsi, nous ne pouvons rien ou presque rien pour le diriger; mais, Messieurs, nous pouvons beaucoup pour le propager, — et c'est là que commence le rôle et la véritable fonction d'un gouvernement. — L'art se propage de deux façons, par l'enseignement et par les musées.

L'éducation de l'œil, éducation vivante, matérielle, saisissante, ne s'adresse pas seulement aux artistes, mais à la foule, à la nation tout entière. Dans ce double domaine de l'enseignement du dessin et des musées, nous pouvons beaucoup, et si nous pouvons, nous devons.

Permettez-moi de vous dire ce que nous voulons faire dans le domaine de l'enseignement. Nous voulons que cette grande École des beaux-arts qui nous offre aujourd'hui l'hospitalité s'étende et se développe; nous avons constaté qu'elle est insuffisante, que les élèves y sont à l'étroit et que leur éducation artistique en souffre. Nous voulons vous donner la maison qui vous touche, et nous pouvons vous dire que le projet a été étudié par le conseil supérieur des bâtiments civils et qu'il sera bientôt soumis aux délibérations du pouvoir législatif. Nous vous devons cela, à vous, Messieurs, à l'École des beaux-arts, parce que vous êtes la première école de discipline artistique.

Quelques novateurs disent bien que vous êtes l'organe de la réaction en

matière d'art. Je trouve cela bon : il faut que la trandition ait son organe, il ne faut pas que l'esprit de progrès gouverne seul les destinées de l'art; et, lorsque ces traditions sont entre les mains d'un homme éminent qui, comme les grands artistes de la Renaissance, a réuni d'une manière si éminente la science de la sculpture à celle de la peinture, les destinées de l'art son entre bonnes mains.

Mais, Messieurs, l'art ne peut pas être seulement le patrimoine de quelques-uns, l'enseignement artistique ne doit pas avoir pour but unique de former des peintres et des sculpteurs. Nous vivons dans une société démocratique, l'enseignement artistique doit se répandre au delà des murs de cette enceinte; il doit pénétrer dans les couches les plus profondes de la société; il doit imprimer sa marque sur toutes les branches de la production nationale. L'exemple de l'antiquité, l'exemple de la Grèce est bon à rappeler ici. Lorsqu'on fouille le sol hellénique, si l'on en extrait un débris de sa civilisation ancienne, cet objet, quelque grossier, quelque inférieur qu'il soit dans l'échelle des productions usuelles, vous êtres frappés du style qui le caractérise et du goût exquis qu'il révèle. Voilà ce qu'était la Grèce : tout y était imprégné du sentiment du beau. Il y avait des choses communes, il n'y en avait point de banales. (*Assentiment.*) La banalité, chose plus haïssable que le laid, était étrangère à cette société amoureuse du beau, et les moindres artisans savaient donner à leurs œuvres des formes où l'on sentait la tradition de Phidias et de son école; — et lorsqu'on a découvert en Béotie ces terres cuites dont la perfection classique à fait l'étonnement des Parisiens, on a reconnu qu'elles avaient été fabriquées pour le commerce et qu'elles étaient reproduites à des milliers d'exemplaires, et cependant la moindre de ces figurines est un chef-d'œuvre d'élégance et de style. Eh bien, dans les temps modernes, quelle race a donc une vocation plus évidente à reprendre les traditions de l'art grec que la race française?

Le goût de nos ouvriers est incontestable et incontesté, mais nous sommes avertis que les États voisins s'apprêtent à nous disputer cette supériorité. Ceux qui ont été en Angleterre il y a quinze ou vingt ans, et qui y sont retournés depuis, ont pu constater les progrès immenses accomplis dans ce pays au point de vue des applications de l'art à l'industrie, — progrès qui sont dus assurément, en grande partie, à l'influeuce de ce musée de Kensington où les Anglais, après l'exposition de 1851, ont réuni en fait d'arts industriels les modèles les plus parfaits de tous les temps et de tous les pays. C'est par là que s'est faite l'éducation de l'artisan et de l'ouvrier anglais.

Nous sommes avertis, il faut que nous fassions comme eux et c'est pour cela que le gouvernement s'est engagé dans une voie nouvelle : il a voulu que l'art industriel entrât en relations plus intimes avec l'art élevé que vous représentez ici; il a voulu que l'enseignement du dessin s'élevât, qu'il devînt un enseignement sérieux, et reçût de l'État tous les encouragements qu'il peut recevoir. Nous avons fait deux choses : d'abord nous avons constaté qu'il y avait en province un très grand nombre d'écoles de dessin, destinées précisément à nous faciliter cette transformation, à opérer ce relèvement du goût artistique, à cet affinage, si j'ose m'exprimer ainsi, à cet affinage de l'art industriel qui convient à une société de travail et de démocratie comme la nôtre.

Ces écoles ont été organisées par des hommes dévoués aux intérêts artistiques, et nous n'avons qu'une chose à faire, c'est de donner des fonds, et ces fonds nous les aurons, car nous sommes menacés, mon cher collaborateur le sous-secrétaire d'État et moi, de voir nos crédits doublés par la Chambre des députés. Et c'est la grâce que je vous souhaite. (*Applaudissements.*)

Nous avons une seconde chose à faire, c'est de transformer l'enseignement du dessin dans les lycées et dans les collèges.

Mon honorable et clairvoyant prédécesseur, M. Bardoux, avait porté son attention sur ce point. Il a posé des principes et fait entrer la question dans une voie que nous n'avons qu'à suivre ; il nous faut maintenant arriver à la pratique générale, il nous faut introduire sérieusement l'enseignement du dessin dans les programmes de l'Université dont j'ai la garde et la direction, et développer les tendances qui se sont révélées dans l'enquête que nous avons faite : car nous avons fait une enquête sur l'enseignement du dessin dans les lycées et dans les collèges, et je puis bien vous en dire les résultats. Savez-vous comment elle se résume? C'est une seule idée qui se reproduit sous des formes diverses, mais qui est au fond toujours la même. C'est que les élèves des collèges et des lycées, lorsqu'ils sont en rhétorique et en philosophie, sont arrivés à reproduire, avec une certaine fidélité servile, des académies, des estampes, mais il n'y en a pas un qui soit capable de dessiner une chaise d'après nature. (*Rires et applaudissements.*)

Nous avons trouvé cette situation mauvaise; nous avons donc nommé une commission dans laquelle se trouvent les hommes les plus compétents : M. Guillaume, qui est à ma gauche; l'honorable M. Ravaisson, que je vois ici. Il y a divers systèmes en présence qui se contredisent et se combattent; ils sont à l'étude. Nous arriverons, je l'espère, à une entente, et nous formulerons un programme conçu dans un esprit pratique, qui recevra dans nos établissements d'instruction une application sérieuse, si l'on y consacre tout le temps nécessaire.

Nous arriverons aussi, ce qui n'est pas moins important, à former un corps de professeurs en instituant pour eux des diplômes qui leur donneront des droits et des avantages, et, lorsque nous aurons des professeurs et des programmes, nous ferons, soyez-en sûrs, sortir l'enseignement du dessin, dans les lycées et les collèges, des limbes où il est encore plongé. (*Applaudissements.*)

Je vous disais tout à l'heure qu'après l'enseignement oral, l'enseignement proprement dit, il y avait les musées. Eh bien, nous avons trouvé que dans cette ville de Paris si riche en musées il y en a un qui manque, c'est le musée de la sculpture française.

La commission des monuments historiques, que vous connaissez tous, et qui depuis trente ans travaille à développer dans ce pays le sentiment du grand art architectural, le respect des monuments historiques, l'intelligence des différentes écoles nationales; cette commission des monuments artistiques, qu'un nom glorieux dans l'art personnifie, le nom de son président, M. Viollet Le Duc... (*Applaudissements*); cette commission, qui est la véritable et grande académie d'architecture de ce pays, nous a signalé la lacune qui existe, à ce point de vue, dans nos musées. Sur sa proposition, nous allons, d'ici à peu de

temps, je l'espèce, installer dans une des ailes du Trocadéro le musée de la sculpture française, sculpture peu connue, qui est allée en se développant du XIIe au XVIe siècle.

Il sera difficile d'apporter beaucoup de monuments et de sculptures, mais, au moyen des moulages, nous pourrons détacher de ces admirables cathédrales, de ces palais et de ces hôtels de ville et de ces chefs-d'œuvre oubliés ou peu connus, des reproductions qui jetteront une lumière précieuse sur l'art français. Nous aurons alors un grand musée de moulage plein d'intérêt, musée qui existe en Angleterre, car il y a vingt-cinq ans que l'Angleterre obtint la permission de prendre chez nous des moulages. Nous en avions les doubles, ils se sont perdus, — sans doute parce que l'on n'avait pas d'espace pour les loger; — néanmoins nous aurons les moulages de tous les beaux morceaux de la sculpture française qui sont répandus, du nord au midi, sur toute la surface de cette terre de France, si riche en merveilles d'architecture et de sculpture. Et alors, quand vous les verrez tous réunis, vous trouverez qu'ils font un ensemble aussi beau que l'œuvre de la Renaissance italienne, et vous constaterez que nous allons chercher hors de chez nous des richesses que nous avons sous la main, richesses que nos glorieux ancêtres ont accumulées pendant des siècles et qu'ils ont léguées à l'ingratitude oublieuse de leurs descendants. (*Applaudissements.*)

Nous nous occuperons aussi de la province. Nous y avons constaté un grand mouvement artistique depuis six ans. Il s'y manifeste une véritable vie locale, sur laquelle j'appelle toute votre attention, et que peut-être avez-vous le tort de négliger un peu trop. Les artistes parisiens sont pourtant accueillis partout à bras ouverts, et, en apportant leur concours, ils font une œuvre patriotique.

En dehors des expositions, il se produit un grand mouvement en vue de créer des musées locaux, et la plus petite ville veut avoir son musée. On y recueille les œuvres les plus remarquables et les monuments les plus curieux du passé provincial, et on demande à l'Etat de soutenir cette initiative. On crée là de petits noyaux intellectuels et un éveil artistique qu'il faut encourager; nous le faisons dans la mesure de nos forces.

Il est une autre question dont M. le sous-secrétaire d'État s'est occupé d'une manière toute spéciale : c'est la décoration des édifices civils dans les départements. On a décoré à profusion les édifices religieux, je ne m'en plains pas, mais il est temps de décorer les édifices civils. (*Applaudissements.*)

Il y en a une vingtaine pour lesquels nous avons déjà donné des commandes : le tribunal d'Amiens, l'hôtel de ville de Beauvais...

En prenant possession du ministère, j'ai envoyé aux préfets une circulaire pour demander les besoins des localités; les réponses sont arrivées en si grand nombre que nous n'avons que l'embarras du choix. C'est Châteaudun, c'est Montpellier, c'est Lyon, c'est Nancy, c'est Toul, qui demandent des embellissements. Je crois qu'il y a dans l'exécution de ces travaux une source nouvelle et féconde de commandes pour nos artistes. Nous leur donnerons ainsi ce qui manque souvent aux peintres, l'espace, l'espace qui sur la composition, sur les tendances, sur le génie de l'artiste, exerce, vous le savez, une influence

considérable. Nous leur donnerons ainsi l'occasion de s'imprégner du sentiment local et véritablement national des régions où ils auront l'occasion d'exercer leurs talents. Chacune de nos villes a son histoire, chacune a ses héros, et quand je parle d'histoire et de héros, je ne remonte point aux légendes des siècles passés, mais des héros et des légendes de l'histoire moderne, de l'histoire du dernier siècle, de l'histoire même de cette révolution qui a enfanté la société nouvelle. Vous y trouverez des sujets d'inspiration que votre sentiment artistique saura imaginer et développer.

La patrie moderne, celle de 1789, a dans son histoire assez de grandeur, assez d'épreuves, elle a assez combattu et souffert, pour inspirer l'art moderne : car il n'y a rien de grand ni pour les individus ni pour les sociétés sans l'épreuve de la souffrance. Elle a assez vécu, elle a fait d'assez grandes choses pour entrer dans le domaine de l'histoire et dans celui de la légende.

Le patriotisme français a, lui aussi, sa Vie des Saints, sa Légende dorée. Étudiez cette histoire, nourrissez-vous d'elle, et vous verrez comme elle est belle, féconde, et comme le penseur et l'artiste peuvent y puiser des inspirations fécondes et puissantes.

C'est ainsi, Messieurs, que nous arriverons, comme ont fait les sociétés grecques, à faire de l'art la véritable glorification de la patrie, ce qui est pour l'art et pour la patrie le dernier degré de la grandeur. (*Applaudissements répétés et acclamations.*)

Après le discours du ministre, M. Rivet, chef du cabinet du sous-secrétaire d'État, a donné lecture de la liste des récompenses et a fait remise des médailles.

M. le ministre a enfin donné lecture des promotions dans la Légion d'honneur. Cette lecture a été fréquemment interrompue par les applaudissements qui saluaient les nouveaux légionnaires.

M. le ministre a exprimé le regret que la loi mît à sa disposition un nombre trop restreint de décorations, et a déclaré la séance levée.

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

Médailles d'honneur.

MM. René de Saint-Marceaux, sculpteur.
Carolus Duran, peintre.

Prix du Salon.

M. Flameng (François), peintre.

SECTION DE PEINTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Duez (Ernest-Ange).
Morot (Aimé-Nicolas).
Maignan (Albert).

Médailles de 2e classe.

MM. Vayson (Paul).
Moreau de Tours (Georges).
Yon (Edmond-Charles).
Saintpierre (Gaston-Casimir).
Fritel (Pierre).
Flameng (François).
Herrmann-Léon (Charles).
Pelez (Fernand).

Médailles de 3e classe.

MM. Loir (Luigi).
Démont (Adrien-Louis).
Delanoy (Hippolyte-Pierre).
Georges-Sauvage (Auguste-Albert).
Salmson (Hugo).
Damoye (Pierre-Emmanuel).
MM. Doucet (Lucien).
Giron (Charles).
De La Boulaye (Paul).
Leclaire (Victor).
Ordinaire (Marcel).
Hagborg (Auguste).
Vernier (Émile-Louis).
Jourdain (Roger-Joseph).
Destrem (Casimir).
Rouffio (Paul).
Wagrez (Jacques-Clément).
Bramiot (Albert-Henri).
Médard (Eugène).
Lerolle (Henri).
Chabry (Martin-Léonce).

Mentions honorables.

MM. Benner (Emmanuel)
Gilbert (Victor-Gabriel).
Mme Lebrun (Marie).
MM. Lucas (Marie-Félix-Hippolyte).
Outin (Pierre).
Bertier (Francisque-Édouard).

MM. Blayn (Fernand).
Rasetti (Georges).
Aublet (Albert).
Brunet (Jean-Baptiste).
Cazin (Jean-Charles).
Foubert (Émile-Louis).
Steinheil (Adolphe-Charles-Édouard).
Aviat (Jules).
Sargent (John-S.).
Valadon (Jules-Emmanuel).
Payen (Ennemond).
Berthelon (Eugène).
Mlle Gardner (Élisabeth-Jane).
MM. Jacob (Stéphen).
Mosler (Henry).

MM. Bellet du Poisat (Pierre-Alfred).
Rudaux (Edmond-Adolphe).
Bruck Lajos (Louis).
Buland (Jean-Eugène).
Dupré (Julien).
Hirsch (Alexandre-Auguste).
Krug (Édouard).
De Bellée (Léon).
Berthault (Lucien).
Faivre (Léon-Maxime).
Lehmann (Georges).
Metzmacher (Émile-Pierre).
Moyse (Édouard).
Ravel (Édouard).

SECTION DE SCULPTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Idrac (Jean-Antoine-Marie).
De Saint-Marceaux (René).

Médailles de 2e classe.

MM. Lanson (Albert).
Dampt (Jean).
Cuypers (Jean).
Carlier (Émile-Joseph).
Lagrange (Jean), graveur en médailles.

Médailles de 3e classe.

MM. Gaudez (Adrien).
Ferrary (Maurice).
Devillez (Louis-Henri).
Le Duc (Arthur-Jacques).
Geefs (Georges).
Printemps (Jules).
Gemito (Vicenzo).
Hiolin (Louis-Auguste).
Peter (Victor).

MM. Barrau (Théophile).
Léonard (Agathon).
Cordier (Louis-Henri).
Dubucand (Alfred).

Mentions honorables.

MM. Houssin (Edmond-Charles).
Perrin (Jacques).
Guglielmo (Lange).
Rodin (Auguste).
Schutz (Jean-Georges), graveur en pierres fines.
Carlès (Antonin).
Cochey (Claude).
Power (Jean-Baptiste-Charles-Émile).
Plé (Henri-Honoré).
Borjesson (John).
Herman (Lambert).
Déloye (Gustave).
Marioton (Claudius).
Jouandot (Amédée).
Larregieu (Fulbert-Pierre).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Loviot (Benoît-Édouard).

Médailles de 2e classe.

MM. Vaurabourg (Jules-Marie).
Vaudoyer (Alfred).
De Lalande (Charles-Léon).
Gout (Paul-Émile).

Médailles de 3e classe.

MM. Wable (Charles).
Claris (Albert).
Naples (Paul-François).
Deslignières (Marcel).
Lejeune (Clément-Louis).
M. Chancel (Adrien-Pierre-Anthelme).

Mentions honorables.

MM. Louzier (Sainte-Anne-Auguste).
Dusserre (René).
De Larabrie (Georges-Ernest).
Ricquier (Charles-Émile).
Dupré (Thomas-Léon).
De La Roque (Anthime-Marin).
Aurenque (Aimé-Jean-Baptiste).
Bernard (F. Constant).
Mayeux (Pierre-Henri).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médailles de 1re classe.

M. Pannemaker (Stéphane), graveur sur bois.

Médailles de 2e classe.

MM. Boilvin (Émile).
Le Rat (Edme-Louis).
Varin (Eugène-Napoléon).

Médailles de 3e classe.

MM. Robaut (Alfred), lithographe.
Danse (Auguste-Michel).
Masson (Alphonse).
Desboutin (Marcellin).
Valette (Joseph-Maurice), graveur sur bois.
MM. Le Coutteux (Lionel-Aristide).
Damman (Benjamin-Auguste-Louis).
Champollion (Eugène-André).

Mentions honorables.

MM. Grellet (François), lithographe.
Rousseau (Léon), graveur sur bois.
Lemoine (Alfred-François), lithographe.
Viou (Henri).
Lefort (Henri-Émile).
Kœpping (Charles).

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE D. JOUAUST

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

TIRAGE DES PLANCHES PAR A. SALMON

—

M DCCC LXXIX

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

NEUVIÈME ANNÉE. — M DCCC LXXXVII

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.



·rmon pinx L Massard sc

LES VAINQUEURS DE SALAMINE

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

QUATORZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

ABOT, CHAMPOLLION, DAUMONT, DE BILLY, DUVIVIER,
FAIVRE, LALAUZE, LE RAT, DE LOS RIOS, MANESSE, L. MASSARD,
RAMUS, SALMON, TOUSSAINT

Sous la direction de M. Edmond Hédouin



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

RUE DE LILLE, 7

M DCCC LXXXVII



PRÉFACE



RACE au relâchement des études sérieuses dû à la fréquence excessive des expositions et à la facilité des succès éphémères, grâce à la complicité naïve d'une presse tolérante et d'un public mal préparé qui ne voient de plus en plus dans ces expositions qu'une occasion de bavardages, de réclames, de compliments et de distractions, le Salon annuel conserve toujours son aspect de déballage forain. Les marchandises de toute provenance, fabriquées la plupart à la hâte, s'y empilent les unes sur les autres sans méthode et sans choix, s'efforçant d'y tirer l'œil par la grandeur des toiles, par l'étrangeté des cadres, par la vivacité des couleurs, beaucoup plus que par leurs qualités intrinsèques et durables. Les produits falsifiés, de surface brillante et de fond inconsistant, abondent même de plus en plus sur le marché banal des Champs-Élysées, à mesure que la multiplicité croissante des écoles et des aca-

démies développe chez un plus grand nombre d'artistes, d'industriels, d'amateurs, une facilité de main-d'œuvre, banale et trompeuse, qu'on peut prendre, au premier abord, pour du talent.

Le spectacle de cette activité désordonnée ne laisse pas d'être amusant et même, par certains côtés, instructif. On en prendrait donc volontiers son parti, sauf à gémir *in pello* du temps qu'on perd à trier de trop rares élus parmi cette énorme cohue d'appelés, si l'on ne s'apercevait vite que les exposants ont à souffrir, autant que le public, de ces promiscuités grossières. En réalité, les meilleurs artistes se gâtent à se trouver si fréquemment en des compagnies inférieures et compromettantes. Un niveau moyen semble s'établir depuis quelques années, qui tend à donner aux galeries du Salon un aspect d'uniformité peu rassurante pour l'avenir. Le nombre des œuvres acceptables, impliquant une certaine habileté de la main et une certaine souplesse de l'intelligence, augmente dans des proportions remarquables. Par malheur, le nombre des œuvres supérieures, portant la marque d'une individualité décidée, soit par le tempérament, soit par la science, soit par la conviction, diminue d'une façon plus sensible encore. Après quelques journées agréables passées au milieu de ces peintures toujours séduisantes dans leur première fraîcheur, si l'on veut faire le compte de celles qui doivent se fixer légitimement dans le souvenir, on reste surpris et inquiet de leur infime quantité, en la comparant à l'énorme total des œuvres exposées qui portent l'empreinte d'un talent médiocre.

Les circonstances pourtant sembleraient propices à des tentatives hardies et soutenues. A aucune époque les peintres n'ont joui d'une pareille liberté d'allures au milieu d'un public plus disposé à accepter tous leurs caprices et à admirer toutes leurs fantaisies. On n'a jamais fait si complètement table rase des théories et des traditions. Pourvu qu'un tableau ait quelque éclat, pourvu qu'il révèle chez son auteur une impression sincère, on est tout prêt à le regarder comme un chef-d'œuvre, quel qu'en soit le sujet, la tendance, la portée. L'amour sincère de la nature

extérieure, l'observation sympathique des réalités familières, la curiosité des choses contemporaines, très développés dans le public en ces derniers temps par le courant général de la science et de la littérature, le prédisposent à accueillir favorablement, dans cet ordre d'idées, toutes les innovations qu'on lui peut présenter. Si le nombre des œuvres sérieuses et complètes n'est pas plus grand chaque année, la faute en est donc bien aux artistes eux-mêmes qui, lorsqu'ils sont jeunes, abrègent de plus en plus leur apprentissage, et, lorsqu'ils sont mûrs, négligent de plus en plus l'exécution de leurs œuvres, n'apportant ainsi, dans les deux cas, que des productions médiocres, malgré le talent qu'ils possèdent, par suite d'une infériorité technique ou d'un achèvement insuffisant.

Il va de soi qu'avec si peu de goût pour les efforts de travail chez les peintres et si peu de goût pour les efforts d'attention chez le public, les tableaux historiques deviennent de plus en plus rares. Pour mettre en scène, dans un milieu convenable, un certain nombre de figures en action, d'une époque connue et d'un caractère déterminé, il faut en effet une somme de science et de labeur qui dépasse de beaucoup les ambitions courantes. Cette pénurie de peintres d'histoire est d'autant plus fâcheuse qu'elle se manifeste au moment où notre pays aurait le plus besoin de leur concours. Il n'est que deux sortes d'édifices qui puissent en notre temps fournir aux peintres un champ d'action comparable à celui que leur offrirent longtemps les édifices religieux : ce sont, d'un côté, les monuments consacrés aux grands actes de la vie civile, Hôtels de ville, Palais de justice ; de l'autre, tous les établissements destinés à l'instruction publique, Musées, Bibliothèques, Facultés, Écoles supérieures, etc. Dans presque toutes ces constructions qui s'élèvent rapidement sur notre sol il y a place pour des décorations d'un caractère instructif et moral. Malheureusement la hâte que les jeunes peintres mettent presque tous à abandonner leurs maîtres, l'indifférence qu'ils apportent dans le choix de leurs sujets, le mépris qu'ils affectent pour toute

culture intellectuelle et morale, donnent tout lieu de craindre que la génération nouvelle, amollie par des succès faciles et désaccoutumée des grands efforts, ne se trouve tout à fait inférieure à la tâche magnifique qu'elle aurait à remplir. Il faut donc saluer avec respect les rares obstinés qui, soit dans la génération mûrissante, soit dans la génération grandissante, malgré les indifférences ou les hostilités d'un milieu momentanément réfractaire, maintiennent avec dignité leur indépendance d'imagination et refusent d'asservir la noblesse de leur rêve à la grossièreté facile du mercantilisme dominant. Parmi ces fidèles tenants de l'idéal déserté se tient toujours au premier rang M. Puvis de Chavannes. Son projet de décoration pour le grand amphithéâtre de la Sorbonne nous le montre plus affermi que jamais dans cette conviction si raisonnable que, s'il est nécessaire de respecter certaines traditions scolaires fondées par l'expérience sur les nécessités invariables, il est non moins indispensable de les rajeunir et de les vivifier par l'observation directe et sincère de la nature. S'il s'est, d'une part, rattaché, plus franchement même que l'école académique, à la vraie tradition classique, en allant demander des conseils aux peintures primitives de l'antiquité gréco-romaine et de la renaissance florentine, il a mis, d'autre part, l'un des premiers, à profit, avec le plus de sympathie, les leçons des paysagistes contemporains, en appliquant à la décoration murale ces principes d'harmonie calme dans les couleurs et de simplification expressive dans les figures dont Corot et Millet, presque seuls, nous ont donné d'abord un utile exemple. Le grand carton de cette année porte comme toujours la marque de cette double préoccupation; l'artiste semble même vouloir y répondre à certains reproches qui lui ont été justement adressés antérieurement. La plupart de ses figures y sont accentuées, dans leur structure intime comme dans leur apparence extérieure, avec plus de précision. Le noble artiste a senti lui-même, en voyant ce que devient sa façon de faire chez ses imitateurs, qu'il était grand temps de s'arrêter dans son système de simplification à outrance; nous

pouvons espérer que, dans l'exécution définitive, le peintre se souviendra aussi que l'atténuation excessive des colorations n'est pas une condition indispensable de l'harmonie.

En face du carton de M. Puvis de Chavannes pour la Sorbonne se trouvait une composition décorative de M. Besnard pour la mairie du premier arrondissement qui suggérait des réflexions du même genre. M. Besnard est préoccupé plus encore du renouvellement de l'art monumental par une introduction des types, des costumes et surtout des sentiments modernes. Imagination cultivée et libre, praticien habile et raffiné, se plaisant aux analyses subtiles des illuminations rares, si M. Besnard apportait dans son exécution autant de fermeté qu'il apporte d'intelligence dans ses compositions, il produirait des œuvres supérieures. Son *Soir de la vie,* mélancolique idylle d'une exécution grave et profonde, est une composition bien appropriée, moralement et matériellement, à sa destination. Les trois compositions historiques de M. François Flameng pour l'escalier de la Sorbonne, dans lesquelles on peut remarquer aussi quelque atténuation peut-être excessive des formes et des couleurs, marquent également, chez un artiste moins préparé à ce genre de travail, un progrès décisif dans le sens de la simplicité et de la grandeur.

C'est encore avec un très vif désir de renouveler l'art historique, par une introduction plus abondante de l'air, de la lumière, des physionomies accentuées, que MM. Rochegrosse et Tattegrain ont abordé l'un l'antiquité romaine, l'autre le moyen âge. L'influence bien comprise de nos paysagistes qui nous ont, les premiers, rendu l'intelligence et l'amour de tous ces éléments naturels, n'a été inutile à aucun d'eux. Le moment choisi par M. Rochegrosse pour représenter la mort de César ou, pour mieux dire, la *Curée,* est celui où le dictateur, tombant au pied de la statue de Pompée, se cache la tête sous l'effroyable poussée des conjurés qui se bousculent sur la proie terrassée comme des mâtins affamés sur la dépouille du cerf. Ces sénateurs, gesticulant et vociférant, ont des mines de dogues carnassiers. Le bouvier sauvage des

monts Albains revit sous le patricien en robe blanche. Le réalisme vigoureux de ces têtes basanées donne à cette boucherie classique une tragique vraisemblance qu'accentue la lumière vive et crue dont tout ce groupe blanc, au milieu d'un édifice blanc, est éclairé hardiment. Dans la *Reddition des Casselois* de M. Tattegrain, scène populaire, de vastes dimensions, l'élément atmosphérique joue un rôle plus important encore. C'est par une pluie battante, sous un ciel froid et brumeux, que les pauvres paysans, accroupis et pataugeant dans des tourbières fangeuses, implorent merci de leur seigneur Philippe le Bon. C'est là du bon réalisme, bien appliqué à l'histoire, par un paysagiste convaincu et un observateur sincère et ému des types populaires.

C'est par cet emploi bien réfléchi de l'observation contemporaine que la peinture historique peut devenir intéressante et vivante, c'est-à-dire prendre les qualités de l'histoire même. Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne saurait plus, cela va sans dire, la traiter d'après des formules académiques en vue d'un pur effet de décoration, de couleur ou de style; on lui demandera de plus en plus la vraisemblance des choses, retrouvée par l'étude des documents authentiques; d'autre part, et avec raison, on est moins disposé que jamais à se contenter de froides restitutions archéologiques. L'archéologie seule, en effet, ne peut pas plus faire des peintres que le naturalisme seul ne peut faire des historiens. Les renseignements fournis par l'érudition ne sont bons pour un artiste que lorsqu'il sait s'en servir en artiste et trouver dans les détails précis des architectures, des mobiliers, des costumes d'autrefois, des effets de l'ordre pittoresque. Ainsi fait M. Benjamin-Constant lorsqu'il prend l'*Impératrice Théodora* comme prétexte à une vigoureuse étude d'étoffes somptueuses et d'étincelantes orfèvreries, enchâssant la courtisane impériale dans son trône de marbre, idole byzantine chargée de pierreries, dans une attitude d'immobilité impérieuse. Ainsi fait M. Cabanel en asseyant sa nonchalante *Cléopâtre,* avec sa belle suivante, à l'ombre d'un colonnade peinte, pour voir agoniser, dans

un éloignement rassurant, les victimes de ses expériences toxiques. Toujours attentif dans ses arrangements, soigné dans son exécution, distingué dans ses harmonies, M. Cabanel a tiré bon parti des détails brillants fournis par les musées égyptiens. En donnant à chaque morceau une valeur plastique et un intérêt décoratif, il a ressuscité avec agrément, pour la joie de nos yeux, une Égyptienne élégante d'il y a dix-huit cents ans, dans toute la richesse de son appareil mondain.

L'effort le plus sérieux fait cette année pour réaliser d'une façon complète, suivant nos traditions françaises, une scène historique d'une haute portée, est dû à M. Cormon. Malgré quelques timidités d'exécution, les *Vainqueurs de Salamine* restent, par l'ensemble des qualités, l'œuvre maîtresse du Salon. Le sentiment archéologique s'y mêle dans une juste mesure au sentiment naturaliste. L'agitation heureuse de la multitude triomphante y est exprimée avec une émotion sincère et une science de bon aloi. Dans la vivante et claire disposition des groupes, dans la variété intéressante des types et des allures, dans le choix ingénieux et la subordination habile des accessoires, on reconnaît un compositeur bien informé et un exécutant expérimenté. Harmonie de l'ensemble, équilibre des ordonnances, expression des figures, exactitude des détails, précision du dessin, éclat de la couleur, M. Cormon, avec la loyauté des artistes d'autrefois, s'est efforcé de réunir toutes les qualités dont l'union fait seule une œuvre parfaite.

Aussi, bien que l'œuvre ait été fort discutée, bien qu'on ait, comme il arrive d'ordinaire, reproché surtout à M. Cormon ses mollesses visibles de conception ou d'exécution, sans lui tenir compte des difficultés surmontées et des résultats obtenus, lorsque les artistes réunis durent interroger leur conscience, ils n'hésitèrent pas longtemps. Au premier tour de scrutin pour la médaille d'honneur, M. Cormon obtenait 68 voix, tout le reste des votes se dispersant en désordre sur une vingtaine de candidats; dès le second tour, il passait avec 122 voix, laissant, à une très

grande distance, ses rivaux les plus sérieux, MM. Roll et Tattegrain, le suivre avec 57 et 38 voix.

Le jury accentuait encore le caractère honorable de sa décision en reconnaissant que parmi les ouvrages historiques présentés pour les récompenses aucun ne méritait une première ni même une seconde médaille. C'est par des médailles de troisième classe qu'il a reconnu l'intérêt des tentatives faites par M. Scherrer dans sa *Jeanne d'Arc entrant à Orléans,* composition bien présentée, mais d'une exécution fatiguée et triste ; par M. Lesur dans son *Saint Louis distribuant des aumônes,* où l'on trouve quelques morceaux d'une facture saine et franche; par M. Louis Girardot dans son *Ruth et Booz,* idylle lunaire d'une impression poétique. Presque toutes ses faveurs, comme celles du public, ont été réservées pour les peintres de mœurs contemporaines et pour les peintres de paysage. Ceux-là tiennent, en effet, le haut pas dans nos expositions, et leurs succès, si légitimes, prépareraient sans doute un renouvellement de l'école française, si l'on n'abandonnait pas trop souvent la proie pour l'ombre, et si l'on apportait résolument, dans l'exécution de ces thèmes à la fois plus faciles et plus exigeants, la conscience intellectuelle et la science technique que les générations précédentes mettaient à traiter d'autres sujets.

Il est juste de dire que dans toutes les branches de la peinture contemporaine, portrait, paysanneries, scènes civiles et militaires, paysages et natures mortes, les jeunes arrivants aperçoivent encore devant eux des maîtres en pleine maturité dont le talent s'affermit chaque année par l'expérience et qui peuvent longtemps encore leur donner d'utiles exemples. Le *Portrait de M. Alexandre Dumas,* vigoureusement modelé comme une médaille solide, par M. Bonnat, les élégants portraits de femmes et d'enfants par MM. Boulanger, J. Lefebvre, Bouguereau, etc., les portraits consciencieux de MM. Fantin-Latour, Émile Lévy, Morot, Monchablon, sont intéressants à comparer avec ceux des jeunes récompensés, MM. Doucet, Carrière, Aviat, Mlle Bilinska. Dans le genre rustique, M. Jules Breton, plus maître de lui que jamais,

toujours habile à présenter poétiquement ses paysannes mélancoliques dans la douceur ardente des beaux crépuscules, M. Dagnan, de plus en plus énergique dans l'accentuation pénétrante de ses types campagnards choisis avec un discernement de poète et d'historien parmi les races les plus expressives, M. Lhermitte, en qui la noblesse naïve du travail champêtre trouve un interprète admirablement puissant et sincère, ont exposé cette année des œuvres exemplaires. Chez eux l'union indispensable de la réalité et de la réflexion, de la vérité et de la poésie, de l'impression et de la science, éclate à tous les yeux comme une protestation nécessaire contre la grossièreté présomptueuse d'une certaine coterie de modernistes plus paresseux qu'innovateurs et plus ignorants qu'audacieux. MM. Buland, Fourié, Beyle, Muenier, Chigot, Éliot, Picard, Marty, Jacob, Deyrolle, que le jury a récompensés, marchent également dans la bonne voie, les uns avec une franchise plus crue, les autres avec un sentiment plus délicat. Dans la peinture familière de la vie scientifique ou artistique, M. Gervex, en représentant la leçon d'un chirurgien dans une salle d'hôpital avant une opération, et M. Dantan, en montrant des mouleurs à la besogne dans un atelier, ont fait tous deux des œuvres qui compteront. La guerre a vigoureusement inspiré M. Roll et M. Morot. Le paysage français ne déchoit pas entre les mains de MM. Français, Harpignies, Busson, etc., non plus que la peinture d'animaux entre celles de MM. Duez et Lambert, et la peinture de nature morte entre celles de MM. Philippe Rousseau et Vollon.

Dans la section de sculpture, l'obtention de la médaille d'honneur par M. Fremiet, pour son groupe d'un *Gorille enlevant une femme nue,* groupe d'un réalisme scientifique un peu brutal, il faut l'avouer, n'a pu toutefois surprendre que ceux auxquels la valeur exceptionnelle de M. Fremiet n'était pas connue. Ses confrères, en lui décernant cette haute distinction, ont voulu récompenser toute une longue carrière, des plus honorables et des plus laborieuses. M. Fremiet est certainement l'un des sculpteurs les plus

originaux et les plus ingénieux de notre temps, l'un de ceux qui ont tenté avec le plus de succès d'ouvrir à la sculpture des voies nouvelles soit par les études zoologiques, soit par les études historiques. Des Français ne peuvent pas d'ailleurs oublier que M. Fremiet est l'auteur du *Louis d'Orléans* au château de Pierrefonds et de la *Jeanne d'Arc* sur la place des Pyramides. Aucun artiste de notre temps n'est peut être entré si profondément ni si savamment que lui dans l'intimité de notre âme nationale. Le témoignage d'estime et d'admiration qui lui a été accordé était mérité depuis longtemps.

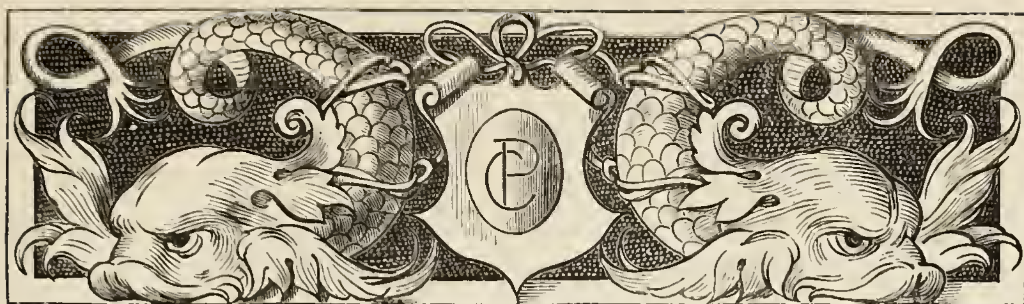
Le *Gorille* n'était d'ailleurs qu'une note isolée dans la section de sculpture. Comme toujours, la meilleure place y était réservée à la beauté féminine, qui, sous les traits de *Diane,* d'*Omphale,* de *Circé,* nous a apparu, grâce à MM. Falguière, Gérôme, Delaplanche, sous des aspects bien divers, dans la séduction éclatante des beaux marbres. L'art monumental, héroïque, patriotique, dignement représenté par MM. Boisseau, Boucher, Desca, Marqueste, Millet, nous a montré, en outre, les fragments d'une œuvre tout à fait supérieure qui sera l'honneur de la ville d'Orléans, le *Monument de Mgr Dupanloup,* par M. Chapu. L'art décoratif s'y est manifesté sous une forme mouvementée et brillante, conforme à nos traditions du XVIIe siècle, dans les beaux bas-reliefs de M. Injalbert pour la ville de Montpellier. A côté de ces artistes hors concours, qui sont la gloire de l'école, tous ceux que le jury a signalés par ses récompenses à l'attention publique et dont on trouvera les œuvres décrites dans ce catalogue, nous attestent que, de ce côté, l'on n'a toujours rien à craindre. Dans la section de sculpture, jeunes et vieux nous rassurent pour l'avenir comme ils nous enchantent dans le présent.

Georges Lafenestre.

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE



RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLES D'HONNEUR

PEINTURE

CORMON (Fernand), né à Paris, élève de Fromentin et de M. Cabanel. — Rue Rochechouart, 38. (Voir les *Livres d'or* de 1880, p. 57; 1884, p. 33; 1885, p. 36.)

N° 594. *Les Vainqueurs de Salamine.*

H. 4m65. — L. 7m65. — Fig. grandeur naturelle.

Au premier plan, à gauche, deux jeunes filles brunes, échevelées, les bras et les jambes nus, se tenant par la main, accourent, vues de profil, vers la droite. La première, vêtue d'une tunique de couleur jaune clair, des fleurs rouges dans les cheveux, agite de la main droite un rameau d'olivier ; la seconde est habillée d'un corsage rose et d'une tunique brodée, couleur de safran. Derrière elles tournent en cercle plusieurs jeunes filles secouant des tambourins et des sistres ; d'autres rondes de danseuses les suivent dans le lointain. Au milieu du tableau,

marchant obliquement vers la gauche, tous les visages vus de profil, s'avance la troupe des Athéniens. Le premier rang est composé de cinq soldats dont le plus éloigné, portant un casque plat, une cuirasse et des jambières de bronze, tient une masse d'armes sur son épaule. Près de lui marche dans le rang une jeune femme blonde, habillée de bleu, qui serre entre ses bras un vase d'or. Les quatre autres soldats, jambes nues et têtes nues, l'un couronné de feuillage, l'autre le front bandé d'un linge sanglant, chantent à tue-tête en se tenant par les épaules. Au premier plan, sur la droite, un soldat cuirassé, avec un casque doré à visière, un tapis persan sur le bras, une pique dans une main et un bouclier dans l'autre, les accompagne en courant; il est suivi d'un éphèbe nu sous sa courte chlamyde flottante, et d'une jeune fille en longue tunique rouge, portant dans son bras gauche une idole peinte de style égyptien. Derrière, au deuxième plan, au milieu de la foule des hommes et des femmes qui brandissent pêle-mêle, en criant, des épées, des lances, des branches de feuillage, Thémistocle, la tête nue, monté sur un cheval qui caracole, vu de profil, lève la tête et le bras droit vers le ciel. Au fond, la mer bleue avec la ligne des montagnes de l'Attique se déroulant sur la gauche. A droite, des voiles de navires agitées par le vent. Ciel clair et vif.

Signé à gauche, en bas : *F. Cormon*. 1887.

COMMANDÉ PAR L'ÉTAT

SCULPTURE

FREMIET (EMMANUEL), né à Paris, élève de Rude. — Méd. 3e cl. 1849, 2e cl. 1851, 3e cl. 1855 (E. U.), ✻ 1860, méd. 2e cl. 1867 (E. U.), O. ✻ 1878.

N° 3981. *Gorille* (*Troglodytes gorilla* du Gabon).

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m90. — L. 1m35. — Pr. 1m40.

Debout, sur un rocher, atteint par une flèche qui lui traverse l'épaule



Grave par E. Salmon d'apres Fremiet.

GORILLE

(Plâtre)

gauche, le quadrumane, posé sur le pied droit, s'élance, de face, en avant, le pied gauche en arrière; il emporte sous son bras droit, en la serrant contre sa poitrine, une femme nue qui se débat, le repoussant des deux bras, les jambes pendantes. Dans la main gauche l'animal tient un gros silex. La femme, dont le bras montre des traces de morsure, porte une ceinture de coquillages, et, dans les cheveux, un peigne fait avec des dents d'animaux.

Signé, sur le rocher : *E. Fremiet.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

VERLET (Raoul-Charles), né à Angoulême (Charente), élève de MM. Cavelier et Barrias. — Mention honorable 1886. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 4573. *La Douleur d'Orphée.*

Statue. Plâtre. Fig. de grandeur naturelle.
H. $2^{m}60$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $1^{m}00$.

Nu, debout sur une pente pierreuse, posé sur le pied gauche, la jambe droite tendue en arrière, la tête renversée, les yeux fermés, le poète agite en l'air ses deux bras. Entre ses pieds, Cerbère hurlant de ses trois têtes. Devant lui, à terre, sa lyre tombée.





Gravé par E. Abot d'après R. Verlet.

A DOULEUR D'ORPHÉE

(Plâtre)



H. Samlin pinx. E. Daumont sc.

SOIR D'AUTOMNE



RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE[1]

SAINTIN (Henri), né à Paris, élève de Pils et de MM. Saint-Marcel et A. Segé. — Méd. 3e cl. 1882. — Rue Nationale, 14. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 2115. *Soir d'automne.*

H. 1m60. — L. 2m50.

Sur le premier plan, un vaste plateau, aride et nu, de terrains rocailleux semés çà et là de touffes d'herbes jaunies. Au milieu, arrive, de

1. Le Jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner de médailles de première classe.

face, dans le fond, un troupeau de moutons suivi d'un berger. Derrière le plateau une large vallée remplie d'ombre, et, au delà, dans le lointain, une chaîne de collines rocheuses, sur lesquelles, à droite et à gauche, s'élèvent quelques constructions frappées par le soleil couchant. Ciel gris et chaud. A gauche, la lune, large et pleine, commence d'apparaître sous la vapeur.

Signé à gauche, en haut : *Henri Saintin.* 1887.

Acquis par l'État.

BULAND (Jean-Eugène), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Mention honorable 1879, méd. 3e cl. 1885. — Rue Michelet, 1. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1885.)

N° 387. *Héritiers.*

H. 1m80. — L. 2m25

A gauche, au premier plan, un grand coffre-fort en fer dont le battant ouvert laisse voir des rayons vides. Sur le coffre-fort des cachets de cire rouge, des bandes de papier déchirées, une affiche jaune portant en grosses lettres : *Vente mobilière.* Près du coffre-fort, sur la droite, une petite table en bois autour de laquelle sont assis, immobiles, l'air grave, cinq personnages, d'aspect rustique, vêtus de noir; au fond, de face devant la table, un jeune homme, une vieille femme en bonnet plat, un homme d'âge mûr qui semble regarder un papier déposé sur la table ; à droite, au premier plan, de profil, un homme âgé, des lunettes sur le nez, les mains allongées sur ses genoux, et, derrière lui, au second plan, un autre homme, qui tient une canne entre ses jambes. Au fond, une fenêtre vitrée, avec des rideaux blancs, donnant sur des jardins. Sur le mur, à droite, est suspendue une carte géographique.

Signé en bas, sur le parquet : *Eug. Buland.* 87.

Acquis par l'État.

DOUCET (Lucien), né à Paris, élève de MM. Jules Lefebvre et G. Boulanger. — Méd. 3e cl. 1879. — Grand Prix de Rome 1880. — Rue de La Rochefoucauld, 64. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 797. *Portrait de M. F. de D...*

H. 1m20. — L. 0m87. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Homme d'âge mûr, aux yeux bleus, au teint coloré. Les cheveux et la barbe sont courts et grisonnants. Il se présente de face, le pouce gauche dans la poche du pantalon, tenant une cigarette dans la main droite à la hauteur de la poitrine. Redingote, gilet et pantalon noirs. Cravate longue de couleur grisâtre. Chaîne de montre en argent. Fond neutre.

Signé à gauche, en bas : *L. Doucet.* 1886.

BEYLE (Pierre-Marie), né à Lyon. — Méd. 3e cl. 1881. — Boulevard de Clichy, 6. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 226. *Un Sauvetage; Dieppe.*

H. 2m00. — L. 2m50.

Au milieu, les dalles d'une jetée en pierre, bordée de parapets, qui s'allonge, de face, jusqu'au fond; sur la gauche, à l'arrière-plan, quelques constructions basses et la tour d'un phare allumé. Du même côté, au premier plan, une vieille paysanne, assise sur une pièce de bois, pleure, la tête dans ses mains. Derrière elle, une jeune fille, debout, vue de dos, embrasse une femme plus âgée qui la serre entre ses bras et regarde, de profil, sur la droite, vers la mer. Au milieu, trois pêcheurs sont en train d'apporter une échelle, et l'on voit au-dessus du parapet la tête et les épaules d'un matelot coiffé d'un béret qui s'apprête à descendre le long du mur. Plus loin, appuyés sur le parapet, plusieurs hommes regardent en bas. Au-dessus du parapet apparaît

l'extrémité d'une voilure. A droite, la mer agitée, d'un vert pâle. Ciel chargé de nuages que la lune cherche à percer.

Signé à droite, en bas : *Beyle. Dieppe.* 1886.

FOURIÉ (Albert), né à Paris, élève de MM. J.-P. Laurens et Gautherin. — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1884. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 70 *bis*. (Voir les *Livres d'or* de 1883 et 1884.)

N° 945. *Un Repas de noces à Yport.*

H. 2m60. — L. 3m60. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'à mi-corps.

Dans un verger, sous des arbres verts, une longue table, chargée de plats et de vaisselles, vue obliquement, coupée, sur la droite, par le bas du cadre. De chaque côté, un rang de convives, assis, qu'on voit de profil. A droite, au premier plan, une grosse fille, en robe grise et cravate bleue, tenant une fourchette et regardant à droite. A la suite, un homme, coiffé d'un chapeau rond, regardant, son verre à la main, la mariée en blanc, placée à son côté; celle-ci se retourne, pour trinquer, vers un homme en manches de chemise, debout derrière elle, qui s'essuie la bouche avec sa serviette. Plus loin, une grosse femme en bonnet avec un enfant sur les genoux, un homme buvant, une paysanne mangeant et un paysan en blouse bleue coiffé d'une casquette. Sur le côté gauche, au premier plan, une petite fille, en robe rose, penchée sur la table, et, à la suite, une femme en bonnet blanc, portant un châle à fleurs, le marié avec une rose à la boutonnière, deux hommes en bras de chemise dont l'un au bout de la table se lève pour tendre son verre. A droite, derrière les convives, un grand drap de toile grise suspendu aux branches d'un gros pommier dont le feuillage répand son ombre sur la table ensoleillée. Au fond, d'autres pommiers verts espacés dans l'herbe pleine de lumière.

Signé à gauche, en bas : *Albert Fourié. Yport.* 1886.

Acquis par l'État.

CARRIÈRE (Eugène), né à Gournay-sur-Marne (Seine-et-Oise), élève de MM. Français et Cabanel. — Mention honorable 1884, méd. 3e cl. 1885. — Impasse du Maine, 16. (Voir les *Livres d'or* de 1884 et 1885.)

N° 455. *Portrait de M. Louis-Henri Devillez.*

H. 1m80. — L. 1m20. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Homme jeune, blond, la barbe et les cheveux courts, le front dégarni, en pantalon gris et veston noir collant. Il est debout, de face, près d'une selle de sculpteur portant une maquette de femme nue. Le coude droit appuyé sur la selle, il pétrit une boulette de terre glaise dans ses deux mains. Un grand lévrier brun clair se frotte le museau contre sa jambe gauche. Dans la pénombre vague de l'atelier obscur on entrevoit au fond, à droite, une femme assise, de profil, tournée à droite, la poitrine nue, qui se déchausse.

Signé à gauche, en bas : *Eugène Carrière.* 1887.

COURANT (Maurice-Francis-Auguste), né au Havre, élève de M. Meissonier. — Méd. 1870. — A Poissy (Seine-et-Oise), clos de l'Abbaye.

N° 609. *Dans l'avant-port.*

H. 1m50. — L. 2m00.

Au milieu, au premier plan, vu d'arrière, un steamer dont la cheminée est peinte en rouge, portant pavillon rouge à croix blanche. On lit, sur l'arrière : *J. M. MADVIG KOBEN HAVN.* A droite, une petite barque montée par cinq hommes, et, à l'arrière-plan, un autre steamer à l'ancre le long du quai bordé par des maisons. A gauche, dans l'éloignement, un autre quai au delà duquel on aperçoit des mâtures dans d'autres bassins. Au fond, sur la droite, colline boisée. Ciel gris chargé de nuages.

Signé à gauche, en bas : *Maurice Courant.*

BERTON (Armand), né à Paris, élève de MM. A. Millet et Cabanel. — Méd. 3e cl. 1882. — Impasse du Maine, 18 *bis,* et rue Madame, 60. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 211. *Brumaire.*

H. 1m90. — L. 1m20. — Fig. grandeur naturelle, nue.

Jeune femme brune, aux cheveux épars, debout, de face, les pieds croisés, la main gauche relevée derrière la tête, s'appuyant de la main droite sur un tronc d'arbre effeuillé. Au pied de l'arbre, à gauche, grelottant, serrant ses bras croisés sur sa poitrine, se tient accroupi un petit faune à pieds de chèvre. Au-dessus de sa tête, sur un arbuste desséché, croasse un corbeau. A terre quelques feuilles jaunes. Sur la droite, au delà d'une nappe d'eau pâle, on entrevoit un vague paysage semé de tons gris et roux.

Signé à gauche, en bas : *Arm. Berton.* 87.

BAIL (Joseph), né à Limonest (Rhône), élève de M. A. Bail. — Mention honorable 1885, méd. 3e cl. 1886. — Rue Rochechouart, 70.

N° 89. *Le Marmiton.*

H. 1m50. — L. 2m15. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune garçon, en vêtements gris, tablier de toile et savates noires, assis, vu de trois quarts, sur une chaise. Le pied droit posé sur un morceau de bois jeté à terre, le coude gauche appuyé sur un escabeau grossier à trois pieds, il se retourne à gauche pour regarder avec attention le fond d'un grand chaudron de cuivre qu'il tient, de la main droite, posé tout droit sur son genou. Dans l'autre main il tient un torchon. A droite, près de lui, à terre, une casserole de cuivre, plus loin un grand chaudron, une passoire, des couvercles en cuivre, une

bouillotte en fer-blanc, une cruche en grès. A gauche, un grand baquet plein d'eau, dans lequel trempent un pot de grès vert et un chaudron.

Signé à droite, en bas : *Bail Joseph.* 84.

DESBROSSES (JEAN), né à Paris, élève d'A. Scheffer et Chintreuil. — Méd. 3e cl. 1882. — Rue de Seine, 47. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 744. *Mont-Dore.*

H. 1m60. — L. 2m40.

Au milieu une vallée tapissée de verdures claires s'enfonçant entre des montagnes couvertes de végétations plus sombres. Sur le premier plan, partant de l'angle gauche, une route bordée, en contre-bas, sur la droite, de maisons basses à toitures de tuiles. A quelque distance, sur la route, marche, venant de face, une paysanne en capuchon rouge, s'abritant sous un parapluie. Dans la vallée, on voit un village, avec un clocher, à demi caché dans la verdure. De longues traînées de vapeurs grises flottent, en s'éparpillant, autour des sommets, surtout dans le fond. Ciel gris et couvert.

Signé à droite, en bas : *Jean Desbrosses.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MICHELENA (ARTURO), né à Valencia (Venezuela), élève de M. J.-P. Laurens. — Rue Delambre, 23.

N° 1690. *Enfant malade.*

H. 1m90. — L. 2m00. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur pauvre. Sur la gauche, un lit, vu en travers, dans lequel est couché, la tête de face, un enfant pâle, aux yeux fixes, coiffé d'un

bonnet blanc. Sur le pied du lit, au premier plan, est assise, vue de profil, une femme aux yeux rougis, tournée à droite vers un homme d'âge mûr, grisonnant, à longue barbe et longs cheveux, en gros paletot verdâtre, qui se tient, de profil, en face d'elle, la main droite levée. Au fond, derrière le lit, de face, accoudé, les mains croisées, un homme encore jeune, et, à droite, près de la fenêtre, une petite fille, debout, de face, regardant le médecin, un doigt dans la bouche. Du même côté, au premier plan, l'extrémité d'une petite table de bois sur laquelle sont posées une tasse, des bouteilles et des fioles. Au fond, à travers les carreaux de la fenètre, dont les rideaux sont levés, on aperçoit des toits couverts de neige.

Signé à droite, en bas : *Arturo Michelena. Paris.* 1887.

LUCAS (Félix-Hippolyte), né à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), élève de Pils et de H. Lehmann. — Mention honorable 1879, méd. 3e cl. 1884. — Avenue Frochot, 13. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1884.)

N° 1549. *L'Angélus de Jeanne.*

H. 1m60. — L. 2m50. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le premier plan, à gauche, dans une plaine, près d'une route, une jeune paysanne en jupe brune et chemise flottante, la tête nue, les pieds et les bras nus, à genoux, vue de trois quarts, tournée vers la droite. Derrière elle, un feu de racines d'où monte une fumée qui forme, près de sa tête, une vague figure de femme envolée qui lui parle à l'oreille. A droite, sur le bord de la route, au milieu de touffes d'herbes jaunies et de tiges de chardons en fleurs, un poteau portant sous un auvent un crucifix de bois peint devant lequel voltigent deux autres apparitions, en longs flots de fumée, une sainte tenant un lis à la main et un saint coiffé d'un casque. Çà et là, au loin, dans la plaine, quelques lueurs de feux d'herbes, et, sur l'horizon, à droite, un village avec un clocher dont les fenêtres s'allument. Dans le ciel, sur la gauche, blanchit le croissant de la lune.

Signé à gauche : *F. Hipp. Lucas.* 87.

THIOLLET (Alexandre), né à Paris, élève de Drolling et de M. Robert-Fleury. — Mention honorable 1872. — Méd. 3e cl. 1885. (Voir le *Livre d'or* de 1885.)

N° 2287. *La Côte normande.*

H. 1m40. — L. 2m10.

Au premier plan, un plateau herbu sur le haut d'une falaise d'où la vue s'étend sur la mer. A droite, une haie d'épines, à l'ombre de laquelle est assis, vu de dos, un petit garçon en tricot gris, coiffé d'un béret brun. Au bout de la haie, vers le centre du tableau, une barrière peinte. Sur la gauche, à l'arrière-plan, à l'extrémité de la falaise en pente, une vache brune. Au fond, la mer, d'une teinte jaune près de la côte, où passent quelques voiles blanches, et, à l'horizon, la pointe du cap de la Hève. Ciel d'été couvert de nuages gris.

Signé à gauche, en bas : *Thiollet.*

GUIGNARD (Gaston), né à Bordeaux, élève de MM. Ferey, Humbert et Gervex. — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1884. — Avenue Gourgaud, 9. (Voir les *Livres d'or* de 1883 et 1884.)

N° 1130. *Dans la lande.*

H. 2m55. — L. 3m45.

A gauche, au premier plan, dans une lande couverte d'herbes jaunies, auxquelles se mêlent çà et là des ajoncs en fleurs et que traverse un ruisseau, une vache blanche, tachée de brun, vue de profil, tournée sur la droite, s'approchant de l'eau ; devant elle, une génisse rousse, vue de trois quarts, tournée dans l'autre sens. De l'autre côté du ruisseau, à droite, au deuxième plan, une vache brune et blanche, ayant une clochette au cou. A l'arrière-plan, au milieu et sur la gauche, quelques autres vaches disséminées dans la lande. Au fond, un bouquet de pins sur un tertre. Ciel pâle et lumineux.

Signé à droite, en bas : *Gaston Guignard.*

MORLON (Antoine-Paul-Émile), né à Sully-sur-Loire (Loiret). — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1885. — Rue de l'Orient, 9. (Voir les *Livres d'or* de 1883 et 1885.)

N° 1733. *Lancement d'un bateau de sauvetage allant au secours d'un navire incendié.*

H. 2m05. — L. 3m65.

Au milieu, sur le deuxième plan, vue de profil, l'embarcation, montée par dix hommes, plonge de l'avant dans les vagues agitées, tandis que l'arrière soulevé repose encore sur un long chariot à roues que cinq hommes sont en train de retirer sur la plage. Plusieurs des matelots s'efforcent de mettre à la mer leurs grands avirons, tandis qu'un autre se tient à la barre. Sur le sable du rivage, au premier plan, un cheval gris et un cheval brun dételés. Sur l'horizon, à gauche, on aperçoit un navire en flammes. Mer démontée, houleuse, écumante. Ciel très sombre où voltigent, en haut, à droite, trois mouettes.

Signé à droite, en bas : *A. Morlon.*



J.A. Muenier pinx. Manesse sc.

LE BRÉVIAIRE

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

MUENIER (Jules-Alexis), né à Vesoul, élève de MM. Gérôme, Dagnan et Courtois. — Avenue de Villiers, 124.

N° 1755. *Le Bréviaire.*

H. 1^m10. — L. 1^m40.

Dans un jardin en terrasse, sur la droite, un vieux curé, en soutane noire, des sabots aux pieds, assis, le corps vu de profil, la tête nue et tournée de face, sur un banc rustique. Il tient un livre sur ses genoux. A ses pieds un arrosoir. Sur la gauche, des chrysanthèmes et des volubilis devant un petit mur à hauteur d'appui par-dessus lequel on aperçoit les toitures d'un village dorées par le soleil couchant. Au premier plan, à gauche, des plantations de choux, à droite des dahlias en fleurs.

Signé à gauche, en bas : *J. A. Muenier. Coulevon.* 1886.

THURNER (Gabriel), né à Mulhouse (Alsace), élève de M. Chabal-Dussurgey. — Mention honorable 1884. — Rue Blomet, 27. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 2301. *Cerises et abricots.*

H. 1^m30. — L. 1^m75.

A terre une grande soupière en faïence peinte pleine d'abricots coupés, près d'un panier d'osier où sont jetées des branches d'abricotiers avec leurs feuilles et leurs fruits. Sur le premier plan, à gauche, devant la soupière, une bourriche avec des balances en cuivre; au milieu,

devant le panier, un tas d'abricots, et, à droite, des cerises débordant d'une cuvette de faïence bleue. Dans le fond, à gauche, deux bocaux en verre.

Signé à gauche, en bas : *G. Thurner.*

TANZI (Léon), né à Paris, élève de MM. Bouguereau, J. Lefebvre et Benjamin-Constant. — Mention honorable 1886. — Passage de l'Élysée-des-Beaux-Arts, 18.

N° 2266. *La Mare de Courtbuisson.*

H. 1m15. — L. 2m00.

Au premier plan, dans l'eau verte et transparente, des touffes d'herbes et de fleurs. Tout le fond est formé par des massifs d'arbres et d'arbustes touffus qui entourent, en demi-cercle, la mare semée de plantes aquatiques et la couvrent d'ombre sur la droite. En haut, au milieu, entre les branches, une trouée sur un ciel bleu.

Signé à gauche, en bas : *L. Tanzi.* 1887.

LOUSTAUNAU (Louis-Auguste-Georges), né à Paris, élève de MM. Gérôme, Barrias et Vibert. — Mention honorable, 1882. — Boulevard Rochechouart, 57 *bis.*

N° 1547. *Aérostation militaire; passage d'une rivière.*

H. 2m15. — L. 1m65.

Sur le premier plan, au bord d'une rivière, une barque plate, vue de profil, conduite par deux soldats, en pantalons de coutil et vestes bleues, coiffés de képis, qui rament à l'arrière, tandis qu'un autre soldat, à l'avant, un genou sur le bord, s'appuie, pour démarrer, sur un long croc. Au milieu de la barque cinq officiers du génie, trois assis et deux debout. L'un de ces derniers, vu de face, portant un binocle, tient un

carnet à la main, les yeux baissés. Les autres dressent la tête pour regarder en l'air un aérostat dont les cordes sont tenues par une compagnie de soldats groupés sur un bac qui traverse la rivière un peu plus loin. Sur la berge, à gauche, plusieurs fourgons et machines attelés de mulets au milieu de groupes de soldats et d'officiers. Dans le fond, des massifs d'arbres aux feuillages jaunis. Ciel gris et couvert.

Signé à gauche, en bas : *A. Loustaunau.*

CHIGOT (Eugène-Henri-Alexandre), né à Valenciennes, élève de son père et de M. Cabanel. — Mention honorable 1886. — Rue Lafayette, 111.

N° 532. *Pêche interrompue.*

H. 2^m45. — L. 4^m00. — Fig. grandeur naturelle.

Une barque de pêcheurs, en pleine mer, vue en travers, venant de droite à gauche. A l'avant, de profil, assis, un pêcheur, coiffé d'un chapeau plat, ramant des deux mains de toutes ses forces. A l'arrière, sur la droite, regardant de face, un homme assis, en vareuse verdâtre, la tête nue, tenant étendu sur ses genoux un jeune garçon pâle, aux yeux fermés. Sur le banc du milieu gisent quelques poissons. Sur le flanc de la barque une flèche blanche suivie de B... 702-O. Mer verdâtre. Ciel couvert.

Signé à droite, en bas : *Eugène Chigot. Pointe de l'Omel, décembre* 86.

CLAUDE (Eugène), né à Paris, élève de son père et de M. Galland. — Mention honorable, 1880. — A Asnières (Seine), rue Vieille-d'Argenteuil, 88. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 548. *Chez la crémière.*

H. 1^m15. — L. 1^m65.

Sur un étal, un large fromage blanc, entamé, dans un égouttoir en

cuivre, devant des paniers remplis de branches de cerisier avec leurs fruits. A gauche, un autre fromage blanc dans un clayon, un saladier plein de grosses fraises, plusieurs pots à lait et une grande cruche en grès rouge à goulot. A droite, dans un pot de grès jaune une gerbe de fleurs des champs.

Signé sur le bord de l'étal : *Eug. Claude.* 86.

MAUVE (ANTON), né à Zaarddam (Hollande), élève de M. P. F. van Os. — Mention honorable 1880. — A Laren (Hollande) et à Paris chez MM. Boussod, Valadon et Ce, rue Chaptal, 9. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 1636. *Moutons dans la bruyère.*

H. 1^m00. — L. 1^m60.

Au milieu, au second plan, un troupeau de moutons, brebis et agneaux, conduit par un berger enveloppé d'un manteau sombre, montant, vu de dos, vers le fond, sur un plateau couvert de bruyères desséchées. Ciel triste et blanchâtre.

Signé à droite, en bas : *A. Mauve.*

GALERNE (PROSPER), né à Patay (Loiret), élève de Durand-Brager et de M. Rapin. — Mention honorable, 1883. — Rue de Bourgogne, 52. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 976. *Les Bords de la Cédelle à Crozant (Creuse).*

H. 1^m40. — L. 2^m00.

Au premier plan, une nappe d'eau d'où sortent çà et là des blocs de pierre grise. A gauche, sur la rive basse, un gros arbre entouré de broussailles ; à droite, une côte escarpée et rocheuse, dont la cime reflète les lueurs rougeâtres du soleil couchant. Au milieu, une ravine

étroite encaissée entre deux pentes rocheuses. Les ombres portées, venant du fond, à gauche, s'allongent sur l'eau et obscurcissent tout le bas de la côte. Ciel blanc et lumineux.

Signé à gauche, en bas : *P. Galerne.* 1887.

ÉLIOT (MAURICE), né à Paris, élève de MM. Bin et Cabanel. — Mention honorable 1886. — Rue Houdon, 3.

N° 862. *Le Jour des prix.*

H. 1m55. — L. 2m25. — Fig. un peu plus petites que nature.

Au milieu d'une prairie verte et ensoleillée, sur le premier plan, une petite fille, en robe de mousseline blanche, la tête nue, ayant un livre dans les bras, se tient, debout, de profil, tournée à droite, près d'une barrière en planches sur laquelle est grimpé à califourchon un petit garçon en veste bleue et culotte grise, tête nue en plein soleil, qui cause avec elle, une couronne de papier vert et doré dans les mains. Sur la gauche, à l'arrière-plan, on voit arriver, de face, à travers la prairie, une dame en chapeau noir et châle de couleur, s'abritant sous une ombrelle, et, à son côté, un homme vêtu de noir, tenant son chapeau à la main, qui s'essuie le front. Dans le fond, traversant l'horizon, un cours d'eau bordé de saules, et, par delà, d'autres plaines en culture terminées par une ligne de collines basses. Ciel blanc et lumineux.

Signé à gauche, en bas : *Maurice Éliot. Rochapt.* 1886.

RONGIER (Mlle JEANNE), née à Mâcon, élève de MM. Harpignies et Luminais. — Mention honorable 1884. — Rue Fontaine-Saint-Georges, 42. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 2065. *L'Entrée au couvent.*

H. 1m20. — L. 1m50.

Intérieur de parloir éclairé au fond par une fenêtre-porte à rideaux

blancs. Au milieu, une dame âgée, vêtue de noir, assise, vue de profil, tournée à droite, tient la main d'une jeune fille en costume violet qu'on voit de face et qu'un monsieur en cheveux gris, placé derrière, embrasse en lui mettant la main sur l'épaule. Cette jeune fille tient par la main sa sœur moins âgée, portant le même uniforme, qui baisse la tête. A droite, une religieuse en robe blanche tient devant elle une autre petite fille qui pleure en se cachant la tête. Sur le deuxième plan, à gauche, dans le fond de la salle, une jeune pensionnaire, qu'on voit de dos, assise devant son père et sa mère également assis. Sur la muraille sont suspendues, à gauche, deux gravures encadrées représentant le Sacré Cœur de Jésus et la Sainte Vierge, et, à droite, sur une tablette, une statuette de la Vierge entre deux petits vases avec des fleurs; au-dessous une table, couverte d'un tapis vert, avec des livres et un encrier.

Signé à droite, en bas : *J. Rongier.*

GARDNER (Mlle Élisabeth-Jane), née à New-Hampshire (États-Unis d'Amérique), élève de MM. Merle, Bouguereau et J. Lefebvre. — Mention honorable 1886. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75.

N° 989. *La Fille du fermier.*

H. 1^m^70. — L. 1^m^00. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune paysanne, debout, dans une cour de ferme, le visage de face, le corps de trois quarts, un peu tourné à gauche. Elle porte un corsage gris, une chemise à manches courtes, un jupon couleur lie de vin, un tablier bleu; elle a les pieds nus; ses cheveux noirs tombent en nattes sur ses épaules. Elle jette de la main droite du grain à un coq, des poules, des canards et tient son tablier relevé de la main gauche. Au premier plan, à gauche, une poule blanche picorant, une poule grise levant la tête; à droite, une poule noire tachetée de blanc. Dans le fond un poteau soutenant le toit de chaume d'un hangar sous lequel on aperçoit un haquet et des ustensiles rustiques.

Signé à droite, en bas : *Élisabeth Gardner.*

AVIAT (Jules-Charles), né à Brienne-le-Château (Aube), élève de MM. E. Hébert, Bonnat et Lafrance. — Mention honorable 1879. — Rue de Saint-Pétersbourg, 32. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 69. *Portrait de Mme H. G...*

H. 1m20. — L. 0m90. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune dame brune, coiffée d'un large chapeau de feutre noir à plumes noires, assise, de face, sur un canapé, les pieds posés à gauche sur un coussin vert. Elle tient de la main gauche, nue, sur ses genoux un petit manchon et laisse tomber l'autre, gantée de jaune, sur le bras du canapé. Elle porte une robe de velours bleu garnie de fourrure. Sur le canapé, à droite, un manteau de velours noir bordé aux manches de fourrures grises et doublé de satin rose. Fond de tenture bleuâtre.

Signé à droite, en bas : *Jules Aviat*. 87.

CHAPERON (Eugène), né à Paris, élève de Pils et de M. E. Detaille. — Mention honorable 1884. — Rue Claude-Vellefaux, 40. (Voir le *Livre d'or* de 1884.)

N° 497. *La Douche au régiment.*

H. 1m13. — L. 1m63.

Une salle voûtée, vue en diagonale, éclairée dans le fond, sur la droite, par une large fenêtre cintrée à petits carreaux. Devant la fenêtre, au second plan, trois hommes nus, le plus éloigné tournant le dos, les deux autres de face, l'un se baissant pour se frotter la jambe, l'autre, le plus rapproché, en train de recevoir sur l'estomac le jet d'une douche dont la lance est dirigée, à l'extrémité de la salle, sur la gauche, par un caporal près duquel se tient un sous-officier. Au premier plan, à gauche, vu de dos, un soldat, en pantalon de coutil et bras de chemise, tournant la roue d'une pompe, dont le tuyau trempe dans un tonneau ; à droite, un officier, les mains derrière le dos, vu de profil, regardant les

hommes qu'on douche, et, sur le devant, un grand baquet. Au fond, une cloison en planches, devant laquelle fume un large poêle rond. Un homme nu, près du poêle, est assis sur un banc de bois. Un autre, le torse nu, en pantalon de coutil, se tient, à gauche, dans l'embrasure de la cloison par-dessus laquelle, à droite, un troupier, coiffé d'un képi, se hisse pour regarder ses camarades.

Signé à gauche, en bas : *Eugène Chaperon.* 1887.

JIMENEZ (Luis), né à Séville (Espagne), élève de l'Académie des Beaux-Arts de Séville. — Rue Boissonade, 6.

N° 1291. *Paysanne picarde.*

H. $0^{m}60$. — L. $0^{m}40$.

Jeune femme blonde, en bonnet blanc à brides pendantes, corsage gris, jupe brune, tablier blanc, assise, de profil, tournée à droite, sur une pente gazonnée. La main droite tombante, elle tient de la main gauche sur ses genoux un tricot commencé et regarde sur la droite, à quelques pas, un petit enfant assis dans l'herbe, en bonnet blanc et sarrau noir, qu'on voit de dos. Au fond, à gauche, sur le talus, une barrière.

Signé à gauche, en bas : *Luis Jimenez. Paris.* 1887.

VAUTHIER (Pierre-Louis-Léger), né à Pernambouc (Brésil), de parents français, élève de M. Maxime Lalanne. — Rue Molitor, 18.

N° 2365. *Crue de la Seine au bas-port du pont de Tolbiac.*

H. $1^{m}40$. — L. $1^{m}10$.

A droite un quai couvert de neige le long duquel marche, au deuxième plan, vue de dos, une femme en robe noire et châle rouge, portant un

paquet. A gauche, dans l'eau grise du fleuve, un ponton de bateaux à vapeur relié au quai par une file de planches sur lesquelles s'avance une femme tenant un enfant par la main. Dans l'éloignement, à gauche, le pont de Tolbiac, au milieu de gros bateaux amarrés, et à droite une construction basse. Tous les toits sont couverts de neige. Ciel bas et terne.

Signé à droite, en bas : *Pierre Vauthier. Paris, janvier* 1887.

PAYER (Jules de), né à Teplitz (Autriche), élève de M. A. Wagner. — Avenue Niel, 98.

N° 1847. *La Perte de l'expédition Franklin au pôle Nord; la tentative de retour.*

Sir John Franklin entreprit en 1845, avec les navires *Erebus* et *Terror,* son dernier voyage à la recherche du passage Nord-Ouest. Pendant seize ans on resta sans nouvelles de cette expédition, et ce ne fut qu'après le vingt-troisième voyage de recherches que l'on acquit la certitude de la mort de Franklin et de ses compagnons. Il était mort avec vingt et un hommes à bord des navires pris dans les glaces. Les cent cinq qui restaient s'étaient mis en marche sous la conduite du capitaine Crozier dans la direction d'une colonie d'Esquimaux établie sur les bords de la « grande rivière des Poissons ». Ils succombèrent tous de froid et de faim au cours de cette longue marche, et leur chef aurait été un des derniers survivants.

H. 3m30. — L. 4m55. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, sur le premier plan, venant de face, des matelots, sur plusieurs files, penchés en avant et traînant, au moyen de cordes, une embarcation engagée dans les glaces qu'on aperçoit à l'arrière-plan. A gauche, un officier, la tête appuyée sur la main, assis, vu de profil, sur un tonneau. Derrière lui se tiennent, debout, le lieutenant de Vœux, enveloppé dans son manteau, coiffé d'un chapeau de feutre noir, et un jeune marin. Plus loin, debout, appuyé sur son fusil, le lieutenant Crozier donnant des ordres. Sur la droite, à l'arrière-plan, arrive de face un matelot, accompagné d'un chien et portant un sac sur le dos. De tous côtés, des blocs de glace et de la neige. Au fond, à l'horizon, un navire pris dans les glaces.

Signé à droite, en bas : *Jules de Payer.*

PICARD (Edmond), né à Besançon, élève de MM. Rapin et J.-P. Laurens. — Rue de Malte, 65.

N° 1896. *Un Marché.*

H. 1m70. — L. 2m05. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de chambre rustique éclairée à gauche par une fenêtre donnant sur un village. Au premier plan, à gauche, assis de trois quarts, devant une petite table, un homme grisonnant, la tête nue, portant une veste usée de couleur verdâtre, chaussé de sabots, tient la main droite sur son genou, dans une attitude d'attention. A droite, de l'autre côté de la table, un homme plus âgé, coiffé d'un bonnet de laine noir, en vareuse brune et pantalon bleu, chaussé de sabots, se tourne vers lui, le poing gauche fermé et posé sur la table, la main droite étendue. Entre eux, de face, au fond, une vieille femme en bonnet blanc, assise devant la table, tient sur ses genoux un enfant auquel elle donne une cuillerée de soupe. Sur la table une bouteille de vin; sur le bord de la fenêtre un encrier avec du papier et deux verres.

Signé à gauche, en bas : *Edmond Picard.*

CAGNIART (Émile), né à Paris, élève de M. Guillemet. — Rue de Navarin, 6.

N° 416. *Le Soleil et la Neige.*

H. 1m55. — L. 2m05.

Une route, entre des talus, montant vers le fond. Le sol est couvert de neige. A droite, quelques arbrisseaux secs et quelques touffes d'herbe. A gauche, en contre-bas, un groupe de maisons dont les toits sont tout blancs. La lumière, venant du fond, porte de grandes ombres sur la neige. Ciel blanc, vif et clair.

Signé à droite, en bas : *E. Cagniart.*

LESUR (Victor-Henri), né à Roubaix, élève de M. François Flameng. — Boulevard Garibaldi, 11.

N° 1508. *Saint Louis enfant distribuant des aumônes.*

H. 3m40. — L. 2m40. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sous l'auvent d'une porte cintrée, le petit roi, nu-tête, en tunique violette et manteau fleurdelisé, vu de trois quarts, se tient assis dans un siège sculpté. Il se penche vers un vieillard au torse nu, ceint de chiffons et de peaux, agenouillé devant lui dans la neige, les mains tendues, qu'on voit de dos au premier plan. Un autre vieillard, en houppelande brune et capuchon rouge, à côté, sur la droite, se prosterne, les coudes appuyés sur le degré du perron. Un peu plus loin arrivent, longeant la muraille, un vieillard infirme, avec un écriteau sur la poitrine, s'appuyant sur une béquille, et une vieille femme en gris, la main appuyée sur une canne, qui le conduit. Derrière eux se montrent deux autres têtes de mendiants. Sous la porte, derrière le roi, se tiennent trois moines dont l'un, à droite, porte un grand panier rempli de pains. Le sol et le perron sont couverts de neige.

Signé à gauche, en bas, dans la première marche du perron : *V. Lesur.* 1887.

SCHERRER (Jean-Jacques), né à Lutterbach (Alsace), élève de MM. Cabanel, Barrias et Cavelier. — Mention honorable 1881. — Impasse du Maine, 9, et chez M. Hoffer, rue des Grands-Augustins, 3. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 2147. *Jeanne d'Arc, victorieuse des Anglais, rentre à Orléans et est acclamée par la population.*

H. 5m35. — L. 4m00. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, au deuxième plan, arrivant de la gauche dans une rue tournante, Jeanne, montée sur un cheval blanc caparaçonné d'azur fleurdelisé, s'avance lentement, tenant au poing l'étendard royal. Un page, portant son casque sur un coussin, marche à son côté, sur la droite, et tient son cheval par la bride. Près d'eux, au premier rang de

la foule rangée le long des maisons, sous l'auvent d'une boutique, un bourgeois en houppelande brune, levant son chapeau, une dame en robe de velours rouge fourrée d'hermine, coiffée d'un hennin doré. Sur le premier plan, à gauche, un archer, vu de dos, la main gauche en l'air, l'autre appuyée sur l'épaule d'un jeune garçon ; plus loin, de profil, un moine en froc brun et une femme tenant un enfant dans ses bras. Au milieu, à l'arrière-plan, derrière Jeanne, une file de chevaliers, dont l'un en armure dorée, chevauchant, lance au poing, à travers la foule. Sur la gauche, au fond de la rue, les teintes rouges du soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *J.-J. Scherrer*. 1887.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

GIRARDOT (LOUIS-AUGUSTE), né à Loulans-les-Forges (Haute-Saône), élève de MM. Gérôme et P. Dubois. — Mention honorable 1886. — Rue Delambre, 23.

N° 1050. *Ruth et Booz*.

L'ombre était nuptiale, auguste et solennelle...
(VICTOR HUGO.)

H. 2m65. — L. 3m95. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de grange éclairée à droite par une grande porte ouverte que remplit la clarté blanche de la lune. Au milieu, sous la lueur, adossé à un tas de gerbes, un vieillard en burnous blanc, les pieds nus, de face, assis et endormi. A gauche, agenouillée, appuyant sa tête et ses mains contre sa poitrine, se presse contre lui une jeune femme, drapée de blanc et souriante. Sur le premier plan, à gauche, des vases et des pièces de bois ; à droite, devant le battant de la porte, un râteau et des vêtements. On aperçoit, par l'ouverture de la porte, la plaine éclairée et semée de meules.

Signé à gauche, en bas : *Louis-Auguste Girardot*. 1887.

MARTY (Jean-André), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Rue Prony, 91.

N° 1614. *La Pêche.*

H. $2^{m}60$. — L. $3^{m}50$. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le premier plan, au milieu, debout, de profil, tourné à gauche, un paysan en train de lancer un épervier dans un cours d'eau. Il est en manches de chemise et pantalon de velours, coiffé d'un bonnet de loutre et chaussé de sabots. A droite, en arrière, assis dans l'herbe, vu de dos, un jeune garçon tenant un panier. A gauche, l'eau bordée par un talus couvert de broussailles vertes.

Signé à droite, en bas : *André Marty.* 1887.

JACOB (Stephen), né à Baigneux (Côte-d'Or), élève de MM. Bonnat et Boulanger. — Mention honorable 1879. — Boulevard Berthier, 15. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1258. *A l'église.*

H. $1^{m}30$. — L. $1^{m}00$. — Fig. grandeur naturelle.

Une vieille paysanne assise de face sur un banc dans une église. Elle est coiffée d'un bonnet blanc et porte une capuche noire, une jupe de laine rouge, de gros souliers. Elle tient dans ses mains croisées sur ses genoux un chapelet auquel est suspendu un crucifix. A côté d'elle, à gauche, sur le banc, un livre entr'ouvert avec des lunettes entre les pages sur un mouchoir à carreaux de couleur. A droite, sur le deuxième plan, une jeune paysanne en bonnet noir, jupe sombre, châle bleu, agenouillée, de face, les deux mains appuyées sur un parapluie. Au fond, à gauche, un bahut en bois, et à droite, en perspective et en contre-bas, l'intérieur de l'église.

Signé à droite, en bas : *Stephen Jacob.*

BILINSKA (M[lle] ANNA), née en Pologne, élève de MM. Tony Robert-Fleury, Lefebvre et Boulanger. — Rue de Fleurus, 27.

N° 234. *Portrait de l'auteur.*

H. 1m15. — L. 0m90. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune femme aux yeux noirs, aux lèvres épaisses, la tête nue, avec des cheveux châtains en désordre, assise, de face, sur une chaise de bois noir. Corsage et jupe noirs, col noir et cravate noire, tablier de toile grise brodée de fleurs. Dans sa main droite reposant sur ses genoux elle tient des pinceaux, dans sa main gauche pendante une palette. Fond de tenture grisâtre.

Signé à gauche, dans la draperie : *Anna Bilinska. Paryz.* 1887.

ARUS (RAOUL), né à Nîmes, élève de Pils et de M. Vuillefroy. — Mention honorable 1886. — Rue Aumont-Thiéville, 4.

N° 53. *La 7e batterie du 11e régiment d'artillerie à la contrada de San Martino; bataille de Solférino,* 29 *juin* 1859.

Au plus fort de l'attaque dirigée contre Solférino, de fortes colonnes autrichiennes cherchent à tourner la droite des Piémontais. Le général Forgeot, commandant l'artillerie du maréchal Baraguay d'Hilliers, voyant la marche menaçante de l'ennemi, dirige sur le flanc des colonnes autrichiennes, à la distance de 1,600 mètres, le feu très nourri de la 7e batterie du 11e d'artillerie, en position à la contrada San Martino, et les oblige à rebrousser chemin en désordre.

H. 1m40. — L. 2m00.

Au premier plan, à gauche, venant de face, un groupe de six soldats autrichiens prisonniers conduits par un sergent et suivis par une charrette remplie de blessés. Un peu en arrière, au milieu, venant de droite à gauche, un train d'artillerie précédé par un maréchal des logis lancé au galop. A droite, un groupe d'artilleurs à cheval. Sur un arrière-plan, à gauche, une batterie en position sur une éminence, et, au milieu, dans

l'éloignement, un régiment de ligne, l'arme au pied, devant un petit bâtiment à couverture de briques. A l'horizon, une tour carrée sur une colline. Ciel d'été d'un gris plombé.

Signé à gauche, en bas : *R. Arus.* 1887.

Acquis par l'État pour la salle d'honneur du 11e régiment d'artillerie.

DUFOUR (Camille), né à Paris, élève de L. Cogniet et de M. Charles Jacques. — Mention honorable 1882. — Rue Fontaine-Saint-Georges, 33. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 825. *Les Damps; embouchure de l'Eure.*

H. 1m30. — L. 1m95.

Au milieu, la rivière arrivant du fond à gauche. A droite, une large berge gazonnée en pente, sur le haut de laquelle passe une route bordée par des habitations et des murs. A gauche, une rive plus escarpée et couverte de verdure. Au fond, un petit bâtiment sur la rivière, et, par derrière, une ligne de coteaux boisés. Ciel bleu traversé par de longs nuages gris. Au deuxième plan, à droite, une lavandière agenouillée sur une planche au bord de l'eau.

Signé à droite, en bas : *Camille Dufour.*

BUSSON (Georges-Louis-Charles), né à Paris, élève de son père et de M. Luminais. Mention honorable 1885. — Boulevard de Clichy, 8.

N° 398. *Un Lunch après la chasse.*

H. 1m05. — L. 1m50.

Au premier plan, à droite, un chasseur en habit rouge, debout dans l'herbe, s'appuyant contre son cheval, s'entretient, tourné à gauche, avec une amazone à cheval, arrêtée, qu'on voit de face. Derrière eux deux

cavaliers dont l'un, en habit rouge, pose la main gauche sur la croupe de sa monture, et l'autre, en redingote noire et chapeau noir de haute forme, allume un cigare. A gauche, au premier plan, un piqueur à pied, de face, tenant son cheval par la bride. Entre ces deux groupes, sur le second plan, une voiture de chasse attelée de quatre chevaux blancs, près de laquelle s'entretiennent trois jeunes dames que salue un jeune officier de hussards. Dans le fond, des arbres jaunis par l'automne, et, sur la droite, une rivière. Ciel couvert.

Signé à droite, en bas : *Georges Busson*. 1887.

DEYROLLE (Théophile-Louis), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Bouguereau. — Mention honorable 1881. — A Concarneau (Finistère) et à Paris, rue Chanez, 9. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 775. *Joueurs de boules.*

H. 1m70. — L. 2m30. — Fig. un peu moins grandes que nature.

Sur le premier plan, au milieu, de face, un paysan breton en costume bleu, sabots et chapeau de paille, tenant une boule dans la main gauche, s'apprête à en lancer une autre de la main droite. A droite, un petit garçon, les deux mains sur ses genoux, se baisse pour suivre le coup, et derrière lui un vieillard montre le but de la main droite. Deux autres paysans placés un peu en arrière, entre le joueur et le vieillard, se pressent l'un contre l'autre en regardant; le premier a les bras croisés, le second tient une boule dans chaque main. A gauche, un autre groupe de deux paysans qu'on voit de profil, l'un allumant sa pipe, l'autre regardant du côté du but et tenant deux boules, les mains derrière le dos. Dans l'éloignement à gauche, une barrière en bois, devant laquelle causent deux paysannes; au fond, des talus couverts de verdure.

Signé à droite, en bas : *T. L. Deyrolle.*



P. A. Besnard pinx.   R. de Los Rios sc.

LE SOIR DE LA VIE



ARTISTES HORS CONCOURS

BENJAMIN-CONSTANT (JEAN-JOSEPH), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Impasse Hélène, 15. (Voir les *Livres d'or* de 1880, p. 20; 1884, p. 8; 1885, p. 27.)

N° 176. *Théodora.*

H. 2m25. — L. 1m25. — Fig. grandeur naturelle.

Brune, coiffée de la couronne fermée, l'impératrice est assise, de face, dans un siège de marbre blanc à dossier cintré, sur les bras duquel elle appuie ses deux coudes, laissant pendre devant elle ses mains nues et chargées d'anneaux. Elle porte une tunique verte avec de larges bandes d'or brodées de pierres précieuses sur la poitrine et sur le bas des jambes, sous un manteau violet à bandes d'or. A ses pieds, des roses jonchées sur les dalles. Fond de muraille en mosaïque.

Signé à gauche, en bas : *Benj. Constant.*

BESNARD (PAUL-ALBERT), né à Paris, élève de M. Jean Bremond. — Grand Prix de Rome 1874. — Méd. 3e cl. 1874, 2e cl. 1880. — Rue Guillaume-Tell, 17. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 218. *Le Soir de la vie.*

Composition décorative destinée à la salle des mariages de la mairie du 1er arrondissement.

H. 3m30. — L. 6m10. — Fig. un peu plus grandes que nature.

Au milieu, sur les degrés d'une maison rustique, au-dessus d'une grande plaine qui s'étend en bas sur la gauche, sont assis, vus de trois quarts, tournés à gauche, un vieux paysan et une vieille paysanne, serrés l'un contre l'autre et regardant le ciel clair plein d'étoiles. La paysanne, enveloppée dans un manteau sombre, au premier plan, repose sa tête sur l'épaule de son mari, qui, la tête nue, appuie son coude gauche sur un bâton qu'il tient de la main droite. Derrière eux, à droite, en haut, sur l'appui d'un escalier de pierre, se penche une jeune fille qui porte un enfant dans ses bras. Dans le fond on aperçoit, dans une cuisine éclairée, une jeune femme préparant le souper. A gauche, en bas, dans la plaine, les maisons d'un village où s'allument les lumières du soir.

Signé en bas : *P. A. Besnard.*

COMMANDÉ PAR LA VILLE DE PARIS.

BONNAT (LÉON), membre de l'Institut, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de L. Cogniet. — Rue de Bassano, 48. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 282. *Portrait de M. Alexandre Dumas.*

H. 0m72. — L. 0m60. — Buste grandeur naturelle.

Il est représenté de trois quarts, les bras croisés, tourné à droite. Yeux bleus, cheveux gris et courts, en désordre, moustaches grises. Redingote et cravate noire. Fond gris clair.

Signé à gauche, en haut : *A Alexandre Dumas : L. Bonnat.* 1886.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut, né à La Rochelle, élève de Picot. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 310. *L'Amour vainqueur.*

H. 1m60. — L. 1m20. — Fig. grandeur naturelle.

Au premier plan, un petit Amour, le corps de trois quarts, la tête de face, envolé en plein ciel, de gauche à droite; derrière, à son côté, une petite fille qui, cachant sa tête sur son cou, lui entoure le corps du bras droit et tient de la main gauche, au-dessus de sa tête, le bout d'une draperie brune gonflée par le vent. L'Amour, jambe gauche pendante, jambe droite en arrière, brandit dans sa main droite un arc d'or et tient une flèche de la main gauche. Ses ailes sont blanches, celles de la petite fille transparentes et semées d'yeux. Fond de ciel bleu avec quelques nuages.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1886.

N° 311. *Portrait de Mlle Colonna Crosnowska.*

H. 1m55. — L. 0m85. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Petite fille, pâle, blonde, aux cheveux longs et flottants, en robe courte de satin blanc, bras nus, jambes nues, chaussée de souliers blancs. Elle est debout, de face, tenant des roses dans sa main gauche pendante, près d'un pilastre de marbre gris montant à gauche. Au fond, une tapisserie de verdure. Dallage de marbres gris et jaunes. En haut, à gauche, dans le pilastre, est écrit : *ELLA*. A droite, en haut, un écusson portant de gueules à colonne d'argent, surmonté d'une couronne avec la devise : *STO RECTITUDINE*.

Signé à gauche, en bas, dans le soubassement du pilastre : *W. Bouguereau.* 1886.

BOULANGER (Gustave-Rodolphe), membre de l'Institut,

né à Paris, élève de Jollivet et de P. Delaroche. — Rue Ballu, 6. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 315. *Portrait de Mme C...*

H. 1m50. — L. 0m90. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'à mi-jambe.

Jeune dame brune, aux yeux bleus, la tête de face, un peu penchée à droite, le corps de trois quarts et tourné à gauche. Elle porte une robe de velours noir décolletée, un collier de perles blanches, des gants jaunes montant jusqu'au-dessus des coudes. Elle tient dans la main droite, à la hauteur de la gorge, un éventail de plumes roses déployé. Sa main gauche est pendante. Dans le fond, une tenture de couleur bleu clair, relevée sur la droite et laissant voir de la verdure.

Signé à gauche, en bas : *G. Boulanger.* 1887.

BRETON (JULES-ADOLPHE), membre de l'Institut, né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de Félix de Vigne et de Drolling. — A Courrières (Pas-de-Calais). (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 347. *A travers champs.*

H. 1m15. — L. 1m60.

Effet de crépuscule. Dans la plaine, à gauche, une paysanne accroupie est en train de remplir de pommes de terre un sac que soutient une autre paysanne debout. Près de celle-ci, une petite fille portant une cruche. Toutes deux se retournent vers la droite où, dans l'éloignement, une femme arrêtée sur le bord d'une route, les hèle en se faisant un porte-voix de ses mains. La paysanne semble répondre, la petite fille fait signe avec sa faucille. Dans le ciel tranquille et rosé, à gauche, en haut, le croissant de la lune.

Signé à gauche , en bas : *J. Breton.*

N° 348. *La Fin du travail.*

H. 1^m25. — L. 1^m60.

Effet de crépuscule. Au fond, de face, le soleil rouge et rayonnant. Sur le premier plan, dans la plaine couverte de hautes fleurs, deux paysannes revenant du travail. La première, coiffée d'un fichu rouge, portant des bêches sous son bras et une cruche à la main, de face, retourne la tête à gauche vers le soleil. A sa droite, dans son ombre portée, la seconde porte un sac plein sur la tête. A l'arrière-plan, une troisième, en jupe rouge, dans la même attitude, pliant sous le poids d'un sac. Au loin, à droite et à gauche, dans le demi-jour, des groupes de travailleurs.

Signé à gauche, en bas : *J. Breton.*

BUSSON (CHARLES), né à Montoire (Loir-et-Cher), élève de MM. Rémon et Français. — Place Pigalle, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 396. *Les Moulins d'Artins (Loir-et-Cher).*

H. 1^m55. — L. 2^m15.

Au premier plan, une nappe d'eau, sur laquelle est arrêtée, à gauche, une barque plate dans laquelle se penche, de face, un homme en blouse bleue. Alentour, quelques canards nageant parmi les touffes d'herbes. Sur le deuxième plan, au milieu, deux bâtiments bas couverts de tuiles rouges avec des roues de moulins dans le cours d'eau ; à droite, un petit bois sous lequel s'enfonce un homme dans un sentier ; à gauche, une rive basse et une petite église. Ciel gris chargé d'orage.

Signé à droite, en bas : *Ch. Busson.* 1887.

CABANEL (Alexandre), membre de l'Institut, né à Montpellier, élève de Picot. — Rue de Vigny, 14. — (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 406. *Cléopâtre.*

Après la défaite d'Actium, Cléopâtre, sentant imminente la fin de son règne, recherchait des poisons mortels qu'elle faisait essayer sur des prisonniers condamnés à mort, pour en faire usage sur elle-même, en choisissant celui qui la ferait le moins souffrir.

(Plutarque, *Vie d'Antoine,* chap. lxxx.)

H. 1^m65.— L. 2^m90. — Fig. grandeur naturelle.

Sur le premier plan, au milieu, assise sur un divan, la tête de profil, le corps de trois quarts, les jambes croisées et allongées, Cléopâtre tient ses regards fixés à gauche, vers une cour en contre-bas où, dans l'éloignement, un esclave demi-nu se tord à terre, près d'une femme tenant une fiole, tandis qu'un autre, mourant, est emporté par deux hommes. Elle porte un diadème d'orfèvrerie surmonté de l'uræus, une bande d'émail entre ses seins nus, une ceinture émaillée, une jupe brodée à fond bleu clair, sur l'épaule gauche une écharpe de gaze noire transparente qui retombe sur ses genoux, des sandales d'or à ses pieds nus. Appuyée au divan de la main gauche, elle allonge sur un des coussins du fond sa main droite qui tient une fleur de lotus. A droite, assise près d'elle sur le divan, vue de profil, le torse nu, les jambes repliées et enveloppées de gazes blanches et violettes, une jeune femme coiffée d'une étoffe verte rayée d'or regarde du même côté; elle tient en l'air, dans la main droite, un éventail de plumes roses et joue, de la main gauche, avec les perles de son collier. Aux pieds des femmes, sur un tapis, un tigre étendu, les pattes croisées, sur une peau de lion. Derrière le divan une muraille peinte à hauteur d'appui, au-dessus de laquelle montent des feuillages entre les bases de deux colonnes peintes. A gauche, dans le fond, une façade de temple.

Signé à gauche, en bas : *Alex. Cabanel.*

N° 407. *Portrait de M. P...*

H. 0^m70. — L. 0^m60. — Buste de grandeur naturelle.



A Cabanel pinx — Le Rat sc.

CLÉOPATRE

Il est vu de face, assis sur une chaise à fond rouge, les mains croisées à droite sur le dossier de son siège. Teint brun, cheveux courts et grisonnants, collier de barbe et moustaches grisonnants. Redingote et cravate noire. Fond de tenture de couleur grenat.

Signé à droite, en haut : *Alex. Cabanel.* 1886.

CAROLUS-DURAN (Émile-Auguste), né à Lille. — Passage Stanislas, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 448. *Andromède.*

H. 2m10. — L. 0m95. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme nue, le corps de trois quarts, le visage de profil, tournée à gauche, debout contre un rocher. Elle tient sa main gauche derrière son dos et sa main droite relevée sur sa tête. Ses cheveux blonds et flottants lui tombent derrière jusqu'aux reins. A gauche, un éclat de vague verte sous un fond obscur d'un ton neutre.

Signé à droite, en bas : *Carolus-Duran.* 1887.

N° 449. *Portrait de Mme D... et de ses enfants.*

H. 1m80. — L. 1m55. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune dame brune, la tête nue, en robe de soie bleu ardoise, assise de face sur un siège de bois, dans un appartement. Elle tient sur ses genoux un enfant en blanc avec une ceinture bleu clair et des chaussettes de même nuance, qui regarde en face. A droite, appuyé sur le bras de la chaise, se tient de profil, tourné vers sa mère, un petit garçon en costume bleu avec des ancres rouges brodées sur la manche et sur son grand col blanc. A gauche, derrière un siège bas d'étoffe claire à fond verdâtre sur lequel elle s'appuie, une petite fille en blanc, avec des rubans roses, debout, tournée aussi vers sa mère. Au fond, à droite, un bahut de chêne; à gauche, une table avec un tapis vert sur laquelle est un vase de fleurs.

Signé à gauche, en bas : *Carolus-Duran.* 1886.

CHAPLIN (Charles), né aux Andelys, de parents étrangers, naturalisé Français. — Méd. 3e cl. 1851, 2e cl. 1852, méd. 1865, ✱ 1865, O. ✱ 1877. — Rue de Lisbonne, 25.

N° 498. *Dans les rêves.*

H. 0m80. — L. 1m45. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme blonde endormie, nue jusqu'aux cuisses, échevelée, étendue dans un lit, sur le dos, la tête à droite et de face, les bras écartés. Elle laisse pendre dans sa main gauche un éventail au milieu des fleurs jonchant le drap blanc. Le bas du corps est couvert d'une draperie rose chiffonnée. Sur le pied du lit un loup de velours noir. A droite, une tenture bleue.

Signé à gauche, en bas : *Ch. Chaplin.* 1886.

DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Boulevard Bineau, 73. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 640. *Portrait.*

H. 0m37. — L. 0m26.

Jeune homme brun, au teint basané, les cheveux courts, avec de petites moustaches, assis de profil, tourné à gauche, dans un fauteuil. Il tient une palette de la main gauche et des pinceaux dans l'autre main. Au fond, une toile sur un chevalet.

N° 641. *Le Pardon; Bretagne.*

H. 1m13. — L. 0m83.

Sur le premier plan, à gauche, marchant sur ses genoux, de face, une paysanne d'âge mûr, en grande coiffe blanche, portant une large collerette blanche, des manches blanches avec des bouts de manches noirs



Dagnan Bouveret pinx — de Billy sc.

LE PARDON (BRETAGNE)

sur sa robe noire; elle tient un cierge dans la main droite et de la gauche soulève sa robe. A son côté, à droite, de face, debout, s'appuyant sur une canne, marche un vieux paysan en costume sombre, pieds nus, ses longs cheveux blancs traînant sur les épaules; il porte aussi de la main droite un cierge allumé, et de l'autre serre son chapeau contre sa poitrine. Derrière ce groupe, une jeune paysanne au visage frais, coiffée d'une grande coiffe blanche, les yeux baissés, un cierge en main, et un homme robuste, blond, sanguin, aux cheveux courts, en tricot bleu brodé de bandes jaunes, tenant aussi un cierge; tous deux encore de face. Sur la droite, au deuxième plan, vues de dos, deux mendiantes assises à terre devant la suite de la procession, l'une en camisole grise déchirée, une épaule nue, l'autre vêtue de noir et portant une besace en toile. Au fond, un groupe de paysans et de paysannes sortant de la porte de l'église et se dirigeant vers la gauche.

Signé à droite, en bas : *P.-A.-J. Dagnan-Bouveret.* 1886.

DANTAN (Édouard), né à Paris, élève de Pils. — A Saint-Cloud (Seine-et-Oise), parc de Montretout, 1. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 655. *Un Moulage sur nature.*

H. 1m60. — L. 1m30. — Fig. moins grandes que nature.

Intérieur d'atelier de moulage. Un peu sur la gauche, au deuxième plan, de face, debout, sur un socle de bois, une jeune femme nue, la main droite sur la hanche, la main gauche appuyée sur une pièce de bois placée à son côté. Elle est posée sur le pied droit et tient en avant sa jambe gauche que deux ouvriers dégagent d'un moule de plâtre. L'un d'eux, le plus âgé, sur le premier plan, en veste brune, coiffé d'un béret blanc, vu de profil, tourné à gauche, retire la partie antérieure, tandis que l'autre, plus jeune, en blouse blanche, tête nue, à l'arrière-plan, derrière le socle, soutient sur la jambe la partie postérieure. Sur le devant, au premier plan, un seau plein d'eau et une terrine pleine de plâtre liquide posée sur une boîte et à gauche un escabeau. Au deuxième plan, à droite, le long d'un mur blanc où sont

suspendus des tamis, des vêtements, des cadres, un pilon, on voit un sac de plâtre près d'un baquet, une chaise de paille, une auge de pierre; à gauche, sur un socle, un moulage du *Prisonnier* de Michel-Ange; plus loin, la *Baigneuse* de Falconet; dans le fond, sur des planches, des terrines de diverses tailles.

Signé à gauche, en bas, dans l'escabeau : *E. Dantan.* 1887.

DUEZ (Ernest-Ange), né à Paris, élève de Pils. — Boulevard Berthier, 39. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et de 1880.)

N° 820. *Le Soir.*

H. 4^m40. — L. 5^m90.

Sur le plateau d'une falaise élevée, vers la gauche, au second plan, une vache blanche, tachée de brun, couchée de profil, la tête à gauche, dans un herbage épais et vert. Derrière elle, à l'arrière-plan, une génisse rousse, couchée en sens inverse, la tête de face. Sur la droite, une vache brune, debout, tournée vers la droite, regardant la mer brillante, d'un ton gris de perle, qui s'étale à l'horizon sous un ciel de même teinte. En face, le soleil couchant, large et rouge. De chaque côté du groupe des vaches, un arbre desséché au branchage tordu. Sur le premier plan, des touffes de centaurées, chardons et autres fleurs sauvages.

Signé à droite, en bas : *E. Duez.*

Acquis par l'État.

FALGUIÈRE (Alexandre), membre de l'Institut, né à Toulouse, élève de Jouffroy. — Rue d'Assas, 68. (Voir les *Livres d'or* de 1878 et 1882.)

N° 888. *La Madeleine.*

H. 1^m60. — L. 1^m25. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme nue, assise sur une pierre, vue de trois quarts, tournée

à droite. La jambe gauche un peu allongée sur une élévation du terrain, le pied droit posé à terre, les yeux fermés, elle laisse pendre ses mains croisées entre ses jambes. A droite, devant elle, une petite croix en bois fichée en terre. Sur le premier plan, à terre, un crâne et un livre ouvert. Fond vague de rochers gris avec une percée en haut sur un ciel bleu.

Signé en bas, sous le livre : *A. Falguière.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

FLAMENG (FRANÇOIS), né à Paris, élève de MM. Cabanel, J.-P. Laurens, Flameng et Hédouin. — Rue d'Armaillé, 18, passage Doisy, 5. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1886.)

N° 919. *Histoire des Lettres.*

Décoration pour l'escalier de la Sorbonne.

H. 4m95. — L. 14m55. — Fig. un peu plus grandes que nature.

1° *Saint Louis remet à Robert de Sorbon la charte de la fondation de la Sorbonne.*

Au milieu, une colonnette supportant l'angle d'un petite porche en saillie sur une construction placée à droite. Près de la colonnette, à l'entrée du porche, vu de profil, tourné à droite, se tient debout le roi, portant la couronne d'or et le manteau d'azur fleurdelisé, son sceptre dans la main gauche, un diplôme déployé dans la main droite. Devant lui, à ses pieds, à genoux, Sorbon, en froc brun, tendant ses mains jointes. A gauche du porche, dans la rue, un cheval caparaçonné, vu de dos, monté par un homme cuirassé qui se retourne. Au fond, des maisons et des tours dont les toitures sont couvertes de neige. En bas, dans un cartouche, est écrit : *Robert Sorbon.* 1201-1274.

2° *Abélard et son école sur la montagne Sainte-Geneviève.*

Une salle ouverte sur une terrasse supportée par des colonnes de pierre, d'où la vue s'étend au loin, au delà du fleuve, sur la rive droite de la Seine. Au centre, un peu sur la gauche, au second plan, près

d'une colonne, Abélard, tête nue, en longue tunique rouge, debout, vu de trois quarts, la main levée, expliquant un texte qu'il tient de la main gauche. Près de lui, plusieurs auditeurs debout, et, à droite, sur un banc, vus de profil, d'autres auditeurs assis. A gauche, au premier plan, vu de face, un homme en vêtements flottants tourne avec violence les feuillets d'un gros livre posé devant lui. Dans l'encoignure, un autre, drapé dans un grand manteau. Sur la droite, un escalier descendant vers la Seine.

3° *Le prieur Jean Heynlin et le bibliothécaire Guillaume Fichet installent dans les caves de la Sorbonne la première imprimerie qui ait été établie en France.*

Sur le premier plan, à gauche, vu de dos, un homme coiffé d'une toque rouge, vêtu d'un justaucorps bleu à crevés blancs et de chausses mi-parti jaunes et blanches, adossé à la longue barre en bois d'une presse qui se trouve sur la droite au second plan. Au milieu, au second plan, près de la presse, un homme assis de face, en bonnet noir et manteau noir, regarde une grande feuille qu'il tient déployée devant lui; derrière, un autre, debout, portant un haut bonnet de fourrure sur sa chevelure épaisse et longue, vêtu d'un justaucorps rouge et d'une houppelande fourrée, tient aussi une feuille. A gauche, entre deux fenêtres à vitraux carrés, une image de la Vierge accrochée au mur. En bas, à droite, sur le premier plan, des pilons et des pots pleins de couleurs.

FRANÇAIS (François-Louis), né à Plombières (Vosges). — Boulevard du Montparnasse, 139. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 952. *L'Hiver.*

Panneau décoratif pour la Manufacture nationale de Beauvais.

H. 2m55. — L. 1m60.

Sur la gauche, au deuxième plan, sur un piédestal carré, devant une borne-fontaine, une statue de femme, drapée à l'antique, vue de profil, tournée à droite; elle tient dans la main une couronne. A côté, plus à

gauche, un sarcophage brisé, un conduit d'eau en marbre, un vase; et, dans l'éloignement, derrière, le profil d'un temple. Au milieu, deux arbres desséchés, et à droite, dans le fond, une toiture de villa italienne devant une ligne de montagnes grisâtres. Ciel rougi par le soleil couchant. Partout des plaques de neige.

Signé sur le premier degré de la fontaine : 1887. *Français.*

N° 923. *Les Bords de la Sèvre à Moulin-Neuf; effet du matin.*

H. 0m55. — L. 0m45.

Au milieu de l'eau, au deuxième plan, sur une grosse pierre, un jeune garçon assis, les jambes nues, pêchant à la ligne. Derrière, un petit pont formé par une grosse pierre jetée en travers d'une rive à l'autre. Sur le pont sont assis deux hommes en blouse bleue dont l'un est en train d'amorcer sa ligne. Fond d'arbres verts sous un ciel clair.

Signé à droite, en bas : *Français.* 1886.

GERVEX (Henri), né à Paris. — Cité du Midi, 11 (boulevard de Clichy). (Voir les *Livres d'or* de 1876 et 1882.)

N° 1027. *Avant l'opération.*

H. 2m40. — L. 1m85. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Sur le premier plan, à droite, une jeune femme, nue jusqu'à la ceinture, les cheveux épars, couchée, vue de profil, la tête à gauche, sur un lit pliant. Derrière elle se tient assis de face un homme jeune, au front dégarni, barbe courte et taillée en pointe, qui, de la main gauche, lui tâte le pouls, les yeux fixés sur un papier qu'il tient dans la main droite. A gauche, debout, au chevet de la malade, de profil, le chirurgien, front dégarni, barbe brune taillée en favoris, tient des ciseaux dans sa main droite posée sur le pliant, et, de la main gauche levée, fait un geste démonstratif. Au second plan, derrière lui, à gauche, deux jeunes gens, dont l'un, blond, vu de profil; au milieu, de face, un homme chauve

au teint coloré, avec des favoris grisonnants, portant lunettes, en paletot brun clair, et un interne coiffé d'une calotte noire, qui tient une cuvette; par derrière, une sœur, une infirmière, un autre assistant. Sur le premier plan, à droite, coupé par le cadre, un infirmier en blouse bleue et tablier blanc, portant un appareil en cuivre, vu de dos; à gauche, une table couverte d'un linge blanc, avec une cuvette, un grand bocal rempli d'éponges et de divers instruments de chirurgie. La scène est éclairée, de la gauche, par deux grandes fenêtres entre lesquelles est suspendu un tableau noir. Au fond, murs unis d'une couleur verdâtre.

Signé en bas, dans le pliant : *H. Gervex.* 87.

GUILLAUMET (feu Gustave-Achille), né à Paris, élève de Picot et de M. Barrias. — Cité Pigalle, 5. (Voir les *Livres d'or* de 1878.)

N° 1135. *Intérieur arabe à Bou-Saada* (*Algérie*).

H. $0^{m}68$. — L. $0^{m}90$.

A gauche, dans une soupente soutenue par des troncs d'arbres formant piliers, une chaudière sur un foyer. Au premier plan, près des piliers, assise à terre, de face, une femme en robe rouge, tenant sur ses genoux un enfant enveloppé dans un burnous blanc. Dans le fond, au milieu, une porte de cave ouverte et à côté un escalier de pierre montant vers l'intérieur. Au bas de l'escalier, appuyée contre une porte ouverte à droite, par laquelle entre la lumière, une femme vêtue de gris, assise de face. Sur le seuil de la porte, accroupi, un petit garçon enveloppé dans un burnous blanc.

Tableau inachevé.

HARPIGNIES (Henri), né à Valenciennes (Nord), élève

de J. Achard. — Rue de l'Abbaye, 14. (Voir les *Livres d'or* de 1866, 1868, 1869, 1875 et 1878.)

N° 1176. *Solitude.*

H. 1^m20. — L. 1^m60.

Au milieu, venant de gauche, un ruisseau qui serpente, parmi les pierres, entre deux talus en pente semés de blocs de granit. Sur le talus de droite, un étroit sentier montant en zigzag, et vers le milieu, au second plan, au-dessus d'un énorme bloc rectangulaire surplombant, un grand arbre découpant sa masse sur le ciel nocturne d'un bleu pâle. Dans le fond, en bas, des massifs d'arbres sur le bord du ruisseau, et, au-dessus, une ligne de collines bleuâtres. La lune, jaune, coupée par un nuage, en haut, près du grand arbre.

Signé à gauche, en bas : *H. Harpignies.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

HEILBUTH (FERDINAND), né à Hambourg, naturalisé Français. — Rue Ampère, 47. (Voir les *Livres d'or* de 1861 et 1881.)

N° 1192. *Jour d'été.*

H. 1^m15. — L. 1^m60.

Au milieu de la campagne, sur une pente gazonnée, assise sur une pierre, un peu à gauche, une jeune dame en robe claire de couleur jaune-crème, chapeau brun avec un voile de même nuance, gantée de jaune, assise de face, les mains croisées sur ses genoux. Près d'elle, à gauche, dans l'herbe, un mantelet blanc et une ombrelle, et, à droite, un petit chien carlin. Elle est tournée vers la droite et cause avec un homme jeune, aux cheveux courts, à barbe blonde, qui, assis en contre-bas dans l'herbe, se montre de profil, la main droite allongée sur sa jambe et joue avec une canne de la main gauche. Devant lui, un chapeau de feutre gris. Au fond, à gauche, un massif de feuillages; à

droite, une plaine descendant sur un cours d'eau. Ciel clair semé de nuages.

Signé à droite, en bas : *F. Heilbuth.*

HENNER (Jean-Jacques), né à Bernwiller (Alsace), élève de Drolling et Picot. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1195. *Une Créole.*

H. $0^{m}52$. — L. $0^{m}46$. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Jeune femme, au teint blanc, aux yeux bleus, avec d'épais cheveux d'un blond ardent roulant en désordre sur ses épaules, vue de profil, la tête tournée à gauche. Une draperie rouge lui couvre la gorge. Fond neutre.

Signé à droite, en haut : *J.-J. Henner.*

Acquis par l'État.

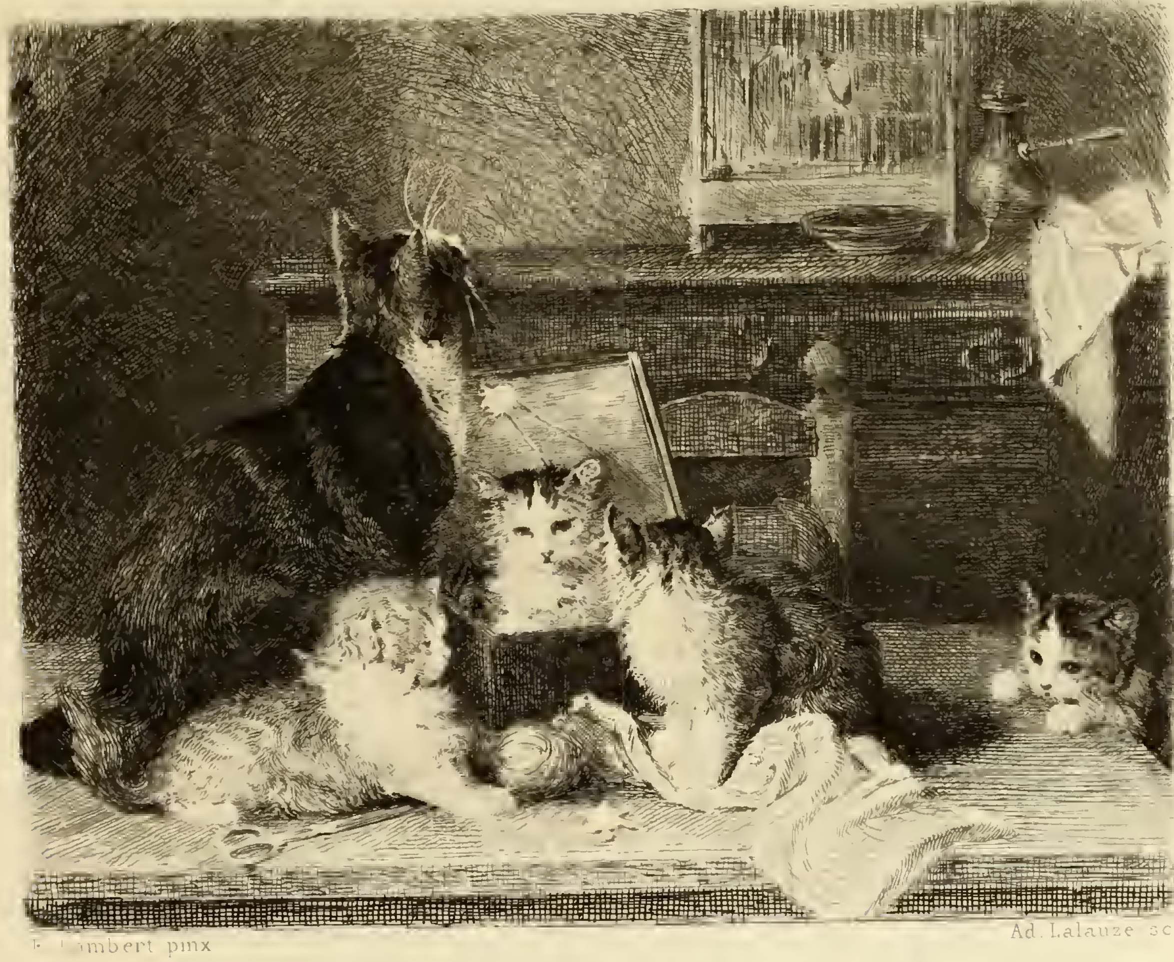
N° 1196. *Hérodiade.*

H. $1^{m}10$. — L. $0^{m}60$. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune fille au teint blanc, aux yeux noirs, avec de longs cheveux châtains tombant sur le front et les épaules, debout, la tête de face, le corps tourné à gauche. Elle porte une tunique d'un rouge très vif, serrée à la taille par un ruban noir, qui lui laisse les épaules et les bras nus. De ses deux mains pendantes, à gauche, elle tient, dans la pénombre, un plat de cuivre sur lequel est posée une tête coupée. Fond neutre.

Signé à droite : *J.-J. Henner.*

Appartient à MM. Boussod, Valadon et Ce.



E. [illegible]mbert pinx — Ad. Lalauze sc

FAMILLE DE CHATS

LAMBERT (Louis-Eugène), né à Paris, élève d'E. Delacroix. — Rue de Courcelles, 204. (Voir les *Livres d'or* de 1875 et 1879.)

N° 1365. *Famille de chats.*

H. 0m64. — L. 0m78.

Sur une table, une vieille boîte à ouvrage ouverte dont le miroir fendu est raccommodé avec un morceau de papier découpé en étoile : un petit chat s'y tient assis de face. En bas, vu de dos, un autre chaton gris pose ses pattes sur un bas bleu en tricot commencé. A gauche, un troisième chaton, roux, vu de profil, allonge sa patte près du peloton de laine bleue qui suit le bas, et devant lequel sont des ciseaux. Derrière celui-ci se tient de profil, assise, la mère chatte, de couleur brune, les yeux fixés en haut, vers une cage posée à droite, dans le fond, sur un buffet de cuisine, auprès d'une cafetière en cuivre rouge et d'une serviette. Au-dessous, au premier plan, un chaton gris en train de grimper sur la table, montrant sa tête.

Signé, à droite, dans la table : *Eug. Lambert.*

Acquis par l'État.

LAURENS (Jean-Paul), né à Fourquevaux (Haute-Garonne), élève de L. Cogniet et de M. Bida. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1415. *L'Agitateur du Languedoc.*

« ... Il fera trembler, dans les tribunaux, les juges devant lesquels on le cite... »

(Bossuet.)

H. 1m51. — L. 1m45.

Une salle voûtée en pierre éclairée au fond, de côté, à gauche, par une lucarne grillée. A gauche, le long du mur, un banc de pierre au-dessus de deux gradins, sur lequel siègent, côte à côte, cinq personnages ; au milieu et à chaque bout, trois évêques, en vêtements

sacerdotaux, coiffés de mitres blanches; entre les évêques, deux juristes en robes rouges et chaperons rouges, avec des camails d'hermine. En bas de l'estrade, est assis devant une table de pierre couverte de livres et de papiers, entre deux moines coiffés de capuchons verts en train d'écrire, un magistrat en robe fleurdelisée et bordée d'hermine : vu de profil, tourné à droite, il interroge un moine tonsuré, en froc brun, qui s'avance vers lui, de profil, venant de gauche, la main droite tendue. Au fond, entre eux, à l'arrière-plan, un dominicain debout, un papier à la main, et par derrière, assis en rang derrière une table couverte d'un tapis armorié, plusieurs seigneurs en riches costumes.

Signé à gauche, en bas : *J.-P. Laurens.*

LEFEBVRE (Jules), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de L. Cogniet. — Rue Labruyère, 5. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1457. *Portraits de Mlle Mary et de M. Robert G...*

H. 1m90. — L. 1m30. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

A gauche, une jeune fille aux cheveux châtains longs et tombants, assise, presque de face, sur un banc de pierre, à l'angle d'une terrasse. Elle porte une robe courte de velours brun qui laisse voir ses bras nus, et, sur le bras droit, une écharpe bleue traînant à terre. Près d'elle, à droite, debout, un jeune garçon aux longs cheveux blonds, vêtu d'un costume de même couleur, qui lui entoure l'épaule du bras droit et tient sa main gauche sur la hanche. A ses pieds, sur le sable, un chapeau de paille à rubans bruns, dans lequel est jetée une gerbe de fleurs des champs. Derrière le groupe, une balustrade en pierre, et, à gauche, quelques troncs de lauriers-roses. Au delà de la balustrade, un lac bordé par une ligne de rivages sombres. Ciel gris, nuageux.

Signé à droite, en bas : *Jules Lefebvre.*

N° 1458. *Morning-Glory.*

H. 1m90. — L. 1m30. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.



Lhermitte pinx. A Duvivier sc

LA FENAISON

Jeune fille au teint frais, très blonde, vue de face. Elle est vêtue d'une tunique de gaze blanche et légère, serrée à la taille par une ceinture grise flottante, qui lui laisse le sein gauche et les bras nus. Elle tient dans sa main gauche pendante une touffe de marguerites, et, de la droite, pose dans ses cheveux une branche de volubilis en fleur qui lui retombe sur l'épaule gauche. Autour d'elle, des blés mûrs semés de coquelicots et de marguerites. Fond de ciel bleu traversé de teintes roses.

Signé à droite, en bas : *Jules Lefebvre.*

LÉVY (ÉMILE), né à Paris, élève d'Abel de Pujol et de Picot. — Boulevard Malesherbes, 199. (Voir le *Livre d'or* de 1878.)

N° 1516. *Portrait de M. le contre-amiral M...*

H. 1m45. — L. 1m00. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Debout, le corps de trois quarts, la tête de face, en uniforme. Homme d'âge mûr, le front dégarni, des touffes de cheveux grisonnants sur les tempes, avec de longs favoris grisonnants. Il s'appuie de la main gauche sur une canne et tient dans l'autre main tombante sa casquette brodée d'or. Il porte une rosette rouge à la boutonnière. Fond de tenture en cuir frappé et doré au-dessus d'un soubassement de couleur grisâtre.

Signé à droite : *Émile Lévy.* 1887.

LHERMITTE (LÉON-AUGUSTIN), né à Mont-Saint-Père (Aisne), élève de M. Lecoq de Boisbaudran. — Rue Vauquelin, 19. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1884.)

N° 1519. *La Fenaison.*

H. 2m15. — L. 2m60. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Dans une prairie en pente, à gauche, assis dans l'herbe, vu de trois quarts, les jambes allongées à droite, un grand paysan chauve, portant

des moustaches et la barbe en pointe, en culottes brunes et chemise ouverte, en train de rajuster avec un marteau le fer d'une faux qu'il tient de la main gauche allongé sur ses genoux. A terre, devant lui, un étui en fer-blanc, une pierre à aiguiser, un bidon en grès. A droite, une jeune paysanne brune, qu'on voit de dos, en jupe bleue, tablier gris, corsage gris, étendue dans l'herbe, se tient accoudée devant un jeune paysan assis, coiffé d'un chapeau de paille, qu'on voit de profil et avec lequel elle parle. Tous deux lèvent la tête vers une petite fille en capeline d'indienne, jupe brune claire, sarrau gris, qui se tient de face, au fond, portant des râteaux et une fourche. Fond de plaine verte. En haut, une ligne de ciel blanc.

Signé à droite, en bas : *L. Lhermitte.* 1887.

MONCHABLON (Xavier-Alphonse), né à Avillers (Vosges), élève de Cornu et de Gleyre. — Prix de Rome 1863. Méd. 1869, 2e cl. 1874. — Rue Copernic, 30.

N° 1709. *Portrait de M. L. Buffet.*

H. 1m15. — L. 0m90. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il est représenté de trois quarts, tourné à droite, assis dans un fauteuil de bureau doublé de cuir vert, les jambes croisées. Accoudé sur le bras du fauteuil, il appuie légèrement la tête sur sa main droite, dont l'index relevé touche son oreille. La main gauche repose sur la cuisse droite. Redingote et gilet noirs. Pantalon gris. Fond neutre.

Signé à droite, en haut : *Alph. Monchablon.* 1887.

MOROT (Aimé), né à Nancy, élève de M. Cabanel. — Rue du Val-de-Grâce, 6, et rue Weber, 11. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880 et 1883.)

N° 1735. *Bataille de Reichshoffen.*

H. 1m40. — L. 2m00.



A Morot pinx Ramus sc

BATAILLE DE REISCHOFFEN

A droite, sur le premier plan, un commandant de cuirassiers, monté sur un cheval bai-brun lancé au galop, se retourne en criant vers un groupe de cavaliers qui le suit et qui arrive presque de face, l'épée au poing, à fond de train, au milieu. A gauche, un cavalier désarçonné qui tombe d'un cheval blanc, et, sur le devant, deux cuirassiers morts étendus dans l'herbe. A l'arrière-plan, du même côté, dans un champ que borde au fond une rangée d'arbres plantés le long d'une route, sur le front d'un escadron qui se tient l'arme au poing, deux officiers sont renversés par les éclats d'un obus. Sur la droite, au second plan, on aperçoit, de profil, un autre escadron faisant une charge. Dans l'éloignement, une ligne de collines boisées.

Signé à droite, en bas, près d'un casque tombé dans une flaque d'eau et de sang : *Aimé Morot*. 1887.

ACQUIS PAR L'ÉTAT POUR LA SALLE D'HONNEUR DU 3e CUIRASSIERS.

PUVIS DE CHAVANNES (PIERRE), né à Lyon, élève de Couture et de A. Scheffer.— Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 1965. *Carton de la peinture destiné au grand amphithéâtre de la Sorbonne.*

Cette composition, qui doit décorer l'hémicycle du grand amphithéâtre de la Sorbonne, monument élevé aux Lettres, à la Science, à la Philosophie et à l'Histoire, se divise en trois parties.

H. 4m50. — L. 25m60. — Fig. un peu plus grandes que nature.

1° *Compartiment central :* LES LETTRES.

Au milieu, à l'arrière-plan, devant un long rocher, dans une clairière entourée de sapins et d'oliviers, assise de face sur un bloc de marbre, une femme aux traits sévères, enveloppée d'un long manteau, les bras croisés, symbolisant l'antique Sorbonne. A ses côtés, debout, deux jeunes gens nus, couronnés de feuillages, tournés vers elle, tiennent dans leurs mains pendantes des rameaux de laurier. A gauche, un peu en avant, s'avance une jeune femme drapée à l'antique, la main gauche sur son cœur, symbolisant l'Éloquence. Sur le devant, du même côté,

un groupe de quatre femmes, dont les trois premières sont assises, l'une presque de face, la main appuyée sur une grande lyre, la seconde, de profil, le torse nu, regardant le ciel, la troisième, vêtue d'une longue robe étroite et unie, la tête drapée, croisant ses mains sur ses genoux. Derrière celle-ci s'avance la quatrième, tenant une lyre dans la main droite pendante. Au premier plan, devant ce groupe, sont assises deux autres jeunes femmes, l'une vue de dos, sur un rocher, l'autre de face, les jambes allongées à gauche, accoudée et parlant. A droite, au premier plan, coule un ruisseau sortant de terre sous les pieds de la Sorbonne; un vieillard, drapé dans un grand manteau, couronné de lauriers, vu de profil, s'avance, tourné à gauche, en se penchant, pour prendre un vase plein d'eau que lui offre un jeune homme nu qui, le pied gauche en avant, s'appuyant du genou droit sur le bord, sort du ruisseau. Devant lui, vu de profil, un autre adolescent nu, allongé sur le bord du ruisseau, y puise avec sa main gauche. A l'arrière-plan, plus à droite, un groupe de quatre femmes, dont la première, presque entièrement nue, le corps de face, le visage de profil, regarde le groupe central; celle qui se tient près d'elle, vue de profil, lui parlant, porte dans sa main gauche une flûte de Pan. La troisième, assise, de face, sur un bloc de pierre, les jambes croisées, tient sa tête appuyée sur sa main droite dans une attitude méditative. La quatrième, entièrement drapée, se tient debout, un peu en arrière; à ses pieds, un enfant assis qu'on voit de dos. Fond de bois, avec une clairière à droite et à gauche laissant voir une ligne de coteaux à l'horizon. Au premier plan, de chaque côté, coupé par le cadre, un tronc de laurier.

2° *Compartiment de gauche :* La Philosophie et l'Histoire.

A droite, sur le premier plan, un vieillard drapé qu'on voit de profil, tourné à gauche, près d'une femme en manteau brodé, symbolisant la Philosophie matérialiste, qui tient des fleurs dans la main. Près d'eux, un peu en arrière, est assise une femme âgée, drapée dans un long manteau, tenant dans les mains une tête de mort, dans une attitude méditative, tandis qu'une autre femme, debout, représentant la Philosophie spiritualiste, lui montre le ciel de la main droite. A gauche, un autre groupe symbolise les recherches de l'Histoire. Sur le premier plan, une jeune femme couronnée de lauriers, la poitrine nue, s'avance, de droite à gauche, vue de profil, un style dans la main, suivie par un enfant qui lui présente des tablettes, vers une tranchée ouverte dans le

sol jonché de débris où sont enfoncés jusqu'aux genoux cinq jeunes gens nus. Le premier écarte de la main des touffes de lauriers; deux autres, appuyés sur leurs bêches, sont en train de regarder dans le trou; un autre, qu'on voit de dos, est en train de bêcher; le cinquième, un adolescent, vu de face, se pose sur la tête un casque qu'il vient de trouver. Devant eux, sur le premier plan, un homme d'âge mûr, assis sur le sol, les jambes drapées, tient sur ses genoux un papyrus déroulé.

3° *Compartiment de droite :* La Science.

A gauche, faisant suite au groupe des Muses du compartiment central, le groupe des Sciences, la Botanique, la Conchyliologie, la Minéralogie, la Géologie, symbolisées par quatre jeunes femmes. La première, assise, les jambes drapées, vue de dos, tient sur ses genoux une gerbe de plantes; à ses pieds, devant elle, assis à terre, un jeune garçon nu l'écoute. La seconde et la troisième, légèrement enveloppées de gazes transparentes, couronnées de coquillages et de coraux, se tiennent debout et de face; l'une porte dans la main une grosse coquille, l'autre un fragment de minéral. Vers elles s'avancent, venant de la droite, en des attitudes respectueuses, deux adolescents nus, dont l'un touche avec crainte le voile qui couvre la plus proche et l'autre regarde une bouteille qu'il lève des deux mains à la hauteur de son visage. Devant eux, au premier plan, appuyé sur des débris fossiles, est assis, vu de profil, un homme drapé. En suivant, sur le même plan, à droite, à quelque distance, on voit trois hommes nus autour d'un rocher sur lequel est posée une pierre carrée que l'un d'eux, debout, à gauche, vu de profil, mesure avec un compas. Le deuxième, de face, médite, la main sous le menton. Le troisième, assis à droite, regarde. Entre ces deux groupes, à l'arrière-plan, dans la plaine, se dresse, sur un socle carré, une statue de femme drapée en train de soulever ses voiles, vers laquelle s'élance un jeune homme une lampe à la main, suivi de quatre autres adolescents, portant des tuniques courtes, qui tous fixent leurs regards sur elle. Fond de campagne découverte et fermée à l'horizon par un bois de pins.

Signé à droite, en bas : *P. Puvis de Chavannes.*

ROCHEGROSSE (Georges), né à Versailles, élève de MM. J. Lefebvre et Boulanger. — Rue Chaptal, 20. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2058. *La Curée.*

« ... Tel qu'une bête féroce assaillie par les chiens, César se débattait entre toutes ces mains armées contre lui : car chacun voulait avoir sa part au meurtre et goûter à ce sang comme aux libations d'un sacrifice. »

(Plutarque, *Caïus Julius Cæsar.*)

H. 3m35. — L. 5m15. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, au premier plan, l'angle d'un haut piédestal de marbre rose portant une statue dont on ne voit que les pieds. En bas, César, enveloppé dans sa toge rouge, étendu à terre, sur le dos, la tête penchée à droite et le bras droit nu allongé sur les dalles, se débat sous le groupe des sénateurs en toges blanches qui se ruent sur lui, le poignard à la main. Sur le premier plan, l'un d'eux, vu de profil, agenouillé, maintient de la main gauche le bras de César et de l'autre lui plonge son arme dans la poitrine. Au second rang, trois autres, au quatrième, quatre autres, arrivent, presque de face, se penchant sur lui, s'efforçant de le frapper. Derrière eux encore six autres conjurés, suivis à distance par un autre groupe descendent, l'escalier central entre les gradins de marbre, le long de l'estrade où l'on aperçoit le siège doré du dictateur, sous une statue en bronze de la Louve. Un grand nombre d'autres sénateurs, dans le fond, s'enfuient précipitamment sous la colonnade de marbre qui entoure la salle.

Signé à gauche, en bas, dans le piédestal : *G. Rochegrosse.*

Acquis par l'État.

N° 2059. *Salomé danse devant le roi Hérode.*

H. 1m05. — L. 1m65.

Sur la gauche, dans une vaste salle pavée de mosaïque, Salomé, brune, de face, les seins et le ventre nus, le cou chargé de colliers, les jambes couvertes d'un lacis de bandes de soie violette semées de perles,



Roll pinx — Faivre sc

LA GUERRE

coiffée d'un casque d'émail bleu, danse, tenant une rose dans la main gauche, et dans l'autre une fleur de lotus qu'elle approche de ses narines. Deux colombes blanches voltigent au-dessus de sa tête. Derrière elle une longue table servie, de l'autre côté de laquelle se tiennent, assis, de face, l'applaudissant, une douzaine de convives en costumes orientaux. Devant la table, vers la droite, accroupis sur les dalles, deux musiciens jouant de la double flûte et du rebec. A droite, dans un enfoncement, sur une estrade, le triclinium, autour d'une table couverte de fruits. Au fond, dans l'ombre, Hérode, redressé sur son lit, regarde Salomé. Hérodiade, suppliante, se presse contre lui. Sur le lit de gauche un gros homme, en toge blanche, couronné de roses. A droite, debout, s'appuyant à son lit, un gros homme, en tunique blanche à fleurs, près d'un jeune garçon brun, presque nu, qui lui tient la main. Au premier plan, vus de trois quarts, tournant le dos, assis sur les dalles, trois musiciens.

Signé à gauche, en bas : *G. Rochegrosse.*

ROLL (Alfred-Philippe), né à Paris, élève de MM. Gérôme et Bonnat. — Rue Brémontier, 53. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2058. *La Guerre ; marche en avant.*

H. 3m85. — L. 5m35. — Fig. de grandeur naturelle.

Au premier plan, sur la gauche d'une route allant vers le fond et encombrée dans l'éloignement par un régiment en marche, un soldat, vu de face, accroupi, en train d'allumer la lampe d'un instrument d'optique. Derrière lui, dans les terres labourées, courant vers la gauche, un tambour battant de sa caisse. A la droite, traversant la route, arrive au pas de course un gros de lignards. Sur la route, près d'un cheval tombé sous le poids des bagages et d'un cacolet versé dans un fossé, marchent, vus de dos, un officier à cheval, la tête encapuchonnée, et un vieux paysan en blouse blanche, suivant la masse con-

fuse du régiment qui défile. Dans l'éloignement, des collines embrumées sous un ciel d'hiver gris et bas.

Acquis par l'État.

ROUSSEAU (Philippe), né à Paris. — Avenue Frochot, 6. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2088. *Le Garde-manger.*

H. 1m15. — L. 0m85.

Une table de cuisine sur laquelle sont posés, à droite, un lapin sur un torchon devant un vase de cuivre à anse et une grande bouteille de grès vert, à gauche, un gobelet d'argent, une bouteille de verre noir, un livre à couverture bleue chiffonné, des oignons. Derrière, un pilier à six faces auxquelles sont suspendus des lièvres et des lapins. A gauche, sur une tablette entourant le pilier, dans le fond, une jatte de terre rouge.

Signé à gauche, dans la table : *Ph. Rousseau.* 87.

N° 2089. *Les Parfums de France.*

H. 0m37. — L. 0m45.

Sous une cloche de verre des fromages dans une assiette de faïence à fleurs bleues. A droite, sur le premier plan, un petit fromage, et, derrière, un verre dans lequel trempe une tige de rose. Fond neutre.

Signé à gauche, en bas : *Ph. Rousseau.*

TATTEGRAIN (Francis), né à Péronne, élève de MM. Crauck, Lepic, J. Lefebvre et Boulanger. — Méd. 2e cl. 1883. — Boulevard de Clichy, 12. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 2268. *Les Casselois, dans les marais de Saint-Omer, se rendent à merci au duc Philippe le Bon* (4 *janvier* 1430).

« ... S'arrestèrent en belle bataille les gens d'église à tout croix, bannières et eaue benoiste, et tous les hommes au-dessus de XV ans et au-dessoubz de XL, apportant leurs habillemens de guerre, teste nue, deschaus et nudz pietz, se mirent à genoulx en l'eau et la trèsboë...

« Il fit, ce jour, si horrible temps de vent et de pluie qu'il n'estoit homme qui peust durer aux champs, tellement que c'estoit grand pittié à voir...

« Le duc les receut à merci et leur pardonna leurs rébellions, réservé à vj. qui eulrent les testes coppées... »

(JEAN LE FÈVRE, *Chronique.*)

H. 3m40. — L. 6m70. — Fig. grandeur naturelle.

La scène est divisée, à gauche, par un petit cours d'eau marécageux traversé à l'arrière-plan par un petit pont de bois. Sur la rive gauche, devant le pont, se tiennent le duc Philippe, à cheval, aux pieds duquel s'agenouillent un bourgeois et un prêtre, et près de lui un autre cavalier soutenant avec peine une longue perche au sommet de laquelle flotte une bannière. Derrière eux, un gros de chevaliers, entouré de soldats portant des lances, fouettés par le vent et la pluie qui raye le ciel terne en diagonale A l'autre bout du pont, un prêtre agenouillé offrant des clefs sur un coussin ; derrière lui, sur la rive droite, sur un talus, deux sacristains portant une bannière, un groupe d'enfants de chœur et une longue procession de prêtres et de moines, courbant le dos sous la rafale, tenant à grand' peine des bannières et des croix. Derrière et autour d'eux, en contre-bas, sur un plan rapproché, une foule de paysans, vus de dos et de profil, la tête nue, portant des armes de toute espèce, arquebuses, épées, faux, targes peintes, agenouillés, avec des gestes suppliants ou effarés, dans les joncs et dans les flaques d'eau. Au premier plan, sur le devant, presque au milieu, deux d'entre eux se battent, l'un ne voulant pas baisser la tête.

Signé à gauche : *Francis Tattegrain.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

VOLLON (Antoine), né à Lyon. — Boulevard de Clichy, 25. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 2425. *Port de la Joliette, à Marseille.*

H. 0m80. — L. 1m00.

Au premier plan la mer bleue et claire, sur laquelle on voit, à gauche, un petit steamer, et, plus loin, une barque à voilure rouge. Dans l'éloignement, au milieu, les bassins de la Joliette avec la cathédrale sur la droite, et, derrière, au fond, une ligne de montagnes bleuâtres sous un ciel bleu, traversé, au-dessus de la ville, par de légères vapeurs grises.

Signé à gauche, en bas : *A. Vollon.*

Appartient à M. Jean Prat.

N° 2426. *Nature morte ; fruits.*

H. 0m80. — L. 0m90.

Sur une table, dans un grand plat de porcelaine chinoise, vu obliquement, un melon coupé, des pêches, des raisins blancs et noirs. A gauche, au premier plan, des raisins et cinq pêches. A gauche, sur le deuxième plan, une salière en métal doré et une bouteille en porcelaine bleue à long col.

Signé à gauche : *A. Vollon.*





SCULPTURE

MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE

DESBOIS (Jules), né à Parçay (Maine-et-Loire), élève de M. Cavelier. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1877. — Rue Denfert-Rochereau, 89.

N° 3874. *Acis changé en fleuve.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}20$. — L. $1^{m}55$. — Pr. $0^{m}75$.

Jeune homme nu, aux longs cheveux, assis sur un rocher creux. Sa jambe droite est repliée sous sa jambe gauche allongée. Penché sur le côté droit, il s'accoude sur le rocher en regardant couler l'eau d'un gros coquillage qu'il tient des deux mains. En bas, dans l'eau, quelques herbes aquatiques.

Signé sur une pierre : *J. Desbois.*

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

SUL-ABADIE (Jean), né à Toulouse, élève de M. Falguière. — Mention honorable 1885. — Rue d'Assas, 130.

N° 4512. *Idylle.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}45$. — L. $0^{m}90$. — Pr. $0^{m}90$.

Une petite fille nue, assise sur une pierre, les jambes repliées, devant un jeune garçon, également nu, qui, assis à terre, s'accoude du bras gauche sur ses genoux en allongeant le bras droit sur une saillie de la pierre. Elle le regarde en souriant, et, de la main gauche écartant les longues boucles de ses cheveux, s'apprête à y placer une petite fleur qu'elle tient de la main droite.

En bas, sur le socle, dans une banderole est écrit : *Idylle.*

CHARPENTIER (Félix-Maurice), né à Bollène (Vaucluse), élève de M. Cavelier. — Mention honorable 1883, méd. 3e cl. 1884.

N° 3760. *Improvisateur.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. $2^{m}00$. — L. $0^{m}90$. — Pr. $0^{m}95$.

Jeune homme nu, debout, portant une couronne de chêne, les deux jambes écartées, la tête penchée à droite. Il souffle dans un roseau qu'il

tient de la main gauche et dont il bouche l'extrémité de la main droite. A ses pieds un sayon de peau de bête jeté à terre.

Sur le socle est écrit : *Improvisateur*.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

PEINTE (HENRI), né à Cambrai (Nord), élève de Duret et de MM. Guillaume et Cavelier. — Méd. 3e cl. 1877. Prix du Salon 1877. — Boulevard Beaumarchais, 36.

N° 4360. *Orphée endormant Cerbère.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m60. — L. 1m00. — Pr. 1m00.

Nu, posé sur le pied droit, la jambe gauche lancée en arrière, tenant de ses deux bras dressés sa lyre au-dessus de sa tête, il se retourne pour regarder en bas Cerbère, dont les trois têtes portent de gros colliers de cuir, étendu entre ses pieds et fermant les yeux. Ses longs cheveux sont retenus par une bandelette.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

ROGER (FRANÇOIS), né à Rambervillers (Vosges), élève de Dumont et de MM. Bonnassieux, Viard et Thiéry. — Méd. 3e cl. 1880. — Rue de l'Université, 82. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 4435. *Le Temps découvre la Vérité.*

Groupe. Plâtre. Fig. plus grandes que nature.
H. 3m50. — L. 3m00. — Pr. 2m05.

En haut, sur un socle quadrangulaire, la Vérité, jeune femme nue, cheveux tombants sur les épaules, se tient debout, toute droite, les

jambes serrées, les bras écartés en croix, montrant dans sa main droite un miroir rond. En bas, devant le socle, le Temps, vieillard nu avec de grandes ailes, le pied gauche sur un des degrés, la jambe droite en l'air, tombe à la renverse, en regardant la Vérité. Il porte une faux dans la main gauche.

COMMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

VERLET (RAOUL-CHARLES), né à Angoulême (Charente), élève de MM. Cavelier et Barrias. — Mention honorable 1886. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 4573. *La Douleur d'Orphée.*

(Cette statue, ayant aussi obtenu le Prix du Salon, a été décrite plus haut, page 4.)

BÉGUINE (MICHEL-LÉONARD), né à Uxeau, élève de Dumont et de M. A. Millet. — Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1883. — Boulevard Arago, 65. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1883.)

N° 3630. *David vainqueur.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m70. — L. 1^m10. — Pr. 0^m75.

Jeune homme nu, debout, posé sur la jambe droite, la jambe gauche écartée. Il tient dans la main gauche sa fronde à la hauteur de sa ceinture et s'appuie, de la droite, à la poignée d'une longue épée dont la pointe est posée sur la tête de Goliath gisant à terre entre ses pieds. La tête du géant est coiffée d'un casque à cornes recourbées.

Signé à gauche, en bas : *Michel Béguine.* 1887.

MENGUE (JEAN-MARIE), né à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). — Mention honorable 1880, méd. 3e cl. 1886. — Rue Blomet, 45. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1886.)

N° 4286. *Icare.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 0m60. — L. 1m60. — Pr. 0m70.

Le jeune garçon, nu, est étendu sur le dos, au milieu des vagues, la tête échevelée et tombant en arrière, la main gauche sur la hanche, le bras droit relevé vers la tête et posé sur le revers d'une de ses ailes. La jambe droite est repliée sous la gauche allongée.

Signé près du pied droit : *J. Mengue.* 1887.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

BOTTÉE (LOUIS-ALEXANDRE), né à Paris, élève de Dumont et de MM. A. Millet et Ponscarme. — Prix de Rome 1878, méd. 3e cl. 1882. — Boulevard Saint-Michel, 141. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 4612. *Cinq Médailles.*

1° *La Guerre et la Paix,* médaille commémorative des guerres du Chili 1879-1884 (pour MM. Monnehay et Godard, éditeurs).
2° *Têtes de République,* médaille des Conseillers municipaux (pour M. Guilhard, éditeur).
3° *Médaille pour récompenser les sciences.*
4° *Portrait de Babinet,* de l'Institut.
5° *Portrait de M. Geffroy,* de l'Institut.

PATEY (HENRI-AUGUSTE-JULES), né à Paris, élève de

Jouffroy et de MM. Chapu et Chaplain. — Méd. 3e cl. 1886. — Rue du Cherche-Midi, 55. (Voir le *Livre d'or* de 1886.)

N° 4643. *Dix Médailles et Médaillons.*

1° *Médaille.* Un homme au torse nu, assis, vu de profil, près d'un jeune homme debout, portant de grandes ailes, qui se retourne vers lui. A droite, une enclume, un trépied, un marteau. Alentour est écrit : *Labor improbus omnia vincit.*

2° *Médaille.* Une jeune femme, drapée à l'antique, le sein gauche découvert, assise sur un chapiteau de colonne, le corps de profil, la tête de face, devant un chevalet portant une peinture de paysage. Elle tient une palette dans la main gauche et un pinceau dans la main droite. A ses pieds est une boîte à couleurs. Sur la droite, au fond, un laboureur poussant une charrue attelée de bœufs.

3° *Médaille.* Une jeune femme, drapée à l'antique, assise, le corps de profil, la tête de face, montrant de la main droite, dans le ciel, un aérostat en forme de poisson. Elle s'accoude, à gauche, sur des papiers. A ses pieds, des livres, des cornues, des instruments de physique; au fond, la Seine et les collines de Meudon. Alentour est écrit : *Ballons dirigeables. Expériences à l'établissement de Chalais. Meudon.* 1885.

4° *Médaillon.* Tête de jeune homme de profil.

5° *Id.* *Alfred Bramtot, peintre. Rome.* 1883.

6° *Id.* *Maurice Holleau, membre de l'École d'Athènes.*

7. *Id.* *Th. Ritter.* 1840-1880.

8° *Id.* Dame âgée, vue de profil.

9. *Id.* *Edmond Le Blant, membre de l'Institut.*

10. *Id.* *Albert Decrais, ambassadeur de France à Rome.*

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

TRUFFOT (Émile-Louis), né à Valenciennes (Nord), élève de Duret et de Carpeaux. — Mention honorable 1886. — Boulevard Richard-Lenoir, 103.

N° 4554. *Le Berger Jupille.*

« ... Il terrassa alors le chien en le saisissant à bras-le-corps, puis, avec la lanière de son fouet, il lui entoura le museau de manière à le rendre impuissant, et l'assomma avec un de ses sabots. »

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m50. — L. 0^m95. — Pr. 0^m70.

Jeune garçon, debout, la tête nue, en veste de peau, la chemise en désordre, les culottes retroussées, luttant avec un chien dressé devant lui qui se débat entre ses jambes écartées. Penché en arrière sur la jambe droite, il tient de la main droite la bête par la peau du cou, et, de la gauche, lui serre le museau au moyen d'un nœud coulant fait avec la lanière de son fouet. Sur le sol un sabot.

Acquis par l'État.

VOISIN-DELACROIX (Alphonse), né à Besançon, élève de M. Chapu. — Mention honorable 1886. — Rue Denfert-Rochereau, 85.

N° 4591. *Saint Antoine.*

« Il repousse la reine de Saba... »
(Gustave Flaubert, *Tentation de saint Antoine.*)

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 1^m85. — L. 1^m00. — Pr. 1^m20.

L'anachorète, nu, avec une longue barbe, le genou droit en terre, s'appuyant sur la jambe gauche pliée, la main droite étendue en avant, montre de la main gauche une petite croix. Une peau de bête, posée sur son bras gauche, lui retombe entre les jambes.

ARIAS (Virginius), né à Conception (Chili), élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Rue du Moulin-de-Beurre, 12.

N° 3588. *La Descente de la Croix.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. $2^{m}40$. — L. $1^{m}75$. — Pr. $1^{m}50$.

Au milieu le Christ nu, de face, la tête pendante, soutenu d'un côté, à droite, sous les bras, par Joseph d'Arimathie, nu et debout, et de l'autre par saint Jean drapé qui, accroupi à gauche, lui soulève les jambes. Derrière, debout, la Vierge, drapée, aide à le soutenir. A gauche, prosternée sur le sol, toute nue, la Madeleine essuie de ses longs cheveux les pieds du Christ.

GARDET (Georges), né à Paris, élève de MM. A. Millet et Fremiet. — Mention honorable 1886. — Avenue de Breteuil, 78.

N° 3991. *Un Drame au désert* (*Panthère et Python*).

Groupe. Plâtre. Animaux de grandeur naturelle.
H. $0^{m}80$. — L. $0^{m}90$. — Pr. $1^{m}95$.

La panthère, en marche sur un rocher en saillie au-dessus d'un trou placé à gauche d'où sort le python, descend, de gauche à droite, une patte en avant, en se tournant vers le serpent qui, la tête dressée, la gueule ouverte, est prêt à s'élancer. Dans le trou gisent, l'un sur l'autre, les cadavres de deux petites panthères.

BERTHET (PAUL), né à Dijon (Côte-d'Or), élève de Jouffroy. — Impasse du Mont-Tonnerre, 12.

N° 3645. *Jean-Jacques Rousseau.*

Statue. Plâtre. Fig. colossale.
H. 3m95. — L. 2m10. — Pr. 2m90.

Il est représenté debout, marchant, la tête nue, un peu tourné à droite, tenant son tricorne et sa canne sous le bras gauche. Il porte un livre dans la main gauche et tend la droite en avant. Il est vêtu d'un habit à la française, avec des culottes courtes et des souliers à boucles. Derrière lui une gerbe de fleurs sur une pierre.

HOUSSIN (ÉDOUARD-CHARLES), né à Douai, élève de Jouffroy et de M. Aimé Millet. — Mention honorable 1886. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

N° 4093. *Léda.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 2m20. — L. 1m40. — Pr. 1m10.

Nue, assise sur une stèle quadrangulaire, le pied gauche touchant à terre du bout de l'orteil, le pied droit relevé et s'appuyant sur un tronc d'arbre, la jeune femme se penche en arrière, en portant sa main droite à ses cheveux en désordre. De la main gauche elle repousse la grande aile du cygne qui, monté derrière elle sur le bord de la stèle, la caresse et l'enveloppe en allongeant son cou le long de son sein droit et tendant son bec vers ses lèvres. Sur la stèle une draperie traînante.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

CADOUX (Marie-Edme), né à Blacy (Yonne), élève de Jouffroy. — Mention honorable 1886.

N° 3719 *bis. A la fontaine.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}25$. — L. $0^{m}95$. — Pr. $0^{m}95$.

Jeune garçon nu, assis à califourchon sur l'extrémité d'un gros tuyau de fontaine, tenant une jarre penchée, devant l'eau qui coule. A son côté, une petite fille, sur la droite, un genou en terre, tournée vers lui, une tasse dans la main gauche, le regarde d'un air suppliant en lui caressant l'épaule de la main droite. La fontaine est couverte de lierre.

LEGUEULT (Eugène), né à Saint-Sever (Calvados), élève de Dumont et de MM. Leroux et Thomas. — Mention honorable 1886. — Boulevard du Mont-Parnasse, 157.

N° 4191 *bis. Le Juif Errant.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. $2^{m}30$. — L. $1^{m}20$. — Pr. $1^{m}00$.

Nu, le pied droit en avant, la jambe gauche traînant en arrière, il descend une pente en s'appuyant de la main gauche sur un long bâton. Cheveux longs et flottants. Longue barbe traînant sur la poitrine. Il porte, autour de la ceinture, une courroie à laquelle sont suspendus un lambeau de peau de chèvre et une petite sacoche de cuir. Derrière sa jambe droite, une touffe de chardons.

Acquis par l'État.

CHARLIER (Guillaume), né à Ixelles (Belgique), élève de M. Cavelier. — Mention honorable 1886. — A Bruxelles, rue de Cortenberg, 31.

N° 3754. *Prière.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m30. — L. 1m05. — Pr. 0m60.

Jeune fille, en jupe courte et corsage de dessous, les bras nus, agenouillée, les yeux baissés. Devant elle, vu de profil, tourné à droite, se tient, assis à terre sur ses jambes repliées, un jeune garçon en culottes courtes et bras de chemise, auquel elle fait croiser les mains de la main gauche en lui posant l'autre main sur le cou.

ROUFOSSE (CHARLES-JOSEPH), né à Paris, élève de MM. Mercié et Maillard. — Mention honorable 1886. — Rue Denfert-Rochereau, 77.

N° 4440. *Le Premier Frisson.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.
H. 2m00. — L. 0m65. — Pr. 0m70.

Jeune fille nue, debout, appuyée sur le pied gauche, tenant, de la main droite, à la hauteur du sein, une mèche de ses cheveux dénoués, tandis qu'elle laisse glisser, de son autre main pendante, sa tunique flottante aux plis de laquelle joue, par derrière, un petit Amour portant un arc, qui se tourne pour la regarder.

Sur la plinthe circulaire est sculptée une branche de myrte au-dessus d'un cartouche échancré portant ces mots : *Premier frisson.*

DELOYE (GUSTAVE), né à Sedan (Ardennes), élève de Dantan jeune et de Jouffroy. — Mention honorable 1886. — Rue Boissy-d'Anglas, 35.

N° 4620. *Vingt-quatre Médaillons en bronze.*

Quelques-uns portent des inscriptions : ce sont ceux de *Babonneau,*

peintre verrier, *Comte Eugène de Pardim, Carrier-Belleuse,* statuaire, *Charles Fox, Donato,* artiste, *J. Becquet,* statuaire, *Octave du Sartel, Louis Comte de Turenne d'Aynac, Ernest Gillet, Paul Chevrey-Rameau, F. Berthaudin, Alf. Rousseau,* architecte, *Grandhomme,* émailleur, *Henri Pénon, C. Giacometti, Marius Suchel,* le peintre *Louis Deschamps, Eugène Carrière,* peintre.





ARTISTES HORS CONCOURS

BARRIAS (Ernest-Louis), membre de l'Institut, né à Paris, élève de M. Cogniet. — Prix de Rome 1865, méd. 1870, 1re cl. 1872, ✻ 1878, méd. d'honneur 1878, méd. 1re cl. 1878 (E. U.), O ✻ 1881. — Rue Fortuny, 48 (avenue de Villiers).

N° 3618. *Mozart.*

Statue. Bronze (cire perdue). Fig. grandeur naturelle.
H. 1m20. — L. 0m45. — Pr. 0m60.

Enfant d'une dizaine d'années, debout, en train d'accorder un violon. Posé sur la jambe droite légèrement pliée, le pied gauche relevé, la tête inclinée, il se penche sur son instrument qu'il appuie de la main droite sur sa cuisse, et pince une corde de l'autre main dans laquelle il tient son archet. Il est nu-tête, les cheveux frisés, avec une queue; il porte un habit brodé à gros boutons, un jabot de dentelle, des culottes courtes, des souliers à boucles.

Signé près du pied droit : *E. Barrias.* 1887.

Commandé par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

BOISSEAU (Émile-André), né à Varzy (Nièvre), élève de A. Dumont et de Bonnassieux. — Méd. 1869, 2e cl. 1880,

1re cl. 1883, ✻ 1886. — Avenue de Ségur, 53. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1883.)

N° 3670. *La Défense du foyer.*

H. 2m35. — L. 1m50. — Pr. 1m10. — Fig. grandeur naturelle.

Nu, debout, la tête tournée à gauche, le pied gauche en avant, un Gaulois, portant dans la main droite une épée brisée, tient l'autre posée sur l'épaule d'une jeune femme nue, assise sur une pierre, qui se presse contre lui en relevant son bras gauche à la hauteur du menton avec un geste d'épouvante; de la main droite elle soutient la tête d'un enfant couché sur ses genoux qui se débat en criant. L'homme a des cheveux longs et en désordre retenus par une bandelette, et de longues moustaches; il porte, autour du corps, une peau de bête retenue par une courroie, et, au pied gauche, une bottine déchirée. La jambe droite de la femme est couverte par une draperie trouée. A terre, près du pied droit de l'homme, une aigle romaine et un médaillon d'empereur brisé. Sur la plinthe est écrit : *La Défense du foyer.*

Signé à droite : *E. Boisseau.*

Appartient à la ville de Paris.

BOUCHER (Alfred), né à Nogent-sur-Seine (Aube), élève de A. Dumont, Ramus et de M. P. Dubois. — Méd. 3e cl. 1874, 2e cl. 1878, Prix du Salon 1881, méd. 1re cl. 1886. — Boulevard du Mont-Parnasse, 23 et 25. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1886.)

N° 3674. *Vaincre ou mourir.*

Groupe. Plâtre. Fig. plus grandes que nature.
H. 2m80. — L. 1m50. — Pr. 1m60.

Au milieu, debout, dans une draperie flottante, échevelée, les bras et les épaules nus, une femme en marche, le bras droit sur l'épaule d'un homme nu, blessé, qui s'affaisse, fermant les yeux, et tenant encore de la main gauche par la lame une épée brisée. De l'autre

côté, appuyé à sa jambe gauche, un jeune garçon nu se retourne, passant le bras devant elle pour saisir la poignée de cette épée. A gauche, derrière l'homme blessé, tournant le dos au groupe, un homme nu, accroupi, un genou en terre devant une enclume sur laquelle il tient posée une lame de glaive, lève de la main droite un marteau.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

CARLÈS (ANTONIN-JEAN), né à Gimont (Gers), élève de Jouffroy et de M. Hiolle. — Méd. 3e cl. 1881, 1re cl. 1885. — Avenue de Wagram, 56. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1885.)

N° 3732. *Abel.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 0m70. — L. 1m80. — Pr. 1m00.

Jeune garçon nu, étendu sur le dos, la tête penchée à droite, les cheveux en désordre, les yeux fermés. Sa jambe droite est repliée sous sa jambe gauche allongée, sa main droite posée sur une pierre, son bras gauche écarté de son corps sous lequel passe une courroie défaite. Sur les quatre côtés de la plinthe sont représentés en très bas reliefs : *Abel, debout, priant au milieu de son troupeau ; Abel, en marche, suivi par son troupeau; Caïn s'enfuyant après le meurtre d'Abel; Adam et Ève pleurant sur le corps d'Abel.*

Signé devant les pieds : *Antonin Carlès.* 1881-1887.

COMMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

CHAPU (HENRI-MICHEL-ANTOINE), membre de l'Institut, né au Mée (Seine-et-Marne), élève de Pradier, Duret et L. Cogniet. — Rue Oudinot, 23. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

Nº 3752. *Feu Monseigneur Dupanloup.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m50. — L. 2^m20. — Pr. 0^m80.

Au-dessus d'un sarcophage rectangulaire, dans un lit sculpté, le prélat, en costume sacerdotal, coiffé d'une mitre, est couché sur le dos, la tête un peu relevée sur une pile de coussins. Il lève vers le ciel, sous ses épais sourcils, ses yeux encore ouverts, et, dans ses mains jointes, tient un chapelet. Sur le devant du sarcophage, deux petits anges, sculptés en bas-reliefs, assis, les jambes croisées, le corps de profil, la tête de face, soutiennent un cartouche oblong sur lequel est écrit : *Felix Dupanloup, Episcopus Aurelianensis.* 1802-1879.

Nº 3753. *Le Courage.*

Statue. Plâtre. Fig. de grandeur naturelle.
H. 2^m00. — L. 0^m95. — Pr. 0^m80.

Un guerrier cuirassé de pied en cap, dans le style du XVᵉ siècle, debout, posé sur la jambe droite, le pied gauche en avant, près d'un socle de colonne placé à sa droite. Les deux mains appuyées sur la garde de son épée il en tient la pointe enfoncée dans la tête d'un énorme serpent étendu à terre dont la queue déroule ses longs plis derrière lui. Il porte sur l'épaule un manteau dont l'extrémité retombe sur un écu qu'il porte suspendu à l'épaule par des courroies.

Cette figure doit faire partie du monument de Monseigneur Dupanloup.

DELAPLANCHE (EUGÈNE), né à Paris, élève de Duret. — Rue d'Assas, 68. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

Nº 3853. *Circé.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1^m85. — L. 0^m70. — Pr. 0^m50.

Nue, debout, posée sur la jambe gauche, le pied droit un peu en ar-

rière, elle appuie sa main gauche sur sa hanche et tient, dans sa main droite abaissée, une petite baguette enguirlandée de fleurs. Elle penche, en souriant, sa tête sur son épaule gauche. Une draperie flottante, attachée par un gros bouton sur son bras gauche au-dessus du coude, descend, derrière son dos, jusqu'à ses talons.

Signé sur la plinthe : *E. Delaplanche.*

COMMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

N° 3854. *Notre-Dame-de-Brebières.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur colossale.
H. $3^{m}20$. — L. $1^{m}55$. — Pr. $1^{m}10$.

La Vierge, vêtue d'une robe étroite et d'un manteau à larges plis qu'elle porte sur le bras gauche et qui lui enveloppe tout le bas du corps, la tête couverte d'une draperie légère, se tient debout, une houlette dans la main droite. Elle porte sur son bras gauche le petit Jésus, assis et serrant dans ses bras un petit agneau qui se débat. A ses pieds deux couples de brebis : à sa droite, l'une, couchée, regarde en face, tandis que l'autre frotte sa tête contre sa robe ; à sa gauche, toutes deux s'endorment l'une sur l'autre.

Signé sur le socle, à droite : *E. Delaplanche.* 1887.

FAGEL (LOUIS), né à Valenciennes, élève de MM. Cavelier et Fache. — Boulevard Arago, 110. (Voir les *Livres d'or* de 1882, 1883, 1885.)

N° 3940. *La Première Offrande d'Abel.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. $1^{m}40$. — L. $0^{m}75$. — Pr. $0^{m}60$.

Nu, debout, les jambes un peu écartées, la tête dressée, le jeune garçon tient dans ses bras un petit agneau qui se débat. Il porte une petite ceinture de peau de bête attachée par une courroie. Derrière sa jambe droite un tronc d'arbre.

FALGUIÈRE (Alexandre), membre de l'Institut, né à Toulouse, élève de Jouffroy. — Rue d'Assas, 68. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 3942. *Diane.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m65. — L. 0m70. — Pr. 0m70.

Nue, debout, posée sur le pied gauche, la jambe droite en arrière, la tête un peu tournée à droite, regardant en bas, elle relève la main droite à la hauteur de la tête, et, dans sa main gauche baissée, tient son arc détendu. Elle porte ses cheveux noués sur la nuque et un petit croissant sur le front. Derrière sa jambe gauche un tronc d'arbre.

Signé devant le pied droit : *A. Falguière.*

GAUTHERIN (Jean), né à Ouroux (Nièvre), élève de Gumery, Dumont et de M. Paul Dubois. — Rue d'Assas, 84. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1881, 1885.)

N° 4008. *L'Inspiration.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m30 — L. 1m25. — Pr. 0m90.

Jeune femme, vêtue d'une tunique légère qui lui découvre le sein droit, assise sur un escabeau très bas. Les jambes allongées et croisées sont enveloppées dans une draperie qui laisse voir les pieds nus. Elle tient de la main gauche une petite harpe cintrée en bronze argenté qu'elle appuie sur sa hanche, et pince les cordes de la main droite, en chantant, la tête dressée. Elle est couronnée de lauriers.

Signé sur la plinthe : *Jean Gautherin.* 1887.

GÉROME (Jean-Louis), né à Vesoul, élève de P. Delaroche. — Boulevard de Clichy, 65. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4018. *Omphale.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m85. — L. 0m80. — Pr. 0m80.

Nue, debout, posée sur le pied droit, la jambe gauche légèrement avancée, elle s'appuie à gauche sur une longue massue à laquelle pend une peau de lion, et tient une pomme dans sa main droite cachée derrière son dos Sous la peau du lion se dresse un enfant, aux yeux bandés, debout, sur la pointe des pieds, qui, de la main droite, caresse la cuisse d'Omphale et de l'autre la massue. La chevelure d'Omphale, tombant sur son front en petites mèches frisées, est soutenue sur la nuque par un bandeau d'orfèvrerie et retenue sur le haut de la tête par une guirlande de feuilles de myrte portant une aigrette de feuilles de chêne.

Sur un cartouche, au milieu de la plinthe circulaire, est écrit : *Omphale.*

Signé sur la plinthe, au-dessous du pied gauche : *J.-L. Gérôme.*

GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), membre de l'Institut, né à Montbard (Côte-d'Or), élève de Pradier. — Boulevard Saint-Germain, 238. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4056. *Portrait de M. Jules Ferry.*

Buste. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 0m75. — L. 0m55. — Pr. 0m35.

Front dégarni, longs favoris. Il porte un col rabattu et une cravate molle dont les bouts sont enfoncés sous les revers de la redingote. En bas est écrit : *Jules Ferry.*

Signé à droite : *Eug. Guillaume.* 1887.

INJALBERT (Jean-Antonin), né à Béziers (Hérault), élève de Dumont. — Prix de Rome 1874, méd. 2e cl. 1877, 1re cl. 1878 (E. U.).

N° 4101. *L'Hérault, fleuve.*

Statue. Marbre. Fig. un peu plus grande que nature.
H. 1m70. — L. 2m35. — Pr. 1m20.

Vieillard nu, avec une longue chevelure et une longue barbe flottantes, assis, vu de trois quarts, tourné à droite, la jambe droite allongée par-dessus la jambe gauche repliée, au milieu d'herbes aquatiques. Il s'appuie à gauche sur une urne couchée, d'où sort un flot, et tient de la main droite un aviron sur lequel il s'appuie. Derrière lui, un tronc d'arbre ; devant lui, trois gros anneaux fixés dans le rocher.

Signé sur l'aviron : *Opus A. Injalbert.* 1887.

Commandé par la Préfecture de l'Hérault.

N° 4102. *L'Orb et la Source du Lez.*

Hauts-reliefs. Marbre. Fig. un peu plus grandes que nature.
H. 2m70. — L. 1m60. — Pr. 0m60.

1. *La Source du Lez.* Jeune femme nue, la tête et le corps de face, les jambes allongées à droite, la main droite sur la poitrine, assise sur un rocher. Elle tient de la main gauche le manche d'un aviron chantourné sur lequel elle s'appuie, et s'accoude sur une urne d'où sort un flot. A droite, deux colombes se becquètent sur un rocher. Au-dessus de sa tête, en haut, sur une montagne, un temple antique d'où sort un empereur romain à cheval, le sceptre en main, et vers lequel monte un lion sur lequel est assis un Amour ailé. En bas, au-dessous d'elle, à gauche, une maison près d'un pont, et, à droite, un cep de vigne avec une grappe de raisin.

2. *L'Orb.* Vieillard à longue chevelure et longue barbe en désordre, assis, vu de trois quarts, les jambes croisées et tournées à gauche, parmi les rochers. Il s'accoude sur une urne d'où sort un flot et de la main droite tient le manche d'un aviron chantourné sur lequel il s'appuie.

Derrière lui flotte une draperie. Au-dessus de lui, à gauche, une ville avec des murailles, des tours, des fabriques. A gauche, en haut, un écu portant en chef trois fleurs de lis, surmonté d'une couronne urbaine avec l'inscription au-dessous : *Orbis*. En bas, au-dessous de lui, une rivière avec quelques bateaux.

LEMAIRE (Hector), né à Lille, élève de Dumont et de M. Falguière. — Méd. 3e cl. 1877, Prix du Salon 1878, méd. 2e cl. 1878, 1re cl. 1882. — Rue Denfert-Rochereau, 77. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 4194. *Le Matin.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m75. — L. 0m70. — Pr. 0m85.

Jeune femme nue, assise sur un socle quadrangulaire couvert d'une draperie tombante, les jambes serrées, la tête un peu penchée à droite. De ses deux mains levées elle démêle les longues mèches de sa chevelure.

Acquis par l'État.

MARQUESTE (Laurent-Honoré), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Prix de Rome 1871, méd. 3e cl. 1874, 1re cl. 1876, 2e cl. 1878 (E. U.), ✱ 1884. — Avenue de Wagram, 25. (Voir les *Livres d'or* de 1883 et 1885.)

N° 4266. *L'Art.*

Statue. Bronze. Fig. plus grande que nature.
H 2m30. — L. 1m30. — Pr. 1m15.

Jeune femme nue, couronnée de lauriers, assise sur un chapiteau de style ionique, la jambe droite en arrière, la jambe gauche couverte par l'extrémité d'une draperie posée sur son siège. Elle tient de la main gauche le haut d'un écu chantourné dont la pointe repose sur le chapi-

teau, et, de la main droite, un style. A terre, au bas du chapiteau, une palette et des pinceaux. Derrière, un marteau.

Destinée au parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.

MILLET (Aimé), né à Paris, élève de David d'Angers. — Boulevard des Batignolles, 21. (Voir les *Livres d'or* précédents.)

N° 4299. *Phidias.*

Statue. Pierre. Fig. plus grande que nature.
H. 3m80. — L. 1m60. — Pr. 1m30.

Debout, vêtu d'une tunique courte relevée à la ceinture, les bras et les jambes nus, chaussé de sandales, le sculpteur se tient près d'un socle à chapiteau ionique, placé à sa gauche, qui supporte un modèle de la Minerve du Parthénon. Il appuie son bras gauche autour du socle et tient un marteau dans sa main droite pendante.

Sur le socle est écrit : ΑΘΗΝΑΙΑΙ.

Commandé par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour le Jardin du Luxembourg.





APPENDICE

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret en date du 11 mai 1883.

EXPOSITION PUBLIQUE

DES

OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1887

RÈGLEMENT

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

ARTICLE PREMIER. — L'Exposition annuelle des ouvrages des artistes vivants aura lieu au Palais des Champs-Élysées, du dimanche 1er mai au jeudi 30 juin 1887.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et des artistes étrangers.

Les ouvrages devront être déposés au Palais des Champs-Élysées, conformément au règlement particulier de chacune des sections. Aucun sursis ne sera accordé, pour quelque motif que ce soit : en conséquence, l'Administration du Salon considérera toute demande de sursis comme nulle et non avenue, et refusera toute œuvre qui viendrait après le délai fixé.

Art. 2. — Seront admises au Salon les œuvres des six genres ci-après désignés :

1° Peinture ;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, faïences, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exception toutefois des œuvres qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation ;

3° Sculpture ;

4° Gravure en médailles et gravure sur pierres fines ;

5° Architecture ;

6° Gravure et lithographie.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, même celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent. (Cette disposition n'est pas applicable à la gravure et à la lithographie, elle ne l'est pas non plus à la gravure en médailles ou sur pierres fines) ;

Les ouvrages qui ont figuré aux Salons précédents de Paris, ou aux Expositions universelles de Paris ;

Les tableaux et autres objets sans cadre ;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon, auquel cas ils ne peuvent être présentés que par la famille de l'artiste décédé, et après en avoir obtenu l'autorisation du Conseil d'administration de la Société, qui a toujours le droit de la refuser ;

Les ouvrages anonymes ;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés en même matière ;

Les ouvrages de sculpture encore dans le moule ou non dépouillés.

Art. 4. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être expédiés franco de port à M. le Président de la Société des Artistes français, au Palais des Champs-Élysées.

Chaque ouvrage pourra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

Art. 5. — L'artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra en même temps donner une notice signée de lui, contenant ses nom et prénoms, *sa nationalité,* le lieu et la date de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Art. 6. — Les ouvrages de chacun des six genres désignés ci-dessus devront être inscrits sur une notice spéciale.

Art. 7. — Un appendice du Catalogue sera consacré aux édifices publics ou privés construits par les architectes, ainsi qu'aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés pour la décoration de ces monuments, et qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Art. 8. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 9. — Aucun ouvrage ne sera reproduit au Salon sans une autorisation écrite de l'auteur, qui devra, s'il désire faire reproduire son œuvre, se conformer aux règlements établis.

Art. 10. — L'Administration du Salon fera tout son possible pour assurer la bonne conservation des objets d'art qui lui auront été confiés par les artistes; mais elle décline d'avance toute responsabilité pécuniaire dans le cas où ces

objets se trouveraient endommagés ou perdus par quelque cause que ce soit. Elle fait les mêmes réserves en ce qui concerne les erreurs ou omissions qui pourraient être commises au Catalogue.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont le Conseil d'administration sera seul juge.

L'ouvrage détérioré volontairement, pour une cause quelconque, par l'artiste lui-même sera maintenu à la place qu'il occupait, et l'artiste qui l'aura détérioré pourra être privé temporairement du droit d'exposer au Salon, par une décision du Conseil d'administration.

Les ouvrages admis au Salon devront être retirés avant le 10 juillet. Ils ne seront rendus que sur la remise du récépissé qui en a été donné. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'Administration du Salon.

CHAPITRE II. — *De l'Admission au Salon.*

Art. 11. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes sera prononcée par un jury élu à la majorité relative en un seul tour de scrutin. Les fonctions de membre du jury ne sont pas incompatibles avec celles de membre du comité de la *Société des Artistes français.*

Chacune des quatre sections aura son jury spécial.

La première comprendra la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux;

La deuxième comprendra la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 12. — Sont électeurs pour le jury, dans la section où ils envoient leurs œuvres, tous les artistes français ayant déjà été admis au moins une fois au Salon dans ladite section, ou aux Expositions universelles de Paris. Toutefois, les membres de la Société des artistes français auront le droit de voter dans leurs sections respectives, même lorsqu'ils ne seraient pas exposants.

Les artistes électeurs seront admis à voter après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans l'urne de la section où il a droit de vote un bulletin plié, portant un nombre de noms qui ne pourra excéder le nombre fixé pour les jurés de sa section.

Les électeurs qui ne pourraient venir voter en personne, aux jours indiqués pour le vote de chaque section, auront la faculté d'envoyer leur bulletin à M. le Président du Conseil d'administration, au Palais des Champs-Élysées, sous un pli cacheté et signé de leurs nom et prénoms, et *portant la date de leur dernier Salon.* Il en sera fait mention sur le registre des électeurs.

Art. 13. — Le jour du vote pour chacune des sections est fixé dans les dispositions de leur règlement particulier (voir ci-après), et le dépouillement de chaque scrutin sera fait avec toutes les garanties nécessaires pour en assurer la sincérité, aussitôt après la clôture des urnes, en présence de M. le Président du Conseil d'administration ou de ses délégués et des artistes qui voudront bien assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en appelant ceux qui venaient à la suite dans l'ordre du scrutin.

Art. 14. — Pour l'admission de toute œuvre, la majorité des membres du jury présents est indispensable.

En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Le placement des ouvrages sera fait conformément aux indications données par le jury.

Jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, les portes du Salon seront rigoureusement fermées à toutes les personnes qui n'y seraient pas appelées par suite de leurs fonctions ou d'une convocation spéciale. Cette disposition ne s'applique ni au Ministre des Beaux-Arts, ni au Directeur, ni au Commissaire général des Expositions.

CHAPITRE III. — *Des Récompenses.*

Art. 15. — Toutes les récompenses seront votées conformément au règlement particulier de chacune des sections.

En dehors d'une médaille d'honneur, chacune de celles-ci disposera de médailles de trois classes.

La médaille d'honneur ne peut être donnée à un artiste qui l'a déjà obtenue.

Nul artiste ne pourra d'ailleurs recevoir une récompense d'un ordre inférieur ou égal aux récompenses qu'il a déjà obtenues. Des mentions honorables pourront être décernées par le jury à la suite des médailles. Comme celles-ci, elles ne sauraient être décernées deux fois au même artiste.

Les médailles et rappels de médailles antérieurs à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées. La médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Art. 16. — Les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

Art. 17. — Les récompenses seront distribuées par le Comité de la Société des Artistes français et les jurys des quatre sections, en séance solennelle, dans l'ordre même où elles auront été votées.

CHAPITRE IV. — *De l'Entrée au Salon.*

Art. 18. — L'Exposition sera ouverte de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

Les jours fériés, quels qu'ils soient, les portes seront ouvertes dès huit heures du matin, même lorsque ces fêtes tomberaient un lundi.

Le droit d'entrée est fixé à deux francs avant midi et à un franc dans la journée. Toutefois, le dimanche 1er mai, jour de l'ouverture, et le vendredi de chaque semaine, l'entrée sera de cinq francs toute la journée.

Les dimanches ordinaires, l'entrée sera de un franc de huit heures à midi ; à partir de midi, elle sera gratuite, mais sera prohibée à partir de cinq heures.

Dans le cas où l'affluence des visiteurs serait par trop grande, l'Administration se réserve la faculté de fermer momentanément les portes et de faire attendre les visiteurs.

Art. 19. — Des cartes d'entrée rigoureusement personnelles seront mises à la disposition des artistes exposants. Ces cartes seront distribuées aux ayants droit dans les bureaux du secrétariat de l'Administration du Salon, au Palais des Champs-Élysées. Les artistes, pour s'en servir, devront y apposer leur signature. Elles seront retirées à ceux qui les prêteraient pour entrer au Salon.

Art. 20. — Il sera fait un service de cartes d'entrée à la presse. Elles seront rigoureusement personnelles et soumises aux mêmes règles que celles délivrées aux exposants.

Art. 21. — Le trésorier de la Société des Artistes français est autorisé à délivrer des cartes d'abonnement personnelles pour la durée du Salon, au prix de trente francs et sur la remise d'une photographie du titulaire, laquelle restera annexée à la carte d'abonnement.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

Article premier. — Les ouvrages de peinture, les dessins, aquarelles, pastels, miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux, devront être déposés au Palais de l'Industrie, du jeudi 10 mars au mardi 15 mars inclusivement, de onze heures à six heures.

Chaque artiste ne pourra envoyer que deux ouvrages de peinture à l'huile; les artistes toutefois qui enverraient au Salon un ouvrage affectant la forme d'un diptyque ou d'un triptyque ne pourront pas exposer en même temps un autre ouvrage de peinture.

Ils sont prévenus d'avance que toutes les peintures décoratives, notamment celles qui comprendraient des fragments d'architecture, simulés ou réels, seront placées sur le palier du grand escalier, ou dans un des deux grands salons portant les numéros 3 et 21.

Tout artiste pourra en plus envoyer deux ouvrages se rapportant soit aux dessins, pastels, aquarelles, soit aux miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux.

Sera considéré comme ne constituant qu'une seule œuvre tout assemblage d'ouvrages appartenant à ces derniers genres placés dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1^{m}20.

Art. 2. — Les ouvrages seront encadrés, à l'exclusion de toutes autres,

dans des bordures dorées, noires ou en bois naturel foncé. Le maximum pour la dimension des bordures sera de 0m30 de largeur et de 0m20 d'épaisseur.

Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou à pans coupés devront être ajustés sur des planches dorées et de forme rectangulaire.

Les émaux et miniatures devront être encadrés sous un verre.

Art. 3. — Le vote pour le jury de la section de peinture, dessins, etc., aura lieu au Palais des Champs-Élysées le vendredi 18 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Ce jury se composera de 40 membres.

Tout artiste nommé membre du jury devra, par une lettre adressée au Président, faire connaître de suite s'il accepte ou refuse les fonctions de juré.

Tout juré qui, sans s'être fait excuser, n'aura pas assisté aux trois premières séances, sera considéré comme démissionnaire et remplacé. Le jury sera alors définitivement constitué.

Art. 4. — Les opérations du jury ne sont pas valables si la moitié plus un des membres du jury ne sont pas présents devant l'œuvre à juger.

Tout artiste hors concours ou antérieurement médaillé au Salon sera admis de droit.

Le jury ne devra pas recevoir plus de 2,500 tableaux et plus de 800 dessins, vu l'impossibilité absolue d'en placer convenablement un plus grand nombre.

Art. 5. — Le jury, en recevant chaque œuvre, lui assignera un numéro de placement. Ce numéro sera consigné sur le procès-verbal, où chaque artiste pourra, dès l'ouverture du Salon, vérifier celui qu'il a obtenu. Ces numéros seront collés sur les cadres jusqu'à la fin du placement, afin que le jury puisse exercer sa surveillance sur celui-ci. Il y aura trois numéros.

Cet article s'applique également aux œuvres admises de droit au Salon.

Art. 6. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section de peinture.

Elle sera votée par tous les artistes français déja récompensés au Salon (médaillés ou mentionnés).

Le vote de la médaille d'honneur ne pourra donner lieu qu'à deux tours de scrutin.

Au premier tour, la majorité absolue des votants sera nécessaire ; au second tour, le quart des voix sera suffisant.

Les artistes qui jugeraient qu'aucune œuvre exposée ne mérite cette haute récompense mettront un zéro sur leur bulletin. Si ces derniers sont en majorité, il ne sera pas procédé à un second tour de scrutin.

Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 7. — Le jury de peinture disposera d'un nombre total de 40 médailles à répartir en trois classes.

Le nombre de médailles qui devra être attribué à chacune de ces classes sera fixé par le jury selon la valeur des œuvres exposées.

Cette répartition devra être faite avant de procéder au vote des récompenses et, une fois le vote de celles-ci commencé, ne pourra plus être modifiée.

Dans le cas où le vote donnerait un nombre égal de voix à plusieurs concurrents pour la quarantième et dernière médailles, des médailles supplémentaires seraient attribuées à chacun de ceux qui ont obtenu le même nombre de voix pour cette dernière récompense.

L'artiste qui a déjà obtenu une deuxième médaille, qu'elle ait été ou non précédée d'une troisième, sera hors concours et ne pourra plus obtenir que la médaille d'honneur.

Toutes les médailles, à l'exception de la médaille d'honneur, seront votées par le jury devant les œuvres exposées. Le vote aura lieu séparément pour les médailles de chaque classe; il sera secret, et les médailles seront décernées aux artistes qui auront obtenu le plus grand nombre de voix, pourvu toutefois que ce nombre représente la majorité absolue des jurés votants.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES.

Article premier. — Les ouvrages de sculpture, gravure en médailles et sur pierres fines, devront être déposés au Palais des Champs-Élysées, du mercredi 30 mars au mardi 5 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Passé ce délai, aucun ouvrage ne sera accepté.

Toutefois les sculpteurs auront la faculté, jusqu'au 25 avril inclusivement, de remplacer, par les ouvrages exécutés dans leur matière définitive, le modèle en plâtre déposé dans les délais prescrits plus haut.

Art. 2. — Les artistes pourront envoyer deux ouvrages de sculpture, deux de gravure en médailles, et deux de gravure sur pierres fines. Tout assemblage d'ouvrages dans un même cadre sera considéré comme une seule œuvre.

Art. 3. — Le jury sera composé de 30 membres; il devra comprendre 24 statuaires, 2 sculpteurs d'animaux, 3 graveurs en médailles et 1 graveur sur pierres fines.

Le jury, une fois nommé, 5 jurés suppléants, dont 1 graveur sur pierres fines, seront désignés en prenant suite dans l'ordre du scrutin.

Tout artiste nommé membre du jury devra, par une lettre adressée au Président, faire connaître de suite s'il accepte ou s'il refuse les fonctions de juré.

Tout membre du jury qui désirera concourir pour une médaille devra donner sa démission.

A la suite de deux absences non motivées d'un juré titulaire, celui-ci sera considéré comme démissionnaire et sera remplacé par le premier des suppléants.

Les jurés supplémentaires ne pourront assister aux opérations du jury que lorsqu'ils auront été convoqués pour remplacer un juré titulaire.

Les opérations du jury ne seront pas valables si la moitié plus un des membres du jury ne sont pas présents devant l'œuvre à juger.

Tout artiste hors concours ou médaillé antérieurement sera admis de droit.

Art. 4. — Le vote pour le jury aura lieu au Palais des Champs-Élysées, le jeudi 7 avril, de dix heures à quatre heures.

Art. 5. — Une médaille d'honneur pourra être décernée dans la section de sculpture. Elle sera votée par tous les artistes français, sculpteurs, graveurs en médailles et graveurs sur pierres fines hors concours et médaillés, exposants ou non, et le jury de la section, réunis en assemblée plénière sous la présidence du président du jury.

Elle ne donnera lieu qu'à trois tours de scrutin et ne sera décernée que si un artiste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Les artistes qui juge-

raient qu'aucune œuvre exposée ne mérite une médaille d'honneur mettront un zéro sur leur bulletin; s'ils sont en majorité, il n'y aura pas lieu à décerner cette récompense. Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 6. — Le jury disposera de 21 médailles, savoir : 2 premières, 6 secondes et 10 troisièmes.

3 médailles devront être réservées par lui à la gravure en médailles et à la gravure sur pierres fines. Ces médailles seront de première, de seconde ou de troisième classe, suivant l'appréciation du jury.

Toute médaille de première ou de deuxième classe qui ne serait pas décernée augmentera le nombre des médailles de la classe immédiatement inférieure sans toutefois pouvoir être dédoublée.

Art. 7. — Seront hors concours :

1° Tous les artistes qui ont obtenu soit la décoration pour leurs œuvres ou la médaille d'honneur, ou une première médaille, ou trois médailles uniques instituées par le règlement de 1864;

2° Tous les artistes qui, considérés comme hors concours par l'arrêté ministériel du 2 avril 1879, ont demandé à être classés définitivement comme hors concours. (Les secondes médailles ne sont plus considérées dorénavant comme donnant droit au titre de hors concours.)

SECTION D'ARCHITECTURE.

Article premier. — Les ouvrages d'architecture devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Art. 2. — Chaque architecte ne pourra envoyer que deux ouvrages, mais chacun de ces ouvrages pourra se composer de plusieurs châssis; toutefois, dans le but de répartir l'emplacement disponible d'une manière équitable, le jury aura toujours la faculté d'écarter les dessins qu'il ne jugerait pas indispensables à l'intelligence de l'ensemble de l'œuvre présentée.

Art. 3. — Des photographies ou des monographies pourront être exposées, mais seulement à titre de renseignements complémentaires, dont le jury appréciera l'opportunité.

Ne pourront être admises au Salon les œuvres qui auront figuré dans des concours publics ou dans ceux de l'École et de l'Académie des Beaux-Arts; néanmoins, sont exceptés de cette mesure les projets primés suivis d'exécution et les projets diplômés.

Art. 4. — Les architectes pourront exposer des modèles en relief. Un modèle en relief présenté par un architecte comptera pour l'un des ouvrages exposés par lui, à moins que ce modèle ne soit le complément d'un de ces ouvrages.

Art. 5. — Les ouvrages des artistes médaillés ou décorés pour leurs œuvres seront, pour l'admission, exemptés de l'examen du jury.

Art. 6. — Le vote pour l'élection du jury d'architecture aura lieu au Palais des Champs-Élysées, le jeudi 7 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Le jury se composera de 14 membres, dont deux supplémentaires.

Art. 7. — Le jury pourra décerner une médaille d'honneur. Le vote pour cette haute récompense ne devra donner lieu, au plus, qu'à deux tours de scrutin; elle ne sera décernée qu'à un artiste qui aurait obtenu les deux tiers plus un de la totalité du jury, soit neuf voix.

Les autres récompenses seront données à la majorité absolue.

Art. 8. — Le jury disposera de 12 médailles réparties par lui en trois classes, mais les médailles de première classe ne pourront excéder le nombre de deux.

Les médailles de première classe ne pourront être décernées qu'à des compositions ou à des projets de restauration d'une importance capitale.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Article premier. — Les ouvrages de gravure et de lithographie devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Art. 2. — Chaque artiste pourra envoyer deux ouvrages de gravure au burin, deux de gravure à l'eau-forte, deux de gravure sur bois et deux de lithographie.

Sera considéré comme ne formant qu'une seule œuvre tout assemblage de gravures ou lithographies placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

Ne pourront être présentées les photogravures, les copies en fac-similé de gravures antérieurement exécutées dans un genre différent.

Les artistes exempts de l'examen du jury d'admission pourront, jusqu'au 27 avril inclusivement, substituer une nouvelle épreuve à celle qui aura été déposée en temps utile.

Art. 3. — Les marges des gravures ou des lithographies ne devront pas excéder $0^{m}20$.

Art. 4. — Le vote pour le jury de la section de gravure et de lithographie aura lieu au Palais de l'Industrie, le 6 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Le jury de gravure et de lithographie sera composé de 16 membres, il comprendra 4 graveurs au burin, 4 graveurs à l'eau-forte, 4 graveurs sur bois, 4 lithographes. Pour le vote du jury, la section de gravure et de lithographie sera divisée en quatre sous-sections : la gravure au burin, la gravure à l'eau-forte, la gravure sur bois et la lithographie. Le vote aura lieu par sous-sections, et tout artiste qui aura déjà été reçu au Salon dans chacune des sous-sections pourra y exercer son droit de vote.

Chaque sous-section élira quatre jurés et deux supplémentaires. Le juré supplémentaire ne pourra être présent aux opérations du jury que lorsqu'il aura été convoqué pour remplacer un juré titulaire.

Art. 5. — Les artistes hors concours et les artistes exempts du jury d'admission sont électeurs dans leur sous-section, même dans le cas où ils ne seraient pas exposants.

Les voix données à un juré dans une sous-section ne pourront être ajoutées à celles qu'il aurait obtenues dans une autre. Le juré nommé dans deux sous-sections devra opter pour l'une des deux. Une fois nommés, les 16 jurés opéreront ensemble et ne formeront qu'un seul jury.

12

Art. 6. — Les artistes médaillés antérieurement sont reçus de droit. Cette disposition ne s'applique pas aux ouvrages en couleur, qui seront soumis à l'examen du jury, quel qu'en soit l'auteur.

Art. 7. — La médaille d'honneur sera votée par tous les artistes français exposants, les artistes médaillés antérieurement, exposants ou non, et le jury de la section.

Elle ne sera donnée, au premier tour de scrutin, que dans le cas où un artiste aurait obtenu la majorité absolue des votants. Dans le cas contraire, elle sera donnée au deuxième tour à l'artiste qui aura obtenu la majorité relative.

Toutefois les bulletins blancs seront comptés comme suffrages exprimés, et dans le cas où ils seraient en majorité la médaille d'honneur ne sera pas décernée.

Le vote par correspondance n'est pas admis pour la médaille d'honneur.

Art. 8. — Le jury de la section de gravure et de lithographie disposera de 13 médailles de toutes classes. Sur ces 13 médailles 2 au moins devront être réservées par lui à chacune des sous-sections, mais aucune d'entre elles ne pourra recevoir plus de 5 médailles.

Les médailles seront distribuées à la majorité absolue des membres du jury. Au troisième tour, toutefois, la voix du Président sera prépondérante et suffira pour établir une majorité en cas de besoin.

Art. 9. — Sont hors concours les artistes qui ont été décorés pour leurs œuvres dans la section de gravure et de lithographie. Sont considérés comme hors concours les artistes qui ont déjà obtenu une deuxième médaille ou deux troisièmes ; mais le jury pourra néanmoins leur décerner une première médaille.

Le Président de la Société,

A.-N. BAILLY,

Membre de l'Institut.

L'un des Secrétaires,

F. de VUILLEFROY.

JURY
D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

40 *jurés à élire.*

Le vendredi 18 mars 1887, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de peinture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de peinture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

MM. J. Lefebvre, 1436 voix; — J.-P. Laurens, 1386; — Bonnat, 1379; J. Breton, 1373; — Harpignies, 1341; — Puvis de Chavannes, 1305; — T. Robert-Fleury, 1299; — Henner, 1298; — Bouguereau, 1282; — Cabanel, 1277; — Busson, 1232; — Boulanger, 1229; — Cormon, 1224; — Vollon, 1207; — Benjamin-Constant, 1190; — Guillemet, 1185; — Roll, 1172; — Français, 1169; — Detaille, 1135; — Humbert, 1131; — Carolus-Duran, 1121; — Duez, 1119; — Yon, 1106; — Bernier, 1083; — Rapin, 1077; — A. Morot, 1075; — de Vuillefroy, 1054; — Vayson, 1041; — Maignan, 1024; — Pille, 1010; — Gervex, 989; — Saint-Pierre, 919; — Barrias, 913; — H. Le Roux, 877; — Luminais, 823; — Renouf, 784; — Hanoteau, 729; — Lansyer, 709; — Feyen-Perrin, 541; — Dagnan-Bouveret, 530.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

30 *jurés à élire.*

Le jeudi 7 avril 1887, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de sculpture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de sculpture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Statuaires : MM. Mathurin Moreau, 345 voix; — Étienne Leroux, 342; — Chapu, 306; — P. Dubois, 297; — Mercié, 295; — Saint-Marceaux, 293; — Doublemard, 292; — Barrias, 289; — Gautherin, 279; — Falguière, 267; — Guillaume, 265; — Bartholdi, 258; — Boisseau, 247; — Thomas, 242; — Guilbert, 228; — Cavelier, 227; — Truphème, 219; — Albert Lefeuvre,

210; — Delaplanche, 199; — Cambos, 199; — Paris, 196; — Aimé Millet, 193; — Oliva, 171; — Morice, 146.

Sculpteurs d'animaux: MM. Frémiet, 285 voix; — Cain, 234.

Graveurs en médailles : MM. Levillain, 313 voix; — Alphée Dubois, 304; — Chaplain, 227.

Graveurs sur pierres fines : M. Vaudet, 239 voix.

Jurés supplémentaires : MM. Croisy, 142 voix; — Boucher, 135; — Aubé, 124; — Carlès, 122; — Galbrunner, 80 (P. F.).

SECTION D'ARCHITECTURE.

14 *jurés à élire.*

Le jeudi 7 avril 1887, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section d'architecture), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

MM. Vaudremer, 81 voix; — Garnier, 78; — Questel, 74; — Bailly, 73; — Raulin, 73; — Pascal, 72; — Daumet, 70; — Coquart, 69; — André, 68; — Ginain, 66; — Mayeux, 66; — Diet, 60.

Jurés supplémentaires : MM. Sédille, 58 voix; — Guadet, 56.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

16 *jurés à élire.*

Le mercredi 6 avril 1887, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. les membres du sous-comité (section de gravure), des sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Gravure au burin : MM. Didier, 19 voix; — Waltner, 18; — Blanchard, 18; — J. Jacquet, 17. — *Supplémentaires :* MM. A. Jacquet, 16 voix; — Levasseur, 15.

Eau-forte : MM. Courtry, 69 voix; — Boilvin, 64; — L. Flameng, 59; Chauvel, 47. — *Supplémentaires :* MM. Lefort, 59 voix; — Lecouteux, 29.

Gravure sur bois : MM. Robert, 65 voix; — Barbant, 64; — Perrichon, 61; — Baude, 59. — *Supplémentaires :* MM. Gusman, 54 voix; — Bertrand, 54.

Lithographie : MM. Sirouy, 30 voix; — Chauvel, 30; — David, 29; — Gilbert, 28. — *Supplémentaires :* MM. E. Cicéri, 26 voix; — J. Didier, 26.

M. Chauvel, ayant opté pour la *lithographie,* a été remplacé par M. Lecouteux qui avait obtenu 31 voix comme juré titulaire et 29 comme juré supplémentaire.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. Bouguereau, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Bonnat, Cabanel, membres de l'Institut, et Busson. — *Secrétaires :* MM. Humbert, T. Robert-Fleury, Guillemet et de Vuillefroy.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M. Guillaume, membre de l'Institut. — *Vice-Président :* M. Mathurin Moreau. — *Secrétaires :* MM. Étienne Leroux et Aimé Millet.

SECTION D'ARCHITECTURE ET GRAVURE.

Président d'honneur : M. Bailly, membre de l'Institut.—*Président :* M. Questel, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Vaudremer et Ginain, membres de l'Institut. — *Secrétaires :* MM. Sédille et Mayeux.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. Waltner. — *Vice-Présidents :* MM. Gilbert et Robert. — *Secrétaire :* M. Courtry.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Le 1[er] juillet a eu lieu au Palais de l'Industrie la distribution solennelle des récompenses du Salon. La cérémonie était présidée par M. Spuller, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, qui avait à ses côtés : M. Kæmpfen, directeur des beaux-arts, et M. Bailly, président de la Société des Artistes français.

Avaient également pris place sur l'estrade : M. Poubelle, préfet de la Seine; M. le général Brugère, représentant le Président de la République; M. Delpeuch, chef du cabinet du ministre de l'instruction publique; des membres de l'Institut, des divers jurys du Salon et plusieurs notabilités artistiques.

M. le ministre a donné la parole à M. Bailly, président de la Société des Artistes français, qui s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le ministre,
Mesdames et Messieurs,

Depuis que l'État a délégué à la société des artistes français le soin d'assurer les expositions annuelles des artistes vivants, voici la septième fois que nous vous convions à cette cérémonie de la distribution des récompenses accordées par les divers jurys aux plus méritants des artistes exposants.

Nous vous remercions bien sincèrement, Monsieur le ministre, d'avoir bien voulu accepter, avec tant de bonne grâce, la présidence de cette fête de famille, et nous vous souhaitons la bienvenue, bien que vous ne soyez pas un étranger parmi nous.

Nous savons, en effet, l'intérêt que vous avez toujours porté au monde des artistes, et nous sommes certains que les efforts tentés par notre société trouveront en vous l'appui le plus bienveillant.

Nous aurions voulu éviter de retracer de nouveau devant vous, Monsieur le ministre, les motifs qui ont fait naître notre association, l'historique en ayant été fait à plusieurs reprises, et notamment encore l'an dernier. Cependant, malgré ce que nous avons pu exposer bien des fois déjà, le but poursuivi par nous est encore mal compris, dénaturé même, devrions-nous dire, et vous nous permettrez, Monsieur le ministre, d'entrer de nouveau dans quelques explications que nous rendrons aussi courtes que possible.

On a répandu dans le public des idées contre lesquelles nous avons le droit

de protester de la façon la plus énergique. On accuse notre société d'être mercantile, de rechercher des bénéfices au détriment de l'art et des artistes. Devant de telles attaques, notre devoir est de dire publiquement, une fois encore, quelle est la tâche que nous avons acceptée, tâche que nous poursuivons de grand cœur dans l'intérêt de notre art national et dans l'intérêt de notre grande corporation.

La société des artistes français, créée en vertu du message du 17 janvier 1881, a reçu de l'État la mission qu'elle remplit aujourd'hui. Cette mission a pour but d'assurer un service public et d'intérêt général dont l'État s'est volontairement dépossédé. Est-il nécessaire de rappeler les assurances formelles qui nous ont été données à tant de reprises, et notamment, Monsieur le ministre, par un de vos honorables prédécesseurs, lequel nous signifiait, dans un langage plein de bienveillance et de précision, l'abdication définitive, formelle même, devons-nous dire, qu'il faisait au nom du Gouvernement, affirmant ainsi la volonté absolue de l'État de ne plus intervenir dans le fonctionnement des Salons? Il faudra, ajoutait cet honorable ministre, faire à l'avenir et à tout jamais vos affaires vous-mêmes en matière d'expositions, car nous ne voulons plus en reprendre le gouvernement.

Des paroles de cet honorable et éminent homme d'État et de bien d'autres paroles encore, tout aussi affirmatives et aussi encourageantes, il résulte que la société des artistes français a le devoir d'assurer un service d'intérêt public, incombant autrefois à l'administration des beaux-arts qui avait alors à en supporter les charges, charges qui souvent étaient fort lourdes, et dont le Trésor public est aujourd'hui complètement affranchi.

Avant de se constituer en société, les premières résolutions prises par les artistes ont été d'assurer le fonctionnement régulier des expositions, et de continuer sans interruption les expositions annuelles organisées précédemment par l'État. En agissant ainsi, le comité savait qu'il allait au-devant du désir des artistes pour lesquels le Salon annuel est devenu une réelle nécessité; il savait aussi qu'il répondait au désir du public, qui s'intéresse vivement aux efforts incessants qui se produisent chaque année.

C'est alors seulement, et après avoir assuré le service des expositions par des réserves spéciales, que le comité a élaboré les statuts définitifs de la société des artistes français.

Une administration sage et prudente, amenant des bénéfices, a permis alors de déterminer d'une façon claire et précise le but de la société. La société des artistes français, disent nos statuts, a pour mission :

1° De représenter et défendre les intérêts généraux des artistes français, notamment par l'organisation des expositions annuelles des beaux arts;

2° De prêter aide et assistance à ses membres dans toutes les occasions où cela pourrait leur être utile.

Nous pensons avoir fidèlement rempli nos engagements. Les expositions annuelles ont été faites dans les conditions adoptées autrefois par l'administration et organisées selon les vœux des artistes librement consultés.

Les expositions des artistes vivants n'ont d'autre but que d'être un enseignement artistique, un concours annuel où les artistes français et les artistes de tous les pays viennent affirmer leurs efforts et leur talent; elles ont pour objet d'entretenir l'émulation entre les artistes et par conséquent de servir l'art dans toutes

ses manifestations; aussi, quand nous entendons assimiler les expositions annuelles à des spectacles ou à des fêtes ordinaires, nous ne pouvons nous empêcher de protester hautement.

Nous défendons les intérêts qui nous sont confiés, et si nous avons été favorisés par d'heureuses circonstances, et si notre fortune est telle aujourd'hui qu'elle inspire quelque convoitise, nous avons la conscience d'en faire le plus noble usage.

Livrés à nos propres forces, ne pouvant plus compter sur la subvention de l'État, nous avons dû nous créer des ressources sérieuses pour subvenir aux dépenses considérables que nécessite chacune de nos expositions.

Nous avons continué à distribuer les récompenses données autrefois par l'État, et ces récompenses représentent déjà une somme fort importante.

Aucun des membres du comité, aucun des membres des différents jurys ne reçoit ni intérêt d'agent ni rémunération quelconque, pas même un modeste jeton de présence. Tous les résultats obtenus appartiennent à la collectivité et sont répartis selon l'esprit et la lettre des statuts. Tous les ans, le cinquième des bénéfices recueillis est distribué à nos confrères malheureux; le succès de nos expositions contribue ainsi chaque année, de la façon la plus digne, au soulagement des infortunes qui nous touchent le plus directement.

La société prend la défense des intérêts de ses sociétaires et consacre chaque année une somme relativement importante à la défense de la propriété artistique; tous les artistes rendent justice à cette utile création.

Enfin le capital disponible est réservé et doit être employé à servir les pensions de retraite, dont le principe est dès aujourd'hui établi, comme nous vous l'avons annoncé l'année dernière.

Quelques impatients s'étonnent que notre compagnie n'accorde pas encore des pensions de retraite. Ces impatients oublient que, pour attribuer des retraites, il faut d'abord créer un capital, et que ce n'est pas seulement après sept années d'existence que le capital nécessaire pour assurer définitivement un pareil service peut avoir été constitué; ils oublient également que, suivant les prescriptions statutaires, les sommes fixées pour assurer la marche régulière des expositions annuelles doivent d'abord, et avant tout autre emploi, être réservées et immobilisées sur des fonds d'État.

Tout ce que nous pouvons dire dès maintenant afin de répondre aux prescriptions de l'article 1er des statuts concernant l'aide et l'assistance que nous devons à nos sociétaires, c'est que la commission instituée par le comité afin d'étudier cette grave question des pensions de retraite a reconnu, aidée qu'elle a été par des hommes s'occupant spécialement de semblables questions, que, sans attendre une de ces périodes de temps que les sociétés les plus paternelles réclament avant d'accorder des pensions annuelles à leurs membres, c'est-à-dire vingt, vingt-cinq et même trente ans, cette commission a pensé que, dans un but de désintéressement absolu en faveur des artistes adhérents, on pouvait arriver probablement à fixer, à sept ans au moins, et à dix ans au plus, le terme où, suivant les circonstances, la société pourrait commencer ce service des rentes à vie. Il est utile de ne pas oublier que la constitution d'une caisse de retraite dépend dans toutes les sociétés de deux éléments fondamentaux : la valeur variable du capital social; le nombre et l'âge des futurs rentiers; un tableau a été dressé à ce sujet, d'où il résulte que, suivant les espérances de la commission, vers l'année 1894 la société

serait en mesure d'assurer des rentes viagères sur 182 à 360 têtes âgées de 70 à 65 ans; ces rentes viagères s'élèveraient de 300 à 600 francs. Tous nos efforts tendront à faire que l'âge limitatif puisse être encore abaissé et le chiffre des retraites augmenté.

La société, nous vous en avons entretenus l'an dernier, a le ferme espoir de fonder une maison de retraite pour recevoir les infirmes ou ceux des nôtres que des revers de fortune auraient frappés; un fonds est créé et s'augmente chaque jour; déjà une somme de plus de 50,000 francs est en réserve, grâce à la décision prise par le comité, qui a décidé qu'à l'avenir le jour du vernissage serait payant.

On a fort incriminé la mesure prise par le comité. Il est vrai que ce changement a modifié bien des habitudes; mais quoi de plus naturel qu'une société, qui, en même temps qu'elle a le devoir de maintenir le niveau de l'art français, veut également secourir ceux qui ont besoin d'aide, cherche à se créer des ressources, si charitablement employées !

Les libéralités de la société destinées un jour à soulager les blessés de l'armée, un autre jour les infortunes artistiques, trouveront, une autre fois, leur emploi tout aussi justifié en venant en aide à une œuvre de bienfaisance. Devant cet exposé, Mesdames et Messieurs, nous pensons qu'il est difficile de ne pas voir le but élevé et absolument désintéressé que nous poursuivons : d'une part, nous favorisons le développement de notre art national; d'autre part, nous profitons des ressources honorablement et légitimement acquises par notre société pour soulager les infortunes de nos confrères malheureux.

L'exposition de cette année, Monsieur le ministre, a eu, comme les précédentes, le don d'attirer le public, et le nombre des visiteurs a été tout aussi considérable que les années précédentes.

Chacune des sections qui est représentée dans notre société a tenu à honneur de se distinguer par l'envoi d'œuvres fort intéressantes. L'exposition de 1887 mérite le succès qu'elle a obtenu.

A côté des jeunes talents qui se sont révélés, nous avons pu applaudir aux efforts soutenus d'artistes déjà connus et qui affirment de plus en plus leurs différentes aspirations; enfin les maîtres consacrés par l'opinion publique ont tenu, presque tous, par leurs envois remarquables, à rehausser l'éclat de notre fête annuelle : des médailles d'honneur ont été décernées dans trois sections et affirment l'importance de l'exposition de 1887.

Nous vous remercions encore une fois, Monsieur le ministre, d'avoir bien voulu honorer de votre présence cette solennité. Nous avons toute confiance dans l'appui de l'État, dont nous ne saurions trop reconnaître les bonnes intentions et les véritables bienfaits. Nous demandons à jouir des libertés qui nous ont été si libéralement données, mais nous désirons ardemment garder les bonnes relations que nous avons avec l'administration.

Votre présence parmi nous en ce jour, Monsieur le ministre, nous montre l'intérêt et la sollicitude que vous portez à tout ce qui regarde les arts et les artistes et nous tenons à vous assurer de toute notre reconnaissance.

Après le discours de M. Bailly, M. Spuller, ministre de l'instruction

publique, des cultes et des beaux-arts, a pris la parole et s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

J'ai été profondément touché des paroles, d'une courtoisie si bienveillante, qui m'ont été adressées tout à l'heure par l'éminent et dévoué président de la société des artistes français. Il vient de m'accueillir avec une bonne grâce qui me mettrait tout à fait à mon aise, si je n'étais sûr des sentiments que je vous porte, et dont il est impossible que vous ne connaissiez pas l'ardeur et la sincérité. (Applaudissements.) Votre honorable président a dit que je ne suis pas un étranger parmi vous. C'est un grand honneur qu'il m'a fait en tenant ce langage ; mais permettez-moi de dire à mon tour que c'est un simple hommage rendu à la vérité. (Assentiment.)

Je suis de ceux qui ont voulu de tout temps vous rendre le libre et complet gouvernement de vous-mêmes et de vos affaires. J'avais l'honneur de faire partie du conseil supérieur des beaux-arts, et j'ai pris part aux discussions mémorables qui ont précédé et amené l'acte décisif, irrévocable, auquel la société des artistes français doit sa naissance. J'étais déjà de cœur avec vous. J'ai soutenu votre cause et défendu vos intérêts. Je suis de ceux qui ont le droit de se féliciter de l'habile et heureux usage que vous avez su faire de votre liberté pour la gloire des arts et l'honneur de la France. (Bravos et applaudissements.)

Entre vos mains, sous la direction d'un comité composé de vos maîtres et de vos pairs, non seulement les expositions annuelles n'ont pas périclité, mais elles sont devenues plus riches en œuvres et en visiteurs, plus florissantes et plus fécondes. L'ouverture du Salon annuel est plus que jamais une fête parisienne, d'autant plus recherchée qu'à l'attrait de la nouveauté, par une pensée aussi ingénieuse que touchante, vous avez su joindre l'attrait de la charité, et que cette première journée, où se donnait autrefois libre carrière une curiosité souvent maligne et frivole, est maintenant consacrée à l'œuvre d'assistance et de solidarité qui fait de la société des artistes français, cette réunion de libres et charmants esprits, une association de cœurs généreux, tous remplis de bonté prévoyante et de sage sollicitude. (Très bien ! très bien !)

Ainsi, Messieurs, vous faites vous-mêmes vos propres affaires, et vous les faites bien. Qui pourrait songer à vous reprendre une administration qu'on placerait difficilement en de meilleures mains? Je ne crois pas que personne y pense ; en tout cas, ce n'est pas l'homme qui a l'honneur de vous adresser en ce moment la parole; il a gardé toutes ses anciennes opinions, comme il est resté fidèle à ses anciennes et chères amitiés. (Applaudissements.) Nous avons toujours pensé que l'art, dans toutes les manifestations de son activité créatrice, ne pouvait vivre que de liberté, et que le premier témoignage de cette liberté c'était de pouvoir produire, sous la seule responsabilité de l'artiste qui l'a conçue, toute œuvre de la pensée, en la soumettant à la libre critique, au jugement souverain du public.

Gardez donc votre gouvernement, Messieurs. L'expérience de sept années dépose en faveur de vos aptitudes à le bien exercer. Vous avez trouvé dans l'organisation nouvelle de sérieux avantages; ni le public ni l'État n'ont à s'en

plaindre, et vous pouvez hardiment dédaigner les attaques de vos détracteurs. Les Salons n'ont rien perdu de leur force ni de leur éclat, et la production française, dans les diverses branches de l'art, est toujours sans rivale. (Applaudissements.)

Me convient-il bien, à moi qui ai l'honneur inattendu, et dont je sens toute la fragilité, de présider à la distribution des récompenses du Salon de 1887, de faire l'éloge de cette exposition qui va finir tout à l'heure? Ne m'accusera-t-on pas de louer ce Salon parce que j'ai des raisons particulières et personnelles de le louer? Eh bien, Messieurs, encouragé par votre président, je braverai ces accusations, et je dirai tout nettement après lui que les médailles d'honneur décernées dans trois sections attestent la valeur et l'importance de l'exposition de 1887, au jugement des artistes eux-mêmes. Ce jugement a beaucoup de prix, Messieurs. Nous qui sommes du public, nous aimons à penser et à dire qu'il ne vaut pas le nôtre, mais, à notre insu, bon gré, mal gré, nous le subissons en croyant le contrôler, et c'est une satisfaction pour notre esprit que d'y souscrire. (Très bien! très bien!)

Il y a donc lieu, cette année comme les précédentes, de reconnaître et de saluer, dans cet ensemble d'œuvres qui vont être à jamais dispersées, des tentatives hardies, des efforts souvent heureux, une réelle habileté d'exécution qui tient à un savoir de plus en plus répandu, beaucoup de goût, beaucoup de talent. Le talent, ah! Messieurs, permettez-moi de vous le dire sans vouloir vous flatter, le talent surabonde! Il semble que ce soit tout pour un artiste que d'entendre résonner à son oreille ces mots qui charment et qui trop souvent enivrent : « Quel beau et rare talent! » Ce n'est pas tout cependant! Il y a un plus grand éloge pour l'artiste qui porte en son cœur le haut et pur idéal, c'est quand il entend dire par ses rivaux et ses émules, comme par la foule émue, ravie, subjuguée : « Quelle vie! quel sentiment! quelle pensée! » (Mouvement.) Alors l'artiste se reconnaît, se sent, se possède tout entier. Il entend qu'on l'appelle créateur. Qu'est-ce que l'art, sinon un des plus nobles actes de la personnalité humaine, sinon une véritable création qui place celui qui en est capable au-dessus du reste des hommes? (Applaudissements répétés.)

Cette recherche obstinée et passionnée de la vie, cet effort, cette ascension vers cette sorte de création seconde et spontanée qui exprime la pensée vibrante, l'âme palpitante de l'artiste, on les découvre jusque dans cette lutte avec la réalité qui apparaît à nombre d'esprits comme la loi, comme le but même de l'art. Ce n'est point ici le lieu ni le moment de nous livrer à des discussions esthétiques, dont il faut d'ailleurs se bien garder de médire. Jamais les artistes et ceux qui les aiment ne discuteront trop souvent ni trop longtemps entre eux, même au risque de ne pas s'entendre, ce qui arrive presque toujours, sur les conditions et les fins dernières du grand art. On peut dire cependant que la lutte avec la réalité, bien qu'elle ne soit pas, à proprement parler, le but de l'art, ne saurait lui nuire, contenue dans de justes limites, à la condition que de la réalité on s'élève à la vérité. C'est la vérité qu'il faut chercher dans l'art; et quand il tient la vérité, c'est à la faire resplendir que l'artiste doit user son génie. S'il réussit, il fait œuvre de beauté : voilà la fin dernière de l'art. (Applaudissements.) La définition est bien vieille. Je ne sais pas si, malgré toutes les recherches, on en a trouvé de meilleures. Le beau est la splendeur du vrai. Pour mon compte, je m'y tiens. (Nouveaux applaudissements et bravos.)

Et je m'y tiens d'autant plus étroitement attaché, Messieurs, que, si je regarde à l'histoire de l'art, les plus grands de tous les artistes, les plus dignes d'être étudiés, imités, suivis comme des maîtres, m'apparaissent comme les plus patients, les plus persévérants chercheurs de l'idéal dans la nature. Qui ne sait aujourd'hui que les divins artistes grecs sont ceux qui, de tous les temps et de tous les pays, ont serré de plus près la nature, comme pour lui arracher les secrets de sa force et de sa vie? (Vif mouvement d'approbation.) Qui ne se souvient que Léonard de Vinci, cet homme hors de pair, l'un des exemplaires les plus rares et les plus précieux de notre espèce, portait constamment appendu à sa ceinture un carnet où il s'attachait, à tous les moments de la journée, à consigner, comme autant de notes prises sur la nature, une ligne, un mouvement, un geste, un pli de draperie, un lézard, une physionomie, montrant ainsi que la nature était pour lui la source inépuisable des inspirations, des comparaisons, des pensées? (Applaudissements répétés.) Enfin, qui oserait de nos jours, après tout ce qui a été tenté et accompli dans le domaine de la critique, ne pas reconnaître que le secret de cet admirable génie, si longtemps réputé inimitable, a été révélé et livré, quand on a parlé, non sans hardiesse, mais avec une juste et libre vérité, du réalisme délicat d'un Raphaël? (Très bien! très bien!)

Messieurs, toutes ces choses vous sont connues bien mieux qu'à moi-même, et je suis bien audacieux de vous en entretenir. Je ne fais pourtant que vous rendre ce que vous nous avez prêté. C'est vous qui, en retournant à la nature comme à la source éternellement belle et pure de toute vérité et de toute beauté, nous avez ramenés à l'étude bien comprise des aspirations auxquelles vous obéissez. Mais du même coup vous avez justifié tous ceux qui réclamaient pour vous la liberté, principe immortel et nécessaire de vie dans l'art comme dans tout le reste. La critique, dont vous vous défiez parfois et qui vous a cependant rendu de bien grands services, la critique a ouvert pour vous une ère véritable d'affranchissement le jour où elle a proclamé que, dans une œuvre d'art, il vaut bien mieux s'attacher aux beautés qu'aux défauts, et que, dans l'art, il s'agit moins de corriger les défauts que de développer les qualités. C'est en effet à la vie qu'il faut remettre le soin de combattre, de tuer la mort; c'est aux qualités à étouffer les défauts. Cette critique nouvelle correspondait trop directement à vos généreux instincts d'artistes pour ne pas vous être profitable. Vous en avez profité pour vous lancer hardiment dans toutes les voies. Vous vous êtes plongés dans le plein courant de la nature, de la vie sociale moderne, vous êtes à l'heure qu'il est en pleine modernité, avec du naturel, de l'accent, de la personnalité. C'est tout cela qui fait vivre une école et qui assure sa suprématie dans le monde.

Mais, Messieurs, cette école, la vôtre et la nôtre, c'est la grande école française avec ses traditions glorieuses, ininterrompues, non seulement depuis la Renaissance, mais depuis l'époque où notre pays a commencé à se sentir vivre et penser. Cette école française, c'est l'école de la simplicité et de la clarté, de la mesure et du goût. Ah! le goût, voilà le signe, la marque de notre supériorité! (Assentiment.) Le goût qui préserve des exagérations comme des mièvreries, le goût qui protège contre la fausse élégance aussi bien que contre la brutale grossièreté, le goût qui rend claire et pure la pensée d'un esprit bien fait, ce goût que l'on ne peut définir mais qui éclate comme la lumière de l'évidence, qui est le don par excellence des écrivains, honneur de notre langue et l'attribut premier de nos artisans dans la fabrication des plus humbles produits,

voilà ce qu'il faut rechercher, cultiver, conserver à tout prix. (Vifs applaudissements.) C'est là votre tâche comme votre besoin; c'est votre rôle et votre mission.

Cette mission, vous saurez la remplir en restant fidèles aux exemples de vos maîtres autant qu'à vos propres instincts. Dans cette voie, ce n'est pas seulement la gloire qui vous attend, mais aussi le profit. Vos œuvres sont justement goûtées et justement payées : c'est parce qu'elles brillent par le goût. Le jour où vous cesseriez de vous distinguer par ce côté exquis et supérieur de notre race, vous vous trouveriez en lutte avec des rivaux à qui la rapidité de la conception et la négligence de la facture permettent de livrer à bon marché. Il y aurait dommage pour vous et abaissement pour l'art. C'est ce dont nous ne sommes pas menacés, c'est ce que nous ne verrons pas.

Ce que nous verrons, Messieurs, c'est tout le contraire : je veux parler du rayonnement splendide et glorieux de l'école française dans cette Exposition qui va s'ouvrir à l'occasion du centième anniversaire d'une Révolution qui a tout renouvelé en notre pays. Un siècle entier de notre histoire sera mis sous les yeux de l'humanité civilisée, qui viendra, nous en avons la ferme confiance, célébrer avec nous l'ère nouvelle de la justice, de la paix et du bonheur public, assignés pour but et pour fin aux sociétés modernes. Dans ce siècle, vous avez une grande place; vos devanciers ont bien rempli leur tâche; vous les continuez dignement. Parmi les fils de la France, vous êtes de ceux qu'elle aime à mettre au premier rang, parce que vous portez le drapeau de son génie à la fois doux et vainqueur. Elle vous aime et compte sur vous. Vous pouvez compter sur elle. (Double salve d'applaudissements.)

M. Vigneron, sous-commissaire des expositions des beaux-arts, délégué de la Société des Artistes français, a proclamé les noms des exposants qui ont obtenu les récompenses décernées par les jurys du Salon.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

LISTE DES LAURÉATS

PRIX DU SALON

M. VERLET (RAOUL-CHARLES), sculpteur.

BOURSES DE VOYAGE

Section de peinture.

MM. CHIGOT (EUGÈNE-HENRI-ALEXANDRE),
GIRARDOT (LOUIS-AUGUSTE),
LESUR (VICTOR-HENRI),
MUENIER (JULES-ALEXIS).

Section de sculpture.

MM. CHARPENTIER (FÉLIX-MAURICE),
MENGUE (JEAN-MARIE),
BÉGUINE (MICHEL-LÉONARD).

Section d'architecture.

M. DEVIENNE (ALBERT).

Section de gravure et lithographie.

M. BAHUET (ALFRED-LOUIS).

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

SECTION DE PEINTURE.

Médaille d'honneur votée par tous les artistes récompensés :

M. Cormon (Fernand).

SECTION DE SCULPTURE.

Médaille d'honneur votée par le Jury de la section et tous les artistes hors concours et médaillés :

M. Fremiet (Emmanuel).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médaille d'honneur votée par les artistes exposants, le Jury de la section et les artistes récompensés de la section :

M. Courtry (Charles-Louis).

SECTION DE PEINTURE.

Médailles de 2e classe.

MM. Saintin (Henri).
Buland (Eugène).
Doucet (Lucien).
Beyle (Pierre-Marie).
Fourié (Albert).
Carrière (Eugène).
Courant (Maurice).

MM. Berton (Armand).
Bail (Joseph).
Desbrosses (Jean).
Michelena (Arturo).
Lucas (Félix-Hippolyte).
Thiollet (Alexandre).
Guignard (Gaston).
Morlon (Antoine-Paul-Émile).

Médailles de 3e classe.

MM. Muenier (Jules-Alexis).
Thurner (Gabriel).
Tanzi (Léon).
Loustaunau (Louis-Auguste-Georges).
Chigot (Eugène-Henri-Alexandre).
Claude (Eugène).
Mauve (Anton).
Galerne (Prosper).
Éliot (Maurice).
Mlles Rongier (Jeanne).
Gardner (Élisabeth).
MM. Aviat (Jules-Charles).
Chaperon (Eugène).
Jimenez (Luis).
Vauthier (Pierre-Louis-Léger).
Payer (Jules de).
Picard (Edmond).
Cagniart (Émile).
Lesur (Victor-Henri).
Scherrer (Jean-Jacques).
Girardot (Louis-Auguste).
Marty (Jean-André).
Jacob (Stephen).
Mlle Bilinska (Anna).
MM. Arus (Raoul).
Dufour (Camille).
Busson (Georges).
Deyrolle (Théophile).

Mentions honorables.

MM. Aubert (Joseph).
Mlle Liqueur (Henriette).
MM. Lamy (Franc).
Fath (René).
Odier (Jacques-Louis).
Dauphin (Eugène).
Laurent-Gsell (Lucien).
Carrier-Belleuse (Pierre).
MM. Abry (Léon).
Dumoulin (Louis).
Osterlind (Allan).
Schmit (Carle-Frithjof).
Johansen (Vigga).
Story (Julian).
Mme Chadwick (Emma-Lowstadt).
MM. Reinhart (Charles-Stanley).
Lambert (Eugène-Antoine).
Mlle Billet (Aline).
MM. Tournès (Étienne).
Saunier (Noël).
Mlle Lee-Robbins (Lucy).
MM. Cornellier (Étienne).
Delachaux (Léon).
Déneux (Gabriel-Charles).
Prevot-Valeri (Auguste).
Ambros (Raphaël).
Georget (Jean-Charles).
Hitchcock (Georges).
Bouchard (Paul-Louis).
Mlle Pomey (Thérèse).
MM. Davis (Charles-H.).
Blanchard (Ernest-Pascal).
Pail (Édouard).
Rousseau (Jean-Jacques).
Van der Hecht (Henri).
Ravanne (Léon-Gustave).
Jacomb-Hood (George-Percy).
Ménard (Émile-René).
Mme Énault (Alix).
MM. Warrener (William, Tom).
Cogghe (Rémy).
Mlle Pharaon (Jeanne).
MM. Picard (Louis).
Laronze (Jean).
Hélie (Georges).
Garibaldi (Joseph).
Beckwith (J. Carroll).
Debon (Edmond).
Mlle D'Anethan (Alix).
M. Walker (James-Alexander).

SECTION DE SCULPTURE.

Médaille de 1re classe.

M. DESBOIS (Jules).

Médailles de 2e classe.

MM. SUL-ABADIE (Jean).
CHARPENTIER (Félix-Maurice).
PEINTE (Henri).
ROGER (François).
VERLET (Raoul-Charles).
BÉGUINE (Michel-Léonard).
MENGUE (Jean-Marie).
BOTTÉE (Louis-Alexandre). G. M.
PATEY (Henri-Auguste-Jules). G. M.

Médailles de 3e classe.

MM. TRUFFOT (Émile-Louis).
VOISIN-DELACROIX (Alphonse).
ARIAS (Virginius).
GARDET (Georges).
BERTHET (Paul).
HOUSSIN (Édouard-Charles).
CADOUX (Marie-Edme).
LEGUEULT (Eugène).
CHARLIER (Guillaume).
ROUFOSSE (Charles-Joseph).
DÉLOYE (Gustave). G. M.

Mentions honorables.

MM. MÉGRET (Louis-Nicolas-Adolphe).
BARTLETT (Paul-Wayland).
LARROUX (Antonin).
CANIEZ (Barthélemy).
HIROU (Ernest).

MM. JACQUOT (Charles).
SICARD (François).
MYSLBEK (Joseph-Vasclav).
MATHET (Louis).
MACCAGNANI (Eugenio).
RUNEBERG (Walter).
BUAT (Joseph).
GATI (Camille).
PLOQUIN (Jean).
RÉVILLON (Ernest).
COLLET (Charles).
BAILLY (Paul-Ernest).
MÉREL (Félix).
THIVIER (Eugène).
PÉCHINÉ (Antide-Marie).
FILLEUL (Charles-Alexandre).
Mlle CASINI (Amélie).
MM. FONTAINE (Emmanuel).
LAMI (Stanislas).
D'HOUDAIN (André).
LECLAIRE (Laurent).
ROUGELET (Bénédict).
LETOURNEAU (Édouard).
RIVIÈRE (Jean).
BERTIN (Arsène-Auguste-Joseph).
BERNSTAMM (Léopold).
PRÉVOT (Edmond).
Mlle MANUELA (Anne).
MM. SCAILLIET (Émile-Philippe).
SYAMOUR.
GAUDRAN (Gustave).
VAN DER KEMP (John-Mayne).
LINDBERG (Gustave).
LE BLANC (Maurice).
MAYER (Nicolas).
WORMS-GODFARY (Jules).
LÉVY (Charles-Octave).
TONNELLIER (Georges) G. P. F.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Wable (Charles).

Médailles de 2e classe.

MM. Devienne (Albert).
Deglane (Henri-Adolphe-Auguste).
Bonnier (Louis).
Esquié (Pierre).
Monnier (Jules-Eugène).

Médailles de 3e classe.

MM. Louzier (Sainte-Anne-Auguste).
Joannis (Louis-Jules).
Debrie (Georges-Eugène).
Gontier (Alphonse-Jules).
Touzet (Jules-Charles).
Balleyguier (Georges).

Mentions honorables.

M. Gravigny (Jean-Baptiste-Ulysse).
MM. Hamelin (Léon-Adrien).
Marchand (Alfr.-Louis-Gaétan).
Robert de Massy (Gaston).
Richardière (Alph.-Augustin).
Leidenfrost (Philippe-Alexand.).
Ghesquier (Désiré-Auguste).
Dalbin (Georges).
Martin (Jean-Antoine-Roger).
Guillaumot (Auguste-Alexand.).
Gaïda (Marc).
Vinson (Edgar-Pierre-Léon).
Laffolye (Paul).
Gayet (Jean-Marie-Philippe-Albert.
Flandrin (Joseph).
Roy (Lucien).
Allar (Gaudensi-Stanislas).
Tubeuf (Georges).
Le Bègue (Stephan-Ludov.-Alf.).
Lemoine (Léonard-Joseph-Marie-Paul).
Fournier (Paul).
Boudoin (Marcel).
Rey (Adolphe-Augustin).
Lethorel (Léon).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médailles de 2e classe.

MM. Boutelié (Louis).
Kœpping (Charles).
Lepère (Louis-Auguste).
Lunois (Alexandre).
Gaujean (Eugène).

Médailles de 3e classe.

MM. Abot (Eugène-Michel-Joseph).
Ardail (Albert).
Huyot (Jules-Jean-Marie).
Bahuet (Alfred-Louis).
Kratké (Charles-Louis).
M. Florian (Frédéric).

Mentions honorables.

MM. Mignon (Abel). Burin.
Quarante (Lucien). Burin.
Mauduison (François-Philippe-Léon). Burin.
Fichot (Michel-Charles). Burin.
Muller (Louis). Eau-forte.
Foucart (Jean-Georges). Eau-forte.
Jeannin (Frédéric-Émile). Eau-forte.

Mme Louveau-Rouveyre (Marie). Eau-forte.
MM. Torné (José). Eau-forte.
Borrel (François-Marius). Eau-forte.
Dumont (Henri). Eau-forte.
Chaigneau (Ferdinand). Eau-forte.
Van Muyden (Evert). Eau-forte.
Zurcher (F.-W.). Eau-forte.
Oudart (Félix). Eau-forte.
Nicolle (Émile-Frédéric). Eau-forte.
Guillaume (Jean-Baptiste-Amédée). Bois.
Germain (Jules). Bois.
MM. Thévenin (Georges-Auguste). Bois.
Delangle (Paul). Bois.
Villemsens (Jean-Franç.-Adrien). Bois.
Mlle Cappelli (Blanche). Bois.
MM. Montet (Désiré-Clément). Bois.
Gusman (Pierre). Bois.
Pochon (Stanislas-Claude). Bois.
Gautier (Armand). Lithographie.
Colas (Louis-Auguste). Lithogr.
Bachelier (Charles-Claude). Lithographie.
Denizard (Adolphe). Lithographie.

PRIX MARIE BASHKIRTSEFF.

M. Girardot (Louis-Auguste).



TABLE DES ŒUVRES GRAVÉES

PAR NOMS D'ARTISTES

NOTA. — M. H. *veut dire Médaille d'honneur;* P. S., *Prix du Salon;* 1 m., *première médaille;* 2 m., *deuxième médaille;* 3 m., *troisième médaille;* h. c., *hors concours.*

Le nom placé à la fin est celui du graveur.

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE JOUAUST ET SIGAUX

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

M DCCC LXXXVII




a39003 005629612b

